

BULLETIN DU COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

Sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey
Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française.
Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

82 ^e liste des souscripteurs.....	277
Le Comité : Conférence du capitaine Angoinier...	278
Une excursion sur la ligne du Yunnan, par R. C.	282
L'abdication de Mohammed Ali, par M. S.....	290
Les révoltes en Arabie, par G. Wiet.....	291
Le commerce extérieur du Japon en 1908, par M. Le B.....	297
Asie Française : L'Indo-Chine et les réformes douanières chinoises. — Un Français capturé par le Dé Tham. — Un cyclone au Tonkin. — Le che- min de fer du Yunnan. — Une géographie élémen- taire de l'Indo-Chine.....	301
Siam : Le traité anglo-siamois.....	303
Chine : Mort du vice-roi du Pe-tchili. — Les ré- formes militaires et navales. — L'administration de la zone du chemin de fer en Mandchourie. — Les chemins de fer chinois et les étrangers. — L'immigration chinoise au Canada. — Le mouve- ment commercial chinois durant les trois premiers mois de 1909. — Le commerce des machines et appareils électriques. — Les soies sauvages du Sse- tchouan et du Kouei-tcheou.....	304
Japon : L'électricité, le gaz et les allumettes au Japon. — Les compagnies d'assurance. — L'ensei- gnement technique. — Première fête russo-japo- naise depuis la guerre. — Un musée à Port-Arthur. — Une exposition japonaise. — La main-d'œuvre japonaise aux Hawaï. — Correspondance entre la France et le Japon.....	307
Asie Russe : Voies anciennes et voies nouvelles. — La ligne de Tumène. — Les lacs et marais de la Sibérie occidentale. — L'émigration dans la région de l'Amour. — Les règlements nouveaux dans la flotte volontaire. — Le quatrième congrès extra- ordinaire de l'or et du platine.....	309
Turquie : Le budget de l'Empire ottoman. — Les difficultés turco-persanes. — Les transports par automobiles dans le Hedjaz. — La situation en Asie mineure.....	313
Arabie : Le port de Makalla sur l'Océan Indien....	314
Perse : La victoire des nationalistes à Téhéran. — L'abdication de Mohammed. Le nouveau Chah. La régence. — L'intervention anglo-russe.....	314
Asie Anglaise : Le meurtre de sir Curzon Wyllie. — La situation économique de Ceylan en 1908....	322
Nominations officielles.....	323
Bibliographie.....	324
CARTE	
Carte de la presqu'île malaise.....	303

82^e LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM.

Guillemot, à Paris	12 »
Capit. Pruneau, de l'inf. colon. . .	12 »
Max. des Francs, à Dinan.	24 »
Ed. Rottach, à Han-kéou.	25 »
Chambre de Commerce de Nouméa.	25 »
Crédit Lyonnais, à Paris.	600 »
Banque de l'Indo-Chine.	600 »
Banque de Paris et des Pays-Bas. .	300 »
Comptoir National d'Escompte. . .	600 »
* De Giéter, à Nanking.	26 45
Cercle militaire de l'Arsenal de l'Est, à Tien-tsin	25 »
E. Bapst, ministre plénipotentiaire.	100 »
C ^o des Chargeurs Réunis.	300 »
Raffineries de sucre de Saint-Louis.	300 »
Messageries maritimes	300 »
Capitaine Teissier, à Hanoï.	25 »
Lieut. Sougnac, de l'infant. colon. .	12 »
* Le Général directeur des Services militaires, ministère des Colonies.	20 »
Cercle des officiers de Tien-tsin. . .	12 »
* D ^r Legendre, à Versailles.	20 »
Compagnie des Agents de change. .	200 »

A reporter. . . 3.538 45

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux sou-
scripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne pu-
bliera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement
de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs,
adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs
noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de
leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la
fin de la liste.

<i>Report.</i>	3.538 45
Chambre de Commerce de Marseille.	300 »
Ed. de Billy, à Paris.	50 »
Chambre de Commerce de Paris. .	100 »
Chambre de Commerce de Lyon. . .	300 »
Paul Samary, gouvern. des colonies.	25 »
D ^r Boucher, à Pnom-penh.	12 »
Lieutenant Anfré, à Oran.	15 50
Lieut. Defontaine, de l'infant. colon.	12 »
Société générale.	600 »
Bouzat, administrateur en Indo- Chine.	12 »
Cercle militaire de Laval.	12 »
Souscriptions diverses.	24 50
<hr/>	
Total.	5.001 45

LE COMITÉ

CONFÉRENCE DU CAPITAINE ANGINIEUR

SUR LA PERSE ET LA MÉSOPOTAMIE

Voici le texte de la Conférence que le capitaine Anginieur a faite, le 21 mai dernier, devant nos adhérents de Paris, sur ses impressions de voyage en Perse et en Mésopotamie.

Mesdames, Messieurs,

J'ai commencé mon voyage par Constantinople et j'ai été trop frappé par ce que j'ai vu là, au lendemain de la proclamation de la Constitution, pour n'en pas dire un mot. L'allégresse de ce peuple qui avait tant souffert sous l'ancien régime, délivré du joug qui avait si durement pesé sur lui, exultant de vivre et de respirer enfin à l'aise, sera pour moi un souvenir inoubliable. C'est ainsi que l'on se figure la nuit du 4 août. Malgré ce qui s'est passé par la suite, je conserve mon admiration pour les Jeunes-Turcs qui ont, le 24 juillet dernier, accompli ce coup d'Etat avec un mot d'ordre tel que celui-ci : « Ni vengeance ni sang. Pardonner les offenses et oublier le passé ». Mais que d'événements depuis lors ! Si à ce moment l'on voyait tout en rose, lorsque quelques mois après je suis rentré en Turquie par la Mésopotamie, la situation apparaissait bien inquiétante. Je ne puis croire que la réaction du 13 avril ait eu pour objet un retour à l'ancien régime. En dehors des fonctionnaires disgraciés, nombreux évidemment, mais ne formant qu'une infime minorité cependant, qui aurait pu le regretter ? Le mouvement n'a été dirigé que contre le Comité « Union et Progrès », et je pense qu'il a été provoqué par les causes suivantes :

1° *La faute qu'ont commise les membres du Comité qui, dans le sentiment de leur très réelle abnégation, n'ont pas voulu prendre le pouvoir, mais ont prétendu l'exercer en restant dans la coulisse. Ils ne se sont pas rendu compte que gouverner sans être responsable est chose impossible; cette situation n'était pas durable.*

2° *Un désaccord entre les membres du Comité au point de*

vue religieux. La plupart des membres de ce Comité sont libres penseurs et rationalistes. Beaucoup sont affiliés à la franc-maçonnerie. Il est certain que les loges italiennes, dont trois étaient établies à Salonique, ont joué un rôle important dans les événements de Turquie; mais je pense que l'appui le plus efficace est venu aux membres du Comité des loges anglaises, dont les idées déistes sont plus conformes à la mentalité turque et qui ont été habilement soutenues par le gouvernement anglais dans le but de substituer son influence à celle de l'Allemagne, ce à quoi il a admirablement réussi. Parmi les Jeunes-Turcs, à côté des libres penseurs, il y a des musulmans pleins de foi : tout aussi enthousiastes que les premiers, ceux-là déclaraient que le coup d'Etat avait été un triomphe, non seulement pour la Turquie, mais pour l'Islam, la religion la plus claire, la plus simple, la plus adaptable au progrès, disaient-ils. N'en ai-je pas entendu un me dire : « Je ne comprends pas que, à l'heure qu'il est, tout déiste européen ne soit pas musulman ? » N'y avait-il pas bien des chances pour que, entre ces musulmans convaincus et leurs compatriotes libres-penseurs une scission se produisit ?

Enfin, troisième cause, le mouvement antiturc qui se manifestait parmi les différentes races de l'empire. Je m'en suis aperçu dès mon arrivée en Mésopotamie. Certes, les Arabes ont accueilli avec enthousiasme la Constitution, mais à la condition d'être traités par les Turcs sur un pied d'égalité parfaite. Et voici comment ils comprenaient l'égalité : « Nous sommes les deux tiers de la nation, disaient-ils, nous devons donc avoir les deux tiers des emplois. Les Turcs sont la minorité : tant pis pour eux. » Un député du vilayet de Bagdad me disait. « Comprenez-vous que les Turcs nous imposent maintenant leur langue comme langue officielle ? — Mon Dieu, lui disais-je, il semble assez naturel qu'il y ait une langue officielle dans l'empire. — Mais vous ne savez pas ce que c'est que le turc, c'est une langue barbare; il n'est pas possible de s'exprimer en turc. — Mais enfin, il faudra bien qu'à la Chambre de Constantinople on parle une langue unique. — Mais, répliquait-il, ce n'est pas possible de s'exprimer en Turc; si les Turcs ne veulent pas l'arabe, qu'ils prennent le français. — Voulez-vous donc imposer la condition de savoir le français pour être éligible ? — Mais oui, me répondait-il. » C'est vous dire à quel point ce mouvement antiturc se dessinait. En Syrie, le mécontentement était autrement grave encore : il atteignait un degré d'acuité extrême. On a pu lire dans une feuille de Beyrouth des phrases telles que celle-ci : « Qu'est-ce que c'est que cette révolution que les Turcs ont faite ? On ne fait pas de révolution sans verser le sang. Comment se peut-il qu'un tel ou un tel aient encore leur tête sur leurs épaules ? Jamais la liberté n'a poussé aussi vivace que dans les mares de sang. Le sang est l'engrais du progrès. »

* *

De Constantinople je me suis embarqué pour Batoum. Ce fut une stupéfaction pour moi que de voir là les rues gardées militairement. Il en est de même dans toutes les villes du Caucase. L'insécurité et la terreur règnent dans toute cette province. A Batoum, à Tiflis, à Bakou, on pille et on assassine journellement en pleine rue et en plein jour, et je m'étonne de ne pas voir la presse nous tenir plus au courant d'une situation aussi grave.

Cet état de choses dure depuis 1905. A ce moment Arméniens et Géorgiens cherchèrent à profiter des embarras de la Russie pour revendiquer leur autonomie, et organisèrent des comités révolutionnaires. Les Russes lancèrent les Tatars contre les Arméniens, leurs ennemis séculaires. Mais les Tatars en firent tant que la nécessité de maintenir l'ordre obligea bientôt les Russes à les réprimer. Dès lors les Russes eurent tout le monde contre eux. Si les

causes premières des troubles s'expliquent assez aisément il n'en reste pas moins fort difficile de comprendre la situation actuelle, qui, s'accorde-t-on à dire, a complètement changé depuis 1905. L'agitation présente ne tient en rien à la politique ou aux aspirations nationalistes. Le gros de la population souffre cruellement de cet état de choses et réclame à grands cris l'ordre et la tranquillité. Les troubles d'aujourd'hui paraissent être l'œuvre de bandes de malfaiteurs puissamment organisées, qui, profitant de la faiblesse du gouvernement, exercent le brigandage et sèment la terreur. C'est une sorte de Mafia en grand.

J'ai voulu vous dire un mot de la situation du Caucase parce que, étant donné sa proximité de l'Azerbaïdjan, elle a certainement exercé une influence sur les événements de Perse.

* * *

J'arrivai à Djoulfa, point terminus du chemin de fer russe, le 10 septembre. Les renseignements sur la sécurité du pays étaient fort mauvais. Néanmoins je trouvai un cocher qui se décida à me mener à Tauris et je partis en compagnie de mon interprète, Balthazar, un Arménien. A mi-chemin, à Marand, j'allai voir le gouverneur qui a été tué depuis lors et qui me dit : « Impossible de continuer votre route, il faut vous arrêter; il y a eu une grande bataille à Tauris, elle dure toujours, il faut attendre au moins quelques jours. » Marand était plein de soldats royalistes, Kurdes pour la plupart. Que faisaient-ils là? Je voulais savoir qui était vainqueur à Tauris. « Grâce à Dieu, c'est le chah, vint me dire mon interprète. Si c'étaient les révolutionnaires, ce serait épouvantable, parce que ce sont des sauvages. » — Il me semblait bien étrange que le chah fût vainqueur, puisque cette armée avait reculé de 70 kilomètres. Le soir, mon interprète revint triomphant et me dit : « Non, ce n'est pas le chah qui est vainqueur, ce sont les révolutionnaires. Voilà une bonne nouvelle, parce que si cela avait été le chah cela aurait été atroce; c'est un homme terrible. »

Deux jours après, je pus me remettre en route, et j'arrivai sans incident à Tauris. Mais je vis en passant les traces du passage des Kurdes, de malheureux villages qu'ils venaient de dévaster, et je conserverai toujours le souvenir d'une trentaine d'infortunés, l'air hébété de peur, qui arrivèrent me trouver au milieu des ruines fumantes de Savalan et me dirent : « Avez-vous des nouvelles de nos prisonniers? Les Kurdes sont venus avant-hier, ils ont tué 60 des nôtres et emmené 90 prisonniers. » Je n'en avais pas de nouvelles, hélas! je vis leurs blessés, une douzaine d'hommes qui n'avaient reçu aucune espèce de soins, couchés dans la vermine. Je leur donnai quelques remèdes, et je n'oublierai jamais la reconnaissance qu'ils me témoignèrent.

Le capitaine fait alors le récit des événements dont Tauris a été le théâtre et dont le détail a été donné dans le bulletin de janvier. Le capitaine reprend ensuite :

Dans tous les combats livrés autour de Tauris il n'y eut pas beaucoup de tués, mais on tira un nombre phénoménal de coups de fusil. L'armée persane est fort au-dessous de sa tâche. Les officiers connaissent peu leur métier. Les soldats ne sont pas dressés : insuffisamment et très irrégulièrement payés, ils ne connaissent pas la discipline et considèrent le pillage comme le plus absolu de leurs droits. Telle qu'elle est, l'armée est incapable d'offensive. Pour faire comprendre sa manière de combattre, rappelons la théorie du colonel Ardant du Picq. Tout homme, dit-il, est accessible à la peur et n'est capable de la supporter que jusqu'à un certain degré, au delà duquel il s'enfuit. Eh bien, cette théorie s'applique aussi aux soldats persans, mais il faut faire cette observation qu'ils ne sont capables de supporter qu'un très petit degré de peur. On

ne s'aborde jamais dans les combats. Dès qu'on s'aperçoit, on commence à tirer des coups de fusil et dès l'instant où le feu est ouvert, on s'arrête et on continue indéfiniment une fusillade désordonnée, dont l'effet est pour ainsi dire nul. On dépense beaucoup de poudre et on fait beaucoup de bruit. D'ailleurs le bruit est suffisant pour écarter l'adversaire; les Persans pourraient faire l'économie des balles et tirer à blanc. On tire même sans être attaqué, pour éviter de l'être. Du moment que vous tirez, vous êtes sûr que l'ennemi ne viendra pas. C'est ce qui explique ces fantastiques fusillades que j'ai entendues, surtout la nuit, à Tauris, et dont le résultat était insignifiant.

Sattar Khan a eu le grand mérite d'obtenir de ses soldats de la discipline, et cela sans avoir pour ainsi dire d'intermédiaires. Lorsqu'ils vinrent s'enrôler, il commença par leur demander de jurer sur le Coran de ne pas piller, et il est arrivé à son but. Pendant des mois il est parvenu à tenir en échec toutes les troupes qui ont été envoyées contre lui. Son système de défense est très simple. Le commandement fut organisé par quartiers et la ville fut encerclée de retranchements ou barricades, défendus par des postes placés à toutes les issues. Il m'est arrivé de constater qu'il n'y avait parfois pas de chefs à ces postes. Pourquoi n'y en avait-il pas? A cause du manque de sous-ordres. Mais devant ces postes il y avait une sentinelle. C'est quelque chose, c'est mieux que rien. Dans ces conditions, l'ennemi ne pouvait pas se présenter sans qu'il fût immédiatement signalé et arrêté par des coups de fusil. Chez les royalistes, il n'en était pas ainsi : j'ai vu le corps du prince Aïn ed Daouleh campé à Sahabdivan sans une sentinelle. Le principal défaut de l'armée constitutionnelle est le manque de sous-ordres : où Sattar aurait-il trouvé des officiers et des sous-officiers? Mais si défectueuse que soit cette armée, elle est encore bien supérieure à tout ce que la Perse compte en fait de troupes, excepté les Cosaques. Surtout elle a un chef comme il n'y en a probablement pas deux en Perse. J'ai vu Sattar à son quartier général, dans une maison d'où il était relié par le téléphone aux commandants des autres quartiers. Il était là à deux pas de la barricade, sur la ligne même du feu. Ce n'est guère la place d'un commandant en chef, dira-t-on, mais cela prouve du moins sa bravoure.

Sattar m'a fait l'effet d'un homme résolu à la mort. Ce n'est pas chose si fréquente, et c'est la plus grande force qui soit au monde. C'est lui qui a été l'âme de la résistance de Tauris : c'est lui qui a tout fait.

De Tauris, je suis allé faire un tour à Ourmia que je trouvai calme. Mais toute la région était très troublée. Poursuivi par des brigands à l'aller, je subis une attaque à mon retour. A une vingtaine de kilomètres de Tauris, six brigands, selon toute vraisemblance des soldats du chah, embusqués derrière un mur, se jetèrent tout d'un coup sur mes chevaux. L'un d'eux me tira un coup de fusil, puis se précipita tenant son couteau levé au-dessus de ma tête, pendant qu'un autre me couchait en joue. Je dus me laisser fouiller, car je suis d'avis que lorsqu'on se trouve dans l'alternative de donner ou la bourse ou la vie, il vaut mieux donner la bourse. Cinq des brigands parurent satisfaits de ce qu'ils avaient pris : 300 francs environ, mon kodak, ma jumelle. Mais celui qui avait déjà tiré un coup de fusil voulut se jeter encore sur moi. Celui-là, c'était le mauvais brigand, qui ne se contente pas de voler comme les bons brigands, mais qui veut aussi tuer. Après une discussion les bons l'emportèrent et me laissèrent partir. Au bout d'un quart d'heure, mon interprète Balthazar me dit : « Monsieur, cela va faire une grosse affaire, les consuls vont s'en occuper... on fera rendre... Moi, on m'a pris 500 roubles... — Comment! vous aviez 500 roubles! Mais comment se fait-il que, lorsque nous avons quitté Tauris vous m'avez dit que j'emportais trop

d'argent, que 40 tomans (200 francs) étaient bien suffisants! Et vous, vous emportez 500 roubles! — Monsieur, je peux vous prouver comment je les avais gagnés. — Inutile, mais pourquoi ne les avez-vous pas laissés entre les mains de votre femme, à Tauris? — Ma femme a dix-huit ans : je ne pouvais pas lui confier une somme pareille... »

De retour à Tauris, au moment de faire ma réclamation, je sommai Balthazar de me dire la vérité. « Je jure Dieu » dit-il. C'était son habitude de jurer Dieu lorsqu'il commençait à mentir. Je lui demandai de jurer sur sainte Anne : il faut vous dire qu'il a une dévotion particulière pour cette sainte, qui l'a guéri d'une maladie et dont il porte toujours sur lui une image. « J'ai juré Dieu, dit-il; Dieu est plus grand que sainte Anne. — Je sais, Balthazar; mais cela ne fait rien : c'est sur sainte Anne que je veux que vous juriez. » C'est en vain que j'insistai. Jamais il ne voulut jurer sur sainte Anne.

L'histoire eut son épilogue à Téhéran, où je me séparai de Balthazar. Désireux de m'accompagner jusqu'au golfe Persique, il me fit cette dernière proposition. « Emmenez-moi, me dit-il. Nous prendrons l'un et l'autre l'engagement de ne plus reparler des 500 roubles et nous terminerons ainsi l'affaire. Quand vous serez rentré en France, prenez un billet de loterie. Si vous gagnez, envoyez-moi l'argent et vous direz : Balthazar n'est pas un menteur! Si vous perdez, tant pis! Vous pourrez dire : Balthazar est un menteur! »

*
* *

Mon intention était, de Tauris, de gagner Téhéran. Je renonçai à prendre la route directe en raison de son insécurité et pris le parti de revenir à Djoulfa, d'où je me rendis en chemin de fer à Bakou, où je m'embarquai pour Enzéli.

Le capitaine fait alors défiler une série de photographies de la région de Tauris et de son voyage de Téhéran à Bouchir par Koum, Ispahan, Persépolis, Chiraz, voyage dont il a donné une relation dans le bulletin de février.

Le capitaine entre ensuite dans des considérations politiques.

Parlons de l'accord anglo-russe de 1907. Disons de suite qu'il a été fort mal accueilli en Perse. Peut-on s'étonner que les Persans, patriotes comme ils le sont, manifestent leur mécontentement de voir leur pays partagé entre leurs puissants voisins?

Les Russes n'ont pas fait jusqu'à présent grand-chose dans leur zone. Trois routes : Djoulfa-Tauris; Recht-Téhéran et Kazvin-Hamadan. La première est très bonne : il n'y aurait qu'à y poser des rails pour amener le chemin de fer à Tauris. Les deux autres sont mal entretenues. Les Russes n'ont pas réussi à se faire aimer en Perse : à force de soutenir le chah et le parti réactionnaire, ils se sont fait considérer comme les ennemis du progrès. Ils ne sont même pas arrivés à propager beaucoup leur langue, qui est certainement moins connue que le français. Nourrissent-ils l'arrière-pensée de s'appropriier un jour une partie du territoire persan? C'est douteux. La haine qu'ils se sont attirée leur créerait en tout cas une situation grosse de difficultés non moindres que celles au milieu desquelles ils se débattent au Caucase.

On s'est étonné de voir les Anglais abandonner aux Russes une zone aussi vaste. N'oublions pas que les avantages considérables que les Anglais ont obtenu par l'accord de 1907 au Tibet et en Afghanistan devaient cependant avoir une compensation en Perse. Faisons en outre cette remarque. Avec la concession du chemin de fer de Bagdad, les Allemands se sont fait donner celle de l'embranchement Bagdad-Khanikine dans l'intention évidente de prolonger un jour la ligne jusqu'à Téhéran. Or, la zone russe part de Kasre-Chirine et se dirige sur Kirmancha-

Ispahan : c'est dire que la route de Téhéran est ainsi barrée aux Allemands par les Russes.

Examinons maintenant la situation de l'Angleterre. Dans son remarquable ouvrage sur la Perse, lord Curzon, après avoir rappelé tout ce qu'elle a fait depuis plus de cent ans dans ce pays, déplore le maigre résultat obtenu. On ne peut contester que l'œuvre de l'Angleterre ait été considérable. Elle a débarrassé le golfe des pirates, établi le télégraphe, répandu son influence et sa langue sur les côtes. Mais n'aurait-elle pas pu faire davantage? Que manque-t-il à la Perse? Des voies d'accès, des ports et des routes : voilà ce qui aurait été d'utilité publique, et sous ce rapport les Anglais n'ont rien fait. Ils auraient pu améliorer les ports de Bouchir et de Linga et la route, si mauvaise et si importante au point de vue commercial, de Bouchir à Chiraz : il n'y ont pas touché. Somme toute, ils ont fait peu comparativement à ce qu'ils auraient pu faire.

L'activité de l'Angleterre s'est réveillée au cours de ces dernières années. Ce qu'elle veut, c'est le contrôle absolu du Golfe persique. Tenant son entrée par Djask, elle a compris que pour s'en assurer la maîtrise elle devait porter son action sur le fond, sur les débouchés du Tigre et de l'Euphrate. Depuis quelques quarante ans, le seul agent de l'influence anglaise en Mésopotamie était la compagnie Lynch, qui établit un service de bateaux à vapeur sur le Tigre, de Bassora à Bagdad, puis sur le Karoun, de Mohamméra à Ahwaz et d'Ahwaz à Chellali. La Compagnie prit de l'extension. Elle créa une route (sentier muletier) reliant Ahwaz à Ispahan à travers le pays des Bakhtiaris, nombreuse et puissante tribu sur laquelle elle établit l'influence anglaise. La compagnie Lynch, dans le but de détourner le trafic commercial de Bagdad, où elle redoutait la concurrence allemande, se fit en outre concéder la construction d'une route reliant Téhéran à Ahwaz par Koum-Sultanabad-Bouroudjir-Disfoul-Chouster. Cette route, commencée de Téhéran, est terminée jusqu'à Sultanabad. Rien n'est fait au delà : on hésite devant les difficultés de la traversée du Louristan.

Les Anglais ont de plus obtenu la concession de l'exploitation de mines de pétrole dans la région d'Ahwaz et à Kasre-Chirine.

Le point important était d'avoir un port. C'est ce qui manque dans le golfe, où tous ceux qui existent ne sont que de mauvaises rades foraines. Il n'y a d'autre bon port naturel que Koweit. Les Anglais ont mis la main dessus en favorisant les aspirations d'indépendance de son cheik, dont ils se sont faits les protecteurs. Mais Koweit est une ville insignifiante, entourée de déserts, où le commerce est nul. Est-ce là le port d'avenir de la Mésopotamie ou bien Bassora ou Mohamméra? Koweit a l'avantage d'être sur la mer libre. Bassora et Mohamméra sont sur le fleuve, dont une barre rend l'entrée difficile : une deuxième barre se trouve devant Mohamméra, à l'embouchure du Karoun. La question est à étudier. Les Anglais ont pris leurs mesures pour s'assurer le contrôle de toute la région. Déjà protecteurs du cheik de Koweit, ils le sont en fait devenus de celui de Mohamméra et ils ont cimenté l'alliance de ces deux personnages : ils sont aujourd'hui chez eux à Mohamméra autant qu'à Koweit.

Pour compléter le tableau de l'expansion anglaise, il me reste à parler des projets d'irrigation de la Mésopotamie qu'élabore sir William Wilcocks. Ils ont été exposés dans le bulletin d'avril. Leurs conséquences seraient : la transformation du pays, qui redeviendrait l'un des plus riches et des plus peuplés du monde; l'établissement du contrôle anglais jusqu'à Bagdad et l'échec des projets allemands.

Et maintenant que penser de l'avenir de la Perse, aux prises avec tant de difficultés?

Ce pays est dans un indescriptible état de délabrement, dont voici à mon avis les deux causes principales :

1° L'abaissement des caractères, conséquence d'une

administration déplorable, de la vénalité des emplois et du régime des pots-de-vin établi comme règle absolue ;

2° L'opium, dont l'usage s'est répandu à un point inimaginable, tel que je ne l'ai vu nulle part en Chine.

La population de l'Azerbaïdjan est incontestablement supérieure à celle du reste de l'empire : elle est plus digne, plus énergique et mieux préparée aux idées de progrès. C'est, me semble-t-il, en elle qu'est l'avenir de la Perse.

Dans cet état de décrépitude, les Persans ont-ils à redouter un démembrement ? Je ne le crois pas. La Perse forme malgré tout un bloc : elle ne connaît pas les problèmes de races qui divisent la Turquie et compromettent son existence. Les Persans sont patriotes et animés du désir de se relever : l'étranger serait mal reçu et trouverait bien des difficultés pour s'établir chez eux. Il semble enfin que la jalousie mutuelle doive maintenir Anglais et Russes dans les bornes de leur traité, qui pose le principe de l'intégrité du territoire persan. Chose qui pourra sembler étrange, je croirais plutôt pour la Perse au danger turc. Si la Turquie ne parvient pas à résoudre les graves difficultés au milieu desquelles elle se débat, si elle se voit encore diminuée en Europe, n'est-il pas possible qu'elle cherche des compensations du côté de la Perse ?

*
* *

Mon voyage en Mésopotamie m'a très vivement intéressé. Je me suis trouvé là en même temps que les délégués du Comité « Union et Progrès » qu'on appelait inspecteurs de la liberté et qui m'ont comblé d'amabilités. Je les ai vus dans l'exercice de leurs fonctions : j'ai vu en particulier un capitaine délégué inspectant un lieutenant-colonel. Tout se passait, m'a-t-il semblé, aussi bien que possible. Les délégués ne jouaient pas aux proconsuls : ils parlaient avec déférence aux fonctionnaires civils et militaires et agissaient avec le plus grand tact. Quant aux fonctionnaires, ils paraissaient se rendre compte de l'utilité, peut-être même de la nécessité de la mission des délégués et voulaient témoigner leur reconnaissance au Comité par les marques de respect dont ils les entouraient.

Rien n'est curieux comme la route de Kerbéla et de Nedjef, les villes saintes où chaque année viennent 150 ou 200.000 pèlerins, où de tout le monde chiite on apporte les cadavres des dévots qui ont désiré reposer à côté d'Hussein ou d'Ali ! En un jour, j'ai croisé 4 à 5.000 pèlerins et j'ai vu une centaine de cercueils. Si la vue de ces cercueils donne une note lugubre, le pèlerinage a une note plus gaie. Il est admis que pour le faire on a le droit de contracter un mariage temporaire. L'homme et la femme se séparent ensuite et redeviennent des inconnus. On m'a dit que, si un enfant résultait de cette union, il devenait Seyid et jouissait de toutes les prérogatives des descendants du Prophète. Personne ne sachant qui en est le père, rien n'empêche d'ailleurs la mère de dire que c'est un Seyid : elle y a tout avantage dans l'intérêt de son fils. Je suis porté à croire qu'il y a là une explication à ce nombre colossal et vraiment excessif de Seyids que l'on voit en Perse, nombre que l'on évalue à deux millions et demi.

J'ai été reçu à Nedjef par Akhound Molla Kiazim Khorasani, le chef suprême de la religion chiite. C'est un honneur bien rare, puisqu'il n'avait été fait avant moi qu'à un seul Européen, M. Descos. Le bulletin d'avril a donné la relation de mon entretien avec ce personnage, dont les idées larges et libérales m'ont profondément étonné.

Que va donc devenir l'Islam ? Va-t-il se transformer, entrer dans la voie du progrès ?

Deux choses nous étonnent en lui : la vigueur avec laquelle il se maintient à travers le monde et la stérilité dont semblent frappés ses adeptes. L'Islam est une religion simple : ni dogmes, ni mystères ; et facile : elle est tolérante à la sensualité. « Mahomet a su, a dit M. de Castries, écarter les obstacles de l'esprit et de la chair. » C'est

ce qui a fait la fortune de sa doctrine. Mais l'Islam portait en lui-même un germe funeste : le fatalisme, qui a rendu les musulmans indifférents à toute idée de progrès et les a voués à l'inertie. Le principe fataliste n'est pas, il est vrai, posé d'une manière absolue dans le Coran : il n'en ressort même pas beaucoup plus nettement que du dogme chrétien de la prescience divine ; et d'ailleurs dire que le Coran et le progrès sont incompatibles serait méconnaître l'histoire, oublier l'âge glorieux des Ommiades et des Abbassides. Mais il n'en est pas moins vrai que le fatalisme s'est profondément enraciné dans l'âme des musulmans. « C'était écrit » a pris pour eux la signification de : « Après nous le déluge », et ce principe est devenu le fond de leur mentalité. Voilà pourquoi depuis des siècles les Musulmans végètent et justifient le mot de Joseph de Maistre : « Donnez-leur le plus riche pays du monde, en cinquante ans ils en auront fait un désert. » Qu'on me montre, du Maroc jusqu'au centre de l'Asie, une route qu'ils aient construite, un pont qu'ils aient réparé, sans le secours d'Européens, depuis 250 ans ? Il faut avoir vu certaines de ces routes pour savoir les difficultés qu'elles présentent, la peine qu'y éprouvent hommes et animaux, les prodiges d'adresse et de patience nécessaires pour arriver au bout. Est-il jamais venu à l'esprit de ceux qui les suivent de se dire : faisons quelque chose pour faciliter le passage de ceux qui viendront après nous, pour faciliter notre propre tâche quand nous aurons à repasser ici ? Non, après nous le déluge ! Tant pis si la voiture casse, tant pis si le cheval crève ! C'était écrit ! Combien de fois me suis-je dit, en voyant les carcasses qui jonchent les routes des pays musulmans : voilà l'image de l'Islam ! — C'est cette mentalité qu'il faut changer. Il y a là une question de vie ou de mort pour l'Islam. Qu'advient-il ? L'avenir nous l'apprendra. Mais j'ai tenu à vous dire qu'il y a des Musulmans et non des moindres, tels Akhound Molla Kiazim Khorasani, qui comprennent la situation et sont résolus à entrer dans une voie nouvelle.

*
* *

Je suis revenu de Bagdad par la route de l'Euphrate, Alep et Beyrouth, voyageant en compagnie de quatre députés du vilayet de Bagdad se rendant à Constantinople.

Pour terminer, disons un mot de notre situation en Orient. Il faut reconnaître que, en Perse comme en Turquie d'Asie, nos intérêts ne sont pas grands et que notre commerce est de peu d'importance relativement à celui d'autres pays. Mais notre prestige moral reste immense et notre langue, grâce aux efforts de nos missions catholiques, de l'Alliance française et de l'Alliance israélite, continue à être la plus répandue. En Perse, il semble que nous pourrions jouer aujourd'hui un rôle considérable en prêtant notre appui aux Persans au milieu des graves difficultés tant intérieures qu'extérieures qu'ils ont à résoudre. Redoutant le Russie, se méfiant de l'Angleterre, ne connaissant encore que très peu l'Allemagne, c'est vers nous que les Persans tournent leurs regards. C'est en nous qu'ils placent leur confiance et leur espoir, car, de tous les Européens, c'est nous qui leur sommes le plus sympathiques, nous qui sommes le plus connus par notre langue, nous enfin dont le parfait désintéressement dans la question de Perse éclate aux yeux de tous.

AVIS

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donne et participent à son action.

UNE EXCURSION SUR LA LIGNE DU YUNNAN

Canton, 16 juin 1909.

Le fait de dater de Canton une lettre sur le chemin de fer du Yunnan est moins paradoxal qu'il ne semblerait au premier abord. Cette ligne est nécessairement l'objet de tant de considérations politiques, elle a inspiré à certains des projets de vente si entièrement subordonnés à la conception que se feront les Chinois des nécessités de leur politique dans les provinces du Sud, qu'il n'est pas mauvais de terminer par une visite au grand centre nerveux de la Chine méridionale, une excursion sur la voie ferrée qui s'avance rapidement vers Yunnan-Fou. C'est à Canton, pour employer un néologisme fort en usage, que l'on peut achever de « situer dans son milieu » la question du chemin de fer du Yunnan, puisque certaines déceptions et certaines impatiences veulent, peut-être imprudemment, que cette question existe.

*
* *

La ligne du Yunnan a au moins un mérite, c'est d'être, en elle-même, une fort belle œuvre. Tous ceux qui ont vu le rail escalader les pentes de la cluse du Namti, reviennent frappés d'admiration. Ce sentiment est d'autant plus fort que le chemin de fer du fleuve Rouge, entre Viétry et Laokay, construit par les travaux publics d'Indo-Chine, sert de repoussoir à la ligne qui le continue au Yunnan. Rien de plus extravagant que cette voie ferrée du bas pays : on se demande, en la suivant. Si on est en présence d'une gageure d'absurdité, sur des centaines de points où le moindre déblai ou remblai eût évité un détour, ce chemin de fer bossu épouse les sinuosités du terrain avec toute la passivité d'une courbe de niveau. Il contourne comme un ver, il ne franchit pas, en les corrigeant, les creux et les bosses. Les roues grincent, comme bien on le pense, odieusement... et coûteusement : sur cette section de la ligne Haïphong-Laokay, le matériel s'use dix fois plus vite que dans le delta. Il est bien rare que du milieu du train qui se plie et se replie sur ce chemin de fer vermiculaire on ne puisse apercevoir la locomotive ou le wagon de queue. Les voyageurs sont cahotés jusqu'à la nausée; les effets de ce roulement sans cesse contrarié s'ajoutent, pour les faire souffrir, à une chaleur accablante comme la monotonie d'un paysage étouffant.

Pendant six heures, entre Yenbay et Laokay, on serpente dans un matelas de végétation. Les fourrés de bananiers sauvages, aux grandes feuilles effiloquées, alternent avec l'interminable défilé des bambous qui fusent dans tous les sens, vivants ou desséchés, les vivants soutenant encore les morts dans cette mêlée du monde végétal. Les gares et les lieux habités ouvrent des clairières

bien espacées dans cette brousse, qui n'est pas amie de l'homme, à en juger par le teint jaune et fiévreux des Annamites qui montent dans le train. Quelques petits défrichements faits par des *yaos* nettoient à de longs intervalles les pentes. Bien rares sont les échappées sur le fleuve dont les eaux rougeâtres et rapides se moient au loin dans des remous et sur les grandes montagnes bleues qui s'élèvent sur la rive méridionale. Si l'on veut que les personnes affaiblies par l'été du bas Tonkin puissent aller sans trop de fatigue se retremper dans les altitudes yunnanaises, il faudra qu'un train de nuit leur fasse franchir cette accablante région.

Après une nuit d'arrêt forcé à Laokay, on franchit le pont du Namti, encaissé, rapide et clair; et, tout d'abord, on ne trouve sur la terre chinoise d'autre changement que celui qui résulte du roulement sur un chemin de fer beaucoup mieux construit. La brousse qui tapisse les pentes rapides de la basse vallée du Namti n'est que la continuation de celle du fleuve Rouge. Ce sont les mêmes lianes qui « embobinent » les arbres, ne leur laissant aucune individualité; tout au plus leur support élève-t-il une vague dans cette mer de végétation. L'armée des bambous, dont quelques jeunes pousses aiguës, encore vierges de feuilles, percent comme des lances à travers le matelas de branches et de lianes, escalade les flancs de la vallée; les bananiers sauvages piquent la brousse des innombrables étoiles de leurs grandes feuilles vert clair, disposées régulièrement autour du cercle, comme celles de quelque légume monstrueux, et d'où s'échappe la hampe qui porte une énorme fleur rouge pointue et lancée comme un dard. La grande herbe à paillette fait pour ainsi dire explosion en touffes rigides et tranchantes. Tout cela donne à l'Européen une vague impression d'hostilité.

Cette nature inextricable n'est d'ailleurs pas, en réalité, favorable à l'homme, même jaune. Toute la basse vallée du Namti est presque déserte et devait même l'être complètement avant le chemin de fer. Quelques Chinois cependant, attirés sans doute dans cette cluse fiévreuse par la haute paie des chantiers de construction, sont restés et ont fait de petits défrichements pour se livrer à la culture maraîchère dans les rares terrains plats qu'enserrent les méandres du Namti, à faible distance de la ville frontière de Hokéou.

Jusqu'à Lahati, à 74 kilomètres de cette dernière, le train roule dans cette vallée encaissée. La voie ne s'élève encore que peu au-dessus du torrent. En fait d'hommes on ne voit que les chefs de gare et employés divers de la ligne; tous n'ont pas, comme on dit, belle mine, tant s'en faut.

Cependant, vers Lahati, on commence à voir des traces d'efforts humains qui ont dû précéder le chemin de fer. Les petits plateaux de terre que le Namti laisse dans ses boucles, aux rares endroits où le torrent ne remplit pas exactement le bas de sa cluse, taillée en angle aigu, portent quelques rangées de maïs. La pente, en face de celle que remonte lentement la voie, se strie d'un

grand nombre de raies horizontales, talus qui soutiennent les étroites cultures ou rigoles d'irrigation. Une fumée s'élève çà et là; on continue à brûler par grands pans la brousse. Les indigènes dénudent les pentes qui ne portent plus guère que de grandes herbes, sauf dans les ravins humides que remontent très haut encore des traînées de la végétation enchevêtrée et tropicale du bas pays. Cependant aucune habitation ne se montre sur ces grands versants en partie cultivés. Ce chemin de fer est encore en dessous du niveau auquel Lolos, Thos ou Yaos, ces non-Chinois du Yunnan, seuls habitants fixes du pays avant l'invasion du rail, ont maintenu leurs demeures pour échapper à la fièvre. On voit les taches brunes de leurs paillottes très haut, au bord des lèvres de la coupure taillée par le Namti; les rares villages sont accrochés aux crêtes que lèchent quelques nuages. C'est de là que ces indigènes descendent chaque jour, par des sentiers qui raient en diagonale les pentes, sur les gradins cultivés des flancs de la vallée et jusque sur les rares petits champs qui s'étalent par places tout au fond.

Ces hommes-là restent encore fort étrangers aux représentants des diverses races qui ont été attirés dans la cluse par le chemin de fer : chefs de gare chinois, souvent nés au Tonkin de mères annamites et parlant convenablement le français; Annamites, chefs d'équipes qui commandent quelques coolies chinois, assez fiers sans doute de profiter d'une entreprise française pour mener un peu « l'oncle », qui les a civilisés et qui a pesé si lourd sur toute leur histoire. Et cependant les indigènes se rapprochent parfois de ces nouveaux venus; des théories de montagnards, surtout des files de femmes méotes, descendent les sentiers raides avec une grosse hotte sur leur courte échine couverte d'une cotonnade bleue aux rebords curieusement brodés. Dans la hotte sont des rhizomes de *cunào*, ces boules tinctoriales qui brunissent et noircissent tous les vêtements des Tonkinois du delta et qui s'exportent jusqu'en Chine. Personne ne pensait que le Namti pût jamais avoir son trafic prospère; c'était seulement un dur obstacle à franchir. La présence du *cunào*, rendu exportable par la voie ferrée, en a disposé autrement; ici l'organe a créé la fonction. Le Namti fournit au chemin de fer, chaque semaine, quatre wagons de *cunào* qui peut supporter un fret de 11 piastres par tonne jusqu'à Haiphong.

Ce petit trafic n'est pas seul à rapprocher les indigènes des immigrants chinois. Ces derniers étaient bien payés sur les chantiers de construction de cette courbe fiévreuse. Beaucoup y sont morts, beaucoup sont partis avec le peu d'argent que le jeu leur avait laissé. Quelques centaines sont restés, et il faut croire que leurs économies leur ont permis de prendre femme dans ce pays. On voit, en effet, des villages improvisés qui accrochent çà et là, comme ils peuvent, à la pente le long de la ligne, des maisons faites de quelques bambous recouverts d'herbe à paillette, de planches ou même de côtes de touques à pétrole : c'est l'enfance de la tôle ondulée. Sous l'auvent de ces

cabanes, on voit des hommes, tous Chinois avec la tresse, tandis que beaucoup des femmes sont indigènes, Méotes avec leur costume national, ou Thos, vêtues du kéao annamite, mais bleu au lieu d'être brun comme en bas, et ayant la coiffure des femmes tonkinoises. Mais il est clair que tous les enfants feront de parfaits fils de Han.

On ne peut s'empêcher, en passant devant ces campements, de penser que, par une ironie du sort, notre chemin de fer aura servi à précipiter au Yunnan l'assimilation par les Chinois de leurs « frères pauvres » que nous appelons les aborigènes de la Chine méridionale. Nous aurons activé l'extension vers l'Indo-Chine de ce mouvement séculaire qui fond peu à peu les éléments plus frustes et plus épars dans la masse chinoise en marche vers le Sud, ou qui élimine les plus incapables et les plus irréductibles. Le chemin de fer est un puissant moyen de brasser les hommes, de les faire sortir de leurs groupements traditionnels, de leur imposer, par un contact plus suivi, la langue et les mœurs de l'élément le plus actif, le plus compact et le plus civilisé. Était-il très désirable de travailler ainsi à faire plus vite disparaître ce tampon de populations non chinoises ou encore mal assimilées qui séparent le Tonkin de la vraie Chine? On se le demande, devant ce métissage favorable à l'élément chinois que l'ouverture de nos chantiers a attiré dans la vallée du Namti. La question s'imposera encore tout à l'heure au voyageur en arrivant à Mongtzeu : n'étaient les costumes des femmes campagnardes lolotes, qui viennent au marché, on se croirait devant quelque bourgade murée du Pe-tchili. La puissance d'assimilation de la Chine éclate là, si loin du berceau de la race. Qui donc a nié l'unité de cette grande civilisation? Mais quoi qu'il en advienne de ces réflexions, leur cause n'est pas contestable : on ne l'avait pas prévu, mais le rail français sinise le Yunnan.

* * *

Cependant il s'élève toujours. On voit, sous le wagon, dévaler jusqu'au Namti qui écume au fond de sa cluse, des pentes d'éboulis qui paraissent terriblement friables et déclifs. L'ingénieur a dû être d'une audace qui donne, à certains endroits vertigineux, un petit frisson au voyageur. On ne se tient pas ainsi à l'extrême limite à laquelle le point d'appui fait encore équilibre à la pesanteur sans s'exposer à quelques surprises. Sur une quarantaine de mètres de largeur, le flanc de la montagne a glissé d'un bloc vers le fond, emportant un morceau de la ligne. On a commencé à faire un mur qui monte peu à peu du fond de l'énorme écorchure que l'éboulement a laissée sur la pente, qui la remplit peu à peu de maçonnerie et portera le chemin de fer... plus ou moins sûrement. En attendant, la voie franchit la plaie sur un pont provisoire de fer sur lequel on juge prudent de faire marcher le train à vide, les voyageurs ayant été invités à passer à pied, avant que cet ouvrage ait à supporter la

locomotive. Il est clair que pendant quelques années, au moment des grandes pluies, des morceaux de la montagne glisseront de même vers le Namti. Les pentes déboisées et friables avaient pris naturellement toute la déclivité que leurs matériaux pouvaient supporter; le chemin de fer s'est insinué dans ce milieu qui n'est pas partout stable: la cluse du Namti mangera encore quelques millions avant le tassement définitif.

Mais le train monte toujours. Il franchit deux ou trois viaducs en fer qui rappellent ces « ponts d'allumettes » que l'audace des ingénieurs américains jetait sur les ravins du Far-West en liant et en clouant les troncs des pins trouvés sur place. Entre chaque viaduc, la voie plonge dans les tunnels qui percent les éperons montagneux séparant les ravins.

Tout à coup, la voie tourne brusquement vers l'Est: elle remonte sur 7 ou 8 kilomètres la vallée du Namti oriental pour aller la passer en un point où elle n'est plus trop creuse. Ici, au confluent des deux branches, il aurait fallu, pour franchir l'abîme, un pont dont la pile eût été quelque chose comme la tour Eiffel. En face, la montagne est abrupte; on y voit la ligne des déblais de la voie rayer en ligne montante le flanc de la vallée à quelque 300 mètres plus haut que le point où l'on passe en abordant cette grande boucle. Il faut 14 kilomètres pour racheter cette différence de niveau. Tout au fond de ce détour, le train utilise l'ouvrage d'art le plus curieux de la ligne: entre deux parois à pic, la voie passe à 70 mètres au-dessus des eaux vives du Namti oriental. Il eût été impossible d'échafauder un pont. Alors on s'est décidé à faire des entailles aux deux falaises de calcaire compact et à monter contre elles et au-dessus du gouffre deux arbalétriers qui, une fois terminés, ont été abaissés pour se rencontrer, s'affronter et se tenir, grâce à ce coïncement, en équilibre au niveau des deux tunnels d'accès. En cette voûte métallique, dont les deux moitiés ont été ainsi rabattues l'une au devant de l'autre, passe le tablier de la voie. Rien de plus vertigineux que cette acrobatie d'ingénieur.

Après la grande boucle du Namti oriental, on retrouve son frère de l'Ouest qui bouillonne à quelque 400 mètres au bas des rochers presque à pic qui portent la voie. C'est là que le paysage est le plus large, avec de grands horizons de montagnes. Mais il va bien vite se rétrécir. A l'amont de la courbe, l'assaut du plateau yunnanais est presque fini. La voie continue de monter normalement, mais le Namti dégringole, lui, la pente avec une telle fureur, qu'à quelques kilomètres au-dessus du gouffre, il longe presque à niveau, torrent bien assagi, la voie. Sa cluse, qui vient de se creuser presque d'un coup, lui infligeant des bonds furieux, n'est plus qu'un vallon de montagnes. Et le paysage change complètement. On est au-dessus de la zone des grandes fièvres. Tous les recoins de la vallée sont cultivés et ici les villages sont à côté de leurs champs. Construits de briques brunes, ils s'insinuent,

sombres sous les jeunes verdure de leurs arbres, dans les replis des petites montagnes qui bordent désormais le haut Namti.

L'industrie paysanne se révèle partout: des petits aqueducs portent l'eau aux rizières par-dessus les quelques mètres de largeur qui restent encore au torrent. C'est le paysage classique de l'Extrême-Orient.

Des levées de terre, courbes de niveau visibles, suivent la déclivité douce partout où la vallée s'élargit un peu, portant les miroirs d'eau étagés des rizières. Le paddy n'est pas encore haut comme dans les rizières du cinquième mois du delta tonkinois. Quelques paysans labourent la boue que recouvre cette eau mince; ils y pataugent avec leurs buffles. Plus de végétation indomptée et défendue par la fièvre. Des haies de bambous plus frêles que ceux du bas entourent les villages. Quelques arbres fruitiers sont en fleur. Il fait frais, c'est un printemps qui dilate les poumons et le cœur de l'homme accablé, il y a quelques heures encore, par l'atmosphère pesante d'en bas.

Cependant le rail monte toujours, mais plus lentement; le plateau yunnanais n'est en réalité qu'un réseau de hautes vallées divergentes: on n'est jamais en haut que pour trouver de nouvelles descentes et montées. Le Namti s'effondre encore d'un seul coup d'un gradin à l'autre, par une belle cascade d'une trentaine de mètres de hauteur. Les rizières continuent à s'insinuer sur ses deux bords, entre des montagnes calcaires, couvertes d'une brousse qui n'a plus rien de tropical et dont les formes rappellent un peu le Jura.

Et dans ce paysage reposant, plein d'évocation pour l'Européen qui se croirait chez lui sans la rizière, les buffles et les yeux bridés des laboureurs, on grimpe peu à peu, souplement, par des courbes qui font honte aux zigzags scandaleux que la ligne du fleuve Rouge n'a su éviter sur un terrain autrement facile, jusque tout près de 1.800 mètres d'altitude. On est à Milati, une des gares de Mongtzeu. Le sentier qui mène à cette ville serpente dans des champs que le printemps constelle d'edelweiss. La flore alpestre des avant-monts du Tibet a pu descendre jusque-là, sous le tropique. Et cependant ce n'est pas les Alpes. Quelques halètements de la machine encore, on franchit un petit col et une grande cuvette fauve se creuse à l'Ouest. Elle est semée de villages espacés, marqués par une tache de verdure: chacun s'abrite sous les rameaux grêles de quelques arbres. Le mur sombre d'une ville crénelée apparaît au loin dans la tache la plus grande. Au fond, au Nord-Ouest, brille une nappe d'eau aux bords indécis et sans doute très variables selon les pluies. Quel déjà vu cela rappelle-t-il? Est-ce quelque fond des plateaux algériens, avec ses ksour dans les jardins et son chott qui s'emplit puis s'évapore dans la partie la plus creuse de la cuvette? Est-ce un repli des hautes régions de la Castille ou de la Manche, ces avant-gardes que l'Afrique berbère pousse jusqu'aux abords des Pyrénées? C'est bien tout

cela, sauf par un coin de rizières qui brillent striées des levées qui séparent et soutiennent les miroirs étages. Et ces pistes s'animent de longues files de mules de bât, dont le harnachement porte même des pompons rouges qui complètent cette impression d'Espagne. Le haut plateau yunnanais ressemble étrangement, répétons-le, aux hautes terres ibériques ou berbères. Ses montagnes sont nues et rocailleuses. Peut-être prend-il plus loin, et à une altitude plus grande encore, un aspect alpestre. Mais jusqu'à Ami-tcheou, point ultime que j'ai entrevu dans un train d'inauguration, le chemin de fer se borne à faire passer le voyageur, par de grandioses paysages, de la brousse tropicale à l'air encore relativement chaud, mais vif et léger, de l'Europe méridionale : c'est déjà un délicieux changement.

Ce travail de 180 kilomètres entre Laokay et Mongtzeu est vraiment formidable. Il est impossible à un profane d'en juger le détail et de savoir si, oui ou non, on l'aura payé trop cher. Un tel jugement regarde les ingénieurs ; mais, quoi qu'il en soit, les Anglais ou les Hollandais qui viennent le voir de Java ou des Indes l'admirent comme un des plus remarquables chemins de fer coloniaux qu'ils aient jamais suivis. L'œil le moins exercé voit que, sauf dans les Alpes, nous n'avons nulle part lancé de ligne pareille dans notre Europe, cependant pleine d'hommes et de ressources. Ici, il a fallu vaincre un désert, et qui se défendait par la fièvre. Aucun sentier ne remontait toute la cluse du Namti. Le chemin donnant accès aux chantiers établis sur ses pentes a coûté à lui seul plus d'un million de francs pour 150 kilomètres. Sur certains points on a dû attacher à des cordes, comme des alpinistes aux mauvais endroits, les ingénieurs chargés de piqueter le tracé. Et cette bataille a eu ses morts, très nombreux. On applique au chemin de fer du Namti la formule déjà employée ailleurs : sous chaque traverse il y aurait le corps d'un couli chinois ; 15 à 18.000 d'entre eux, soit à peu près le recrutement d'une des quatre années de gros travail, auraient laissé leurs os aux abords de la ligne, ou terrifiés et même atteints par une épidémie, les auraient entraînés, avant de mourir, dans quelques replis des montagnes. La très grande majorité des 80.000 hommes recrutés au Pe-tchili, et qui se sont obstinés à rester trop tard au printemps dans le Namti, ont ainsi perdu la partie dont les enjeux étaient la grosse paie, qui en s'accumulant était une vraie fortune pour des Chinois, ou la vie. Les Européens, bien qu'infinitement moins nombreux, plus soigneux d'eux-mêmes, et consacrés aux travaux moins rudes de la direction, ont payé leur large tribut à ce climat macabre. On assure qu'il en est mort environ 200 dans le Namti : ce serait un peu plus d'un par kilomètre. Il a fallu une belle énergie pour vaincre dans ce milieu, et l'audacieux chemin de fer, sur lequel le voyageur glisse aujourd'hui si aisément jusqu'au grand air du haut pays, fait honneur à l'ingénieur en chef, M. Dufour, et à tous ceux qui ont travaillé sous lui.

*
*
*

Mais cette belle œuvre technique est-elle utile en elle-même, vaut-elle les sacrifices qu'elle coûte au contribuable annamite qui, sans la connaître, repique en partie pour elle sa rizière ? C'est ce qu'on ne peut s'empêcher de demander tout en admirant les ressources et la volonté de l'art qui a enfoncé le rail jusqu'au cœur du Yunnan. Aujourd'hui certains crient en Indo-Chine — nous verrons plus loin pourquoi il est injuste de se placer exclusivement sur ce terrain financier — que le chemin de fer du Yunnan est pour la colonie une charge qui paralyse son propre développement. De fait, cette entreprise entraîne pour l'Indo-Chine de gros sacrifices. Le prix total de construction des 467 kilomètres de Laokay à Yunnan-fou a été arrêté, par la sentence arbitrale du 3 avril 1908 intervenue entre la colonie et la compagnie qui se plaignait des dépassements sur les estimations premières, à 158.466.888 francs, plus une somme de 7 millions affectée aux travaux complémentaires à effectuer après la mise en exploitation. C'est une augmentation de quelque 65 millions sur la somme de 101 millions primitivement prévue.

La compagnie contribue à ce total pour les 12.500.000 francs de son capital primitif, 5 millions d'actions privilégiées qu'elle a dû créer depuis et 10.500.000 francs d'obligations dont le service doit être assuré sur ses recettes, avec garantie de la colonie. C'est-à-dire que le chemin de fer du Yunnan aura obligé l'Indo-Chine à fournir, ou à rétribuer et à amortir un capital de 140 millions en chiffres ronds. Et nous ne parlons pas du coût d'établissement de la ligne tonkinoise qui, au moins de Yenbay à Laokay, n'avait de raison d'être que comme amorce du chemin de fer du Yunnan, le fleuve Rouge, malgré son insuffisance, pouvant assurer le très médiocre trafic propre de sa haute vallée.

La part de la colonie dans la constitution de ce capital ne devait consister primitivement qu'en une allocation de 12.500.000 francs consacrée à fonds perdus à la construction, et le service de 76 millions de francs d'obligations, capitalisation d'une garantie d'intérêts de 3 millions pendant 75 ans. Le surplus de la participation aux sommes nécessaires à la construction du chemin de fer, soit un peu plus de 50 millions, est demandé à une augmentation correspondante de la dette de l'Indo-Chine.

Quelle contre-partie donnera l'exploitation du chemin de fer à la dépense annuelle de 3 millions environ que l'Indo-Chine devra supporter pendant 65 ans pour assurer le service de la dette qu'elle a contractée pour établir le chemin de fer de Laokay à Yunnan-fou ? Il est très difficile de rien prévoir de précis à cet égard, puisque les chiffres que l'on a jusqu'à présent ne portent que sur une ligne exploitée seulement sur une partie de sa longueur et qui n'a encore, par conséquent, drainé ou fait naître qu'une partie du trafic qu'elle peut espérer.

Les partages de recettes entre la colonie et la compagnie sont prévus sur l'exploitation totale de la ligne, de Haiphong à Yunnan-fou. L'an dernier, on a exploité — en moyenne — une longueur de 434 kilomètres ; l'ouverture au trafic de la gare de Lahati, le premier point de quelque utilité que le rail ait atteint dans la vallée du Namti, n'a eu lieu que vers le milieu de 1908. Les recettes commerciales, déduction faite de celles qui provenaient des transports de la construction, se sont élevées à 2.769.695 francs, soit environ 7.000 fr. par kilomètre. Sur ces recettes brutes, la compagnie a, en vertu de ses conventions avec la colonie, le droit d'opérer tout d'abord un prélèvement de 400.000 francs pour ses frais généraux, puis environ 70 0/0 pour les frais d'exploitation, selon une formule forfaitaire, réalisables tous les cinq ans. Faisons observer que ces 70 0/0 environ de la formule forfaitaire et qui constitueraient un taux d'exploitation plutôt élevé, même pour une ligne à profil très accentué, doivent assurer l'amortissement du matériel roulant, de la voie et les petits travaux complémentaires. Au delà de ces 400.000 francs et des 70 0/0 de prélèvement pour l'exploitation, la colonie doit prendre à la compagnie, sur les recettes, la moitié jusqu'à ce que cet excédent dépasse un million, les deux tiers entre un et deux millions et ensuite les trois quarts.

Supposons une somme de 3 millions, soit un peu plus que ce qu'a donné, l'an dernier, la ligne qui avait à peine pénétré dans le Yunnan : déduction faite de son prélèvement de 400.000 fr., la compagnie aurait conservé 1.820.000 francs en vertu de la formule d'exploitation, et il serait resté à partager par moitié 780.000 francs entre elle et la colonie qui aurait donc reçu 390.000 fr. pour sa part. Les hommes renseignés et raisonnables espèrent que les recettes s'élèveront de 5 à 6 millions de francs dès que le rail sera à Yunnan-fou, c'est-à-dire dès le commencement de 1910. Selon les éléments du calcul que nous venons de faire, le prélèvement de la colonie pourrait s'élever alors à une somme variant entre 800.000 francs et 1.200.000 francs. C'est médiocre comme rémunération d'un capital de 128 millions environ, emprunté pour le chemin de fer, et dont le service coûte quelque 5 millions par an. La compagnie qui prendrait, pour sa part de bénéfices, ces 700.000 ou 800.000 francs pour rémunérer un capital de 28 millions s'en tirerait un peu moins mal.

Peut-on s'attendre à une augmentation rapide de ce trafic ? Ici, nous sommes en pleine hypothèse. Les statistiques de l'exploitation permettent tout d'abord une constatation intéressante. Sur les 15.000 tonnes de marchandises transportées par le chemin de fer, les deux tiers, soit 10.000, sont à la montée. C'est-à-dire que le Yunnan exporte comme contre-partie des marchandises moins lourdes pour la même valeur : les Yunnanais ne vendent guère, en effet, de métaux précieux et ils ne sont en aucune façon, comme les Français, créateurs de l'étranger. Leur puissance d'achat ve-

nait de la production de l'opium, et cela n'est pas rassurant pour le rendement du chemin de fer. La lutte contre l'opium, engagée par le gouvernement chinois, n'est pas seulement dans les mots, du moins pour l'instant. Les champs de pavots ont presque absolument disparu du Yunnan. Avec quoi alors les Yunnanais pourront-ils payer les 10.000 tonnes de produits que leur apporte dès à présent le chemin de fer et qui consistent pour moitié en filés de coton et en pétrole ; avec quoi, surtout, pourront-ils se donner les moyens de développer leur consommation ?

On a beaucoup parlé des mines, et le Yunnan a, en effet, surtout attiré d'abord l'attention comme un eldorado minier. Mais si l'on a trouvé dans cette province des mines exploitables, et souvent déjà exploitées par les Chinois, si l'on y a constaté la présence d'un grand nombre de gisements d'étain, de cuivre, de zinc, de charbon, etc., la valeur métallifère de ces montagnes est bien loin encore d'avoir été reconnue d'une manière approfondie. Tant que la prospection n'a pas été poussée très à fond, les mines sont un peu le billet de loterie des pays-neufs, et les Chinois ne se sont guère prêtés à cette prospection. Même si elle avait donné des résultats, l'esprit étroitement anti-étranger qui règne à l'heure actuelle sur toute la Chine ajournerait à la fin d'une période indéterminée la transformation des richesses latentes du Yunnan en richesses effectives. Veut-on une preuve de cet exclusivisme forcené ? En dépit de l'intérêt évident du pays qui n'a ni capitaux ni techniciens, en dépit des droits que semblent bien nous donner les traités, il est absolument interdit aux Yunnanais de réaliser aucune combinaison minière avec les étrangers ; l'un d'entre eux a été mis et est maintenu en prison, malgré nos observations, pour le crime d'avoir autorisé le syndicat du Yunnan à exploiter un gisement dont il était propriétaire. Tout cela ne nous promet pas une rapide augmentation de la descente des minerais ou métaux et en particulier des saumons d'étain, le principal article du trafic du chemin de fer dans le sens de l'exportation. Sans doute, en matière économique comme en toute autre, les événements donnent souvent tort aux prévisions ; mais on ne peut, avec les éléments d'appréciation actuels, rendre ces dernières très optimistes.

Certains estiment que les céréales et l'élevage donneront au Yunnan une marchandise d'échange qui remplacera l'opium prohibé. Cela est physiquement possible, mais il faudra d'abord créer les marchés. Sauf un certain nombre de gens du Sud, retour d'Amérique, les Chinois ne sont pas, surtout dans les régions voisines du Tonkin, consommateurs sérieux de farine de blé. Nous constatons l'an dernier, en ce qui concerne le Japon, une difficulté analogue retardant l'extension de la culture de cette céréale au Hokkaido. Ajoutons qu'il est, en Extrême-Orient, une région plus favorisée que le Yunnan pour la production des céréales, la Mandchourie, qui a déjà ses grandes minoteries à Kharbine. Pour l'élevage, la question est la même : où sont les mangeurs

de viande en Extrême-Orient. Il faut que l'offre crée peu à peu la demande par l'éducation des consommateurs. Cela sera long, et nous n'avons jamais dit que le chemin de fer du Yunnan resterait indéfiniment sans couvrir ses frais. En attendant, céréales et bétail devront se consommer surtout sur place. S'ils doivent, ce qui est consolant, nourrir les habitants qui ne peuvent plus cultiver le pavot, ces produits ne sauraient du jour au lendemain nourrir le trafic de la voie ferrée.

Pour l'instant, on ne voit pas ce qui pourrait assurer prochainement à cette dernière une activité suffisante. Elle n'a pas à compter sur la ressource des chemins de fer des basses régions de cet Extrême-Orient, où le caractère traditionnel, local et familial des industries et la concurrence de la batellerie rendent si lent le développement du trafic des marchandises : le voyageur. Les trains du delta tonkinois sont, comme on dit vulgairement, bondés et le voyageur annamite circulant entre Vietry et Haïphong contribue plus que tout autre cause à atténuer l'insuffisance de rendement des parties hautes de la ligne. Mais dans cette Manche ou cette Castille qu'est le Yunnan, où les *despoblados* sont fréquents et vastes aussi, le voyageur ne saurait abonder comme sur les alluvions grouillantes du bas. Le chemin de fer n'y paiera donc pas comme tramway.

* * *

La ligne du Yunnan doit procurer, à vrai dire, à l'Indo-Chine d'autres recettes que celles du trafic proprement dit et qui semblent devoir laisser pendant la première période un déficit d'environ 4 millions de francs sur les exigences annuelles des emprunts contractés pour cette œuvre. Les plus visibles, parce que directes, sont celles des droits de transit. Nous n'avons pas eu le loisir, en voyage, de nous en procurer le tarif et d'en noter le rendement. Les deux renseignements se trouveraient sans doute assez aisément dans les publications officielles de l'Indo-Chine. Mais il est une chose que l'on apprend sur la ligne, c'est que ces droits de transit auraient besoin d'être ajustés au prix de revient des marchandises transportées au Yunnan par le chemin de fer. Dans la plupart des cas, ils sont parfaitement supportables, mais dans quelques-uns ils paraissent trop élevés. C'est ainsi que l'Anglo-American Tobacco Company aurait intérêt à faire passer ses cigarettes par le Si-Kiang et Nanning au lieu de les envoyer au Yunnan par le chemin de fer, parce qu'elles devraient acquitter un droit de transit trop lourd à leur entrée au Tonkin. Et il ne s'agit pas là d'un article insignifiant : une des caractéristiques de la Chine nouvelle c'est la substitution rapide de la cigarette à la vieille pipe nationale. Il est évident que nous n'avons pas à faire un cadeau aux commerçants qui approvisionnent le Yunnan. Le chemin de fer coûte assez cher à l'Indo-Chine pour que nous lui fassions rendre le maximum. Mais dans ce

but même, il convient de calculer exactement, en tenant compte de leur prix de revient et de vente, et aussi de l'avantage que présente la voie plus sûre et plus rapide du chemin de fer, ce que les divers produits importés au Yunnan peuvent payer à la douane indo-chinoise en plus du prix de transport qu'ils subissent. Au moment où le rail s'approche rapidement de Yunnan-fou, les droits de transit à travers le Tonkin doivent être révisés dans un esprit commercial.

En dehors des compensations pécuniaires visibles que le chemin de fer du Yunnan peut procurer à l'Indo-Chine, il lui vaudra quelques avantages indirects. On a dit qu'il ouvrirait des débouchés à l'industrie tonkinoise, et on a parlé des filés de coton. Jusqu'à présent, il ne semble pas que les trois filatures du Tonkin doivent conquérir rapidement le marché yunnanais. En 1907 et en 1908, d'après ce qui nous a été dit sur le chemin de fer, elles ont expédié environ 400 tonnes de filés : c'est à peu près le dixième de la quantité totale qui monte au Yunnan. On peut se demander si, pour l'instant, les filatures tonkinoises ont grand intérêt à fournir ce marché. Il leur faudrait un outillage nouveau pour fabriquer les numéros de fils plus gros qui se vendent dans la province chinoise voisine. Or, actuellement, elles vendent tout ce qu'elles veulent sur le marché de l'Indo-Chine, fermé par nos tarifs douaniers de 1892. En outre, obligées d'importer leur coton de l'Inde — l'Indo-Chine du Nord ne produit encore que peu de coton et de qualité médiocre en raison de circonstances climatiques et sociales, — elles ne sont pas dans une situation aussi avantageuse que l'on pourrait le croire pour approvisionner le marché ouvert du Yunnanais. Si les filatures tonkinoises font un certain effort pour vendre leurs produits dans la province chinoise que le rail vient d'ouvrir, il semble donc que ce soit plutôt pour se réserver la place qu'en vue d'un très grand bénéfice réalisable dans un avenir peu éloigné.

Quant aux maisons de commerce du Tonkin, elles ont commencé à se faire représenter au Yunnan et à y ouvrir des succursales. Pour réussir, elles auront à secouer une certaine apathie qui semble caractériser le plus grand nombre des commerçants français de la colonie. Il leur faudra, en outre, remédier à cette incroyable ignorance de la Chine qui règne trop généralement dans l'Indo-Chine française, isolée moralement comme une île en Extrême-Orient. On nous en citait, sur le chemin de fer même, un curieux exemple : le représentant d'une des maisons de commerce de Hanoï écrivait de Yunnan-fou pour se plaindre de son comprador. « Infligez-lui 2 piastres d'amende », répondait avec sérénité la maison de Hanoï, montrant par là l'idée singulière qu'elle se fait du personnage qu'est un comprador chinois.

On a émis l'espoir que le chemin de fer permettrait de vendre au Yunnan du sel produit sur le littoral de l'Indo-Chine. Pour cela, il faudrait que la gabelle chinoise de la province se décidât

et fût autorisée à acheter une partie de son sel en dehors de la Chine. Avec l'esprit qui court chez les Célestes, c'est un espoir qui pourra attendre longtemps de devenir une réalité.

Enfin, le Yunnan est apparu à nombre d'esprits comme le sanatorium rêvé pour l'Indo-Chine; c'est une idée que ne contredit pas l'impression de soulagement éprouvée par le voyageur qui s'élève de la vallée du fleuve Rouge jusque sur les montagnes qui dominent la cuvette de Mong-tzeu. Il est certain que plus loin encore, vers 2.000 mètres d'altitude, aux bords de jolis lacs dont les alentours n'ont pas encore été complètement déboisés, on pourra établir des stations d'été uniques en Extrême-Orient. Elles ne pourront manquer de faire une rude concurrence aux montagnes japonaises, où l'on trouve la fraîcheur, mais dans une humidité déprimante. Le jour où un service de bateaux décents et d'une rapidité moyenne relierait régulièrement Haïphong à Hong-kong, — et cela sera nécessaire, ne fût-ce que pour faire bénéficier le Nord de l'Indo-Chine de la voie postale du Transsibérien, — les Français du Tonkin ne seront sans doute pas les seuls étrangers d'Extrême-Orient à aller prendre le frais au Yunnan, pour peu que des hôtels suffisants y soient ouverts.

Mais est-ce là un sanatorium dans le sens large que l'on a donné à ce mot, par exemple aux Indes anglaises? Le gouvernement de l'Indo-Chine pourra-t-il chercher au Yunnan un séjour d'été, où des troupes seraient tenues plus en haleine et en forme que dans le bas pays? Il suffit de songer à ce qu'est la Chine et de regarder une carte pour répondre. On ne peut envoyer le gouvernement de la colonie de 2 à 400 kilomètres à l'intérieur d'un pays étranger. Les Chinois ne le verraient d'ailleurs venir qu'avec la plus extrême défiance; quant aux soldats, ils n'en voudraient à aucun prix. Il n'y a pas à espérer un arrangement quelconque avec eux à cet égard. Si l'Indo-Chine du Nord veut son sanatorium, et il semble bien qu'elle doive songer à s'en créer un enfin, il faut qu'elle en cherche l'emplacement quelque part dans le Haut-Tonkin, et en particulier dans ces grandes montagnes de 2.800 et 3.000 mètres qui découpent si largement l'horizon méridional de Lao-kay.

De quelque côté que l'on se retourne, on est obligé de penser que, à moins que le Yunnan ne réserve d'heureuses surprises, les contribuables indo-chinois devront payer assez longtemps, et cher, l'honneur d'avoir doté une province chinoise de l'instrument nécessaire à sa mise en valeur.

* *

Faut-il crier à la faillite? Le moindre retour sur nous-mêmes nous montrerait que ce serait absolument injuste. Si, dans l'espèce, faillite il y a, ce n'est pas celle du chemin de fer, mais bien de la politique qui seule en avait inspiré le projet. Aucun Français s'occupant des intérêts coloniaux de son pays ne pourrait dire qu'il n'a pas partagé cette préoccupation essentiellement politique. Il y a une dizaine d'années, tous ces

hommes-là pensaient unanimement qu'il fallait que nous réservions à tout prix notre sphère d'influence en Chine. Cette préoccupation était, pour une part, un reste de la vieille illusion des Francis Garnier et des Henri Rivière, qui considéraient moins l'Indo-Chine pour elle-même que comme une base de pénétration commerciale dans la Chine, dont les richesses paraissaient fabuleuses. On aurait pu, semble-t-il, faire une remarque très simple: c'est que si le Mékong et le fleuve Rouge ne faisaient pas du tout ou si peu de commerce avec la Chine, c'est qu'ils ne menaient pratiquement nulle part. La comparaison avec la batellerie abondante de tous les cours d'eau que les Célestes peuvent utiliser aurait dû suggérer un doute. La vérité est que, en raison de l'orographie, la Chine tourne le dos à l'Indo-Chine et que notre colonie est séparée par de vastes régions médiocres de ce qui est la vraie Chine. Mais on ne voulait pas de ces réflexions calmantes, alors qu'on était en pleine lune de miel coloniale. Et la pensée de pénétrer dans l'Eldorado chinois, qui recula dès que l'on eut un peu regardé le Kouang-si et le Yunnan, fut, pour une bonne part, dans notre décision de prendre possession du Nord de l'Indo-Chine.

A cette illusion première vint s'ajouter une inquiétude. On parlait de sphères d'influence en Chine. Des actes comme l'occupation de la baie de Kiao-tcheou marquaient déjà les parts. Celle des Anglais devait être énorme: sans parler de la région de Canton, ils émettaient la prétention de relier, par-dessus le Yunnan, leur empire des Indes à leur « sphère » de la vallée du Yang-tseu. L'Indo-Chine allait-elle être étouffée? Il fallait à tout prix devancer les Anglais, les tenir, pour ainsi dire, à bout de rail en poussant le plus vite possible un chemin de fer français jusqu'au cœur du Yunnan. Aussi, avec un souci tout autre que celui du rendement commercial, décida-t-on d'entreprendre la ligne qui s'achève; on l'étudia avec une préoccupation insouciant de l'argent, ce qui était le fait d'une politique inquiète, mais nullement de l'esprit calculateur et précis de l'homme d'affaires.

Il serait profondément injuste d'oublier cette origine politique du chemin de fer du Yunnan, maintenant qu'il se présente avec une grosse carte à payer et dans un milieu international tout autre que celui qui en avait fait décider la construction. Certes, sauf un certain nombre de chevaux-légers qui n'auraient pas été suivis, personne en France ne s'était donné pour but de conquérir le Yunnan. Ce n'est pas activement, mais bien passivement, et pour ainsi dire à la traîne, que nous avons participé à la politique des sphères d'influence. Nous n'avons pas voulu voir étouffer l'Indo-Chine par des rivaux qui montraient un appétit formidable, parce qu'ils ne prévoyaient pas plus que nous-mêmes les immenses changements que les dix dernières années ont introduits dans l'Extrême-Orient. Qui s'attendait alors à la guerre russo-japonaise et à ses conséquences morales, à une certaine décadence en Europe de

l'ambition coloniale passée du domaine des rêves aux difficultés du réveil, à l'Entente cordiale et à ce rapprochement des principales puissances ayant des intérêts en Extrême-Orient pour sauvegarder l'intégrité de la Chine ?

Le chemin de fer du Yunnan n'a qu'un tort, qui n'est pas celui de ne pas être payant, ce dont on s'est en réalité fort médiocrement soucié au début : il se présente avec tout l'agrément d'une très onéreuse police d'assurance à payer, alors qu'on ne croit plus à l'incendie. Il a le malheur de naître à la vie dans un monde où presque rien ne reste des éléments qui présidèrent à sa conception.

* * *

Et ce malheur inspire à certains, en présence de ce « tardillon », l'attitude la plus imprudente. Le chemin de fer du Yunnan ne nous sert à rien, et il nous coûte les yeux de la tête, il faut s'empresser de le vendre à la Chine, clament ces désillusionnés impulsifs avec la plus délicate ingénuité commerciale. Il est bien possible qu'un chemin de fer dirigé uniquement par des étrangers soit un anachronisme dans la Chine qui se fait, mais, quoi qu'il puisse en être, et quoi qu'il soit permis de penser de l'opportunité qu'il y aurait à envisager la vente de la ligne du Yunnan, il est clair que ses partisans ont une bien jolie manière de faire valoir leur marchandise. Quand on veut marier sa fille, il vaut généralement mieux ne pas commencer par la jeter à la tête des gens. Est-on si sûr que les Chinois tiennent absolument à racheter le chemin de fer du Yunnan pour le leur offrir avec cette brutalité ? Il n'est pas à croire que l'on veuille le céder à perte et la Chine a-t-elle les moyens, surtout avec tous les autres projets qu'elle nourrit, de consacrer 166 millions — avec les commissions d'emprunt ce serait sans doute un peu plus — au rachat des 467 kilomètres de voie ferrée de Ho-kéou à Yunnan-fou ? Un Chinois de marque me disait hier ici-même : « Si nous trouvons de l'argent, ce ne sera pas pour racheter un chemin de fer qui nous est utile tel qu'il est, mais bien pour en construire un autre là où nous n'en avons pas encore. » Si notre utilité et si les aspirations de « la Chine aux Chinois » doivent faire sonner quelque jour l'heure du rachat, on ne la hâtera pas et on ne la rendra pas plus avantageuse par l'empressement impolitique que certains Français ont commencé de manifester.

* * *

Il nous est d'autant plus facile d'avoir une politique en ce qui concerne le chemin de fer du Yunnan, que celle qui nous mènerait le plus avantageusement à la rétrocession est précisément la même qui conviendrait si nous devons exploiter indéfiniment la ligne. Il faut travailler à faire rendre à cette entreprise tout ce qu'elle peut rendre : à l'heure actuelle, il n'y a rien d'autre à faire, ni à tenter. Pour ce qui est de l'exploitation, la compagnie a tout intérêt à faire le mieux possible. Quant

à la colonie, elle doit s'ingénier à faciliter les formalités du transit, à en fixer raisonnablement les droits. Reste à la métropole à faire de son mieux pour rassurer les Chinois, à les amener à ne pas résister au développement des affaires qui donneront plus de vie au Yunnan, notamment à l'exploitation des mines, que les Européens pourraient dès maintenant encourager en achetant du minerai puisque, pour l'instant, on ne veut ni de leurs capitaux, ni de leur direction technique pour augmenter le rendement.

Les défiances des autorités du Yunnan semblent avoir une tendance à diminuer. La compagnie s'y emploie de son mieux par toute l'attitude qu'elle prend. Après avoir résisté de toutes leurs forces, essayé d'entraver le recrutement des coulis, les mandarins paraissent désirer les progrès rapides d'un moyen de communication qu'ils commencent à apprécier. Ils ont montré de la bonne volonté à constituer une police pour la sécurité de la ligne et ils répriment sans trop de difficulté les « squeezes » de cette police elle-même. Il y a parfois beaucoup à faire à cet égard : tout récemment, la police chinoise n'avait-elle pas imaginé de vendre pour 20 cents des cartes donnant le droit d'entrer pendant un mois dans la gare de Hokéou. Pour éviter ce péage supplémentaire, les voyageurs allaient à pied prendre le train à la gare suivante.

Les mandarins du Yunnan ont compris l'utilité du chemin de fer. Ce n'est pas, semble-t-il, à des hommes incapables de comprendre que l'autre jour, au banquet d'inauguration de la section de Mongtzeu à Ami-tchéou, on a servi à la fois comme un mets raffiné et un symbole, un énorme poisson de la baie d'Along : c'était la première fois que l'on mangeait au Yunnan un poisson frais venant de la mer qui n'est plus, grâce au rail, qu'à deux jours du Haut-Plateau. Mais reste cette opinion publique de la Jeune Chine exaspérée et exaspérante avec son étroitesse et les mensonges dont elle se repaît. Canton en est le centre : c'est ici que s'organisent les boycottages et les émeutes antiétrangères, et que se lancent les fausses nouvelles. Que l'on ne s'y trompe pas, c'est aujourd'hui la France qui, de toutes les nations étrangères, est la plus dénoncée par les journaux de Canton et, dit-on, aussi de Changhaï. Cela paraît étrange : dans ces dernières années nous n'avons jamais été, pour ainsi dire, qu'à la traîne dans la plantation des poteaux indicateurs des futures « sphères », et la guerre de 1884-1885 est bien loin. Peut-être, à vrai dire, certaines influences s'exercent-elles sur plusieurs organes de cette presse, les unes désireuses de faire oublier des ambitions, des empiétements véritables en en dénonçant d'imaginaires, et les autres de pousser à l'achat d'armes les autorités du Yunnan et du Kouang-si. Mais quelle que soit la cause, le fait n'est pas niable : notre politique est attaquée et calomniée même à tout propos. L'autre jour, les journaux de Canton ont publié, à l'unisson, un télégramme disant que M. Klobukovski était monté à l'inauguration de la section d'Ami-tchéou et avait

profité du banquet pour prononcer un discours annexionniste. Or, le gouverneur général n'avait pas quitté Hanoï, et un seul toast, purement cordial et humoristique, a été porté par M. Chemin-Dupontès, ingénieur de la compagnie.

Ce fait suffit à mesurer la mauvaise foi ou l'ignorante naïveté des organes de l'opinion publique qui fonctionnent ici. Il nous recommande la plus extrême prudence dans tous les gestes de notre exploitation du chemin de fer du Yunnan. Il convient de tout faire pour convaincre les Chinois que nous n'avons pour but que de trouver dans cette exploitation la contre-partie financière des sacrifices que nous a coûté l'établissement de la ligne : chacun sait, en France, que c'est la vérité pure et que, si même nous avons eu autrefois au Yunnan des visées politiques, elles n'étaient pour nous que de la défensive contre l'ambition de concurrents. L'évidence du caractère exclusivement financier et commercial que nous voulons donner à l'exploitation du chemin de fer du Yunnan finira bien par dessiller les yeux des Chinois eux-mêmes. N'oublions pas qu'ils ont intérêt à s'en convaincre, parce qu'en ne résistant pas au développement des éléments du trafic de la voie ferrée, ils aideront au développement du commerce du Yunnan lui-même et de sa puissance contributive. Certaines de leurs résistances actuelles, en particulier en ce qui concerne l'exploitation des mines sont, en effet, d'un Gribouille. Mais pour hâter la disparition de leurs soupçons qui entravent les progrès du Yunnan, il faut éviter toute parole qui fasse dresser l'oreille de ces lièvres politiques; en particulier, il convient de ne pas parler de faire prolonger par une entreprise française, sous quelque forme que ce soit, le rail au delà de Yunnan-fou dans la direction du Seu-tchouan. A quoi donc, après tout, nous servirait, en dehors de bénéfices purement financiers et temporaires d'un prêt d'argent, la réalisation de ce vieux projet? Pendant longtemps le Yunnan n'aura pas de quoi faire vivre deux chemins de fer divergents, puisqu'il ne fournit pas même de quoi suffire à l'activité d'un seul, et l'idée d'un trafic sérieux Haïphong-Seu-tchouan est de la pure fantasmagorie. La ligne de Seu-tchouan, se dirigeant vers la masse de la Chine, aurait des chances de prendre à la ligne du Tonkin la plus grosse part de ses transports. Elle aiderait la Chine, mal disposée comme elle est, à prendre sur notre frontière ces précautions militaires, pas bien inquiétantes certes, mais agaçantes, parce que superflues, et qui ont déjà amené la création de batteries dominant Lao-kay et d'un ou deux camps sur le haut Namti. Nous n'avons rien à dire à tout chemin de fer que les Chinois auraient le projet de construire au delà de Yunnan-fou, mais nous n'avons, par contre, aucune raison non plus d'en faciliter et d'en hâter la construction.

Nous n'avons, répétons-le, qu'à exploiter aussi bien que possible et, il faut l'ajouter, en silence le chemin de fer du Yunnan. Après tout, la concession nous a été donnée dans des termes qui nous garantissent le recouvrement futur de nos

avances actuelles. Elle prévoit le rachat par la Chine, au bout de trente années seulement, et à la condition que toutes les dépenses aient été payées. Si le Yunnan ne paie pas actuellement, il est impossible que ce pays, dont 6 ou 7 millions d'habitants, qui augmentent en nombre, sont dans le cercle d'attraction du chemin de fer, n'arrive pas à combler peu à peu le déficit de 4 millions environ que cette entreprise semble devoir entraîner dans les premières années suivant l'ouverture de toute la ligne à l'exploitation. C'est-à-dire que « nous tenons le bon bout », ce qui doit pousser la Chine à n'envisager le rachat qu'à des conditions acceptables pour nous et nous permettre, en attendant, d'exploiter patiemment et avec des vues d'avenir. Mais quoi qu'il doive advenir, il nous faut nous faire une règle d'éviter dans cette affaire à la fois l'attitude d'une politique de plus d'influence, dont rien ne saurait subsister dans la forme, puisqu'il n'en reste rien dans le fond, et les gestes inconvenants, injustes et maladroits du liquidateur qui veut se débarrasser à tout prix d'un « rossignol ».

ROBERT DE CAIX.

L'ABDICATION DE MOHAMMED-ALI

Le professeur Vambery, de l'Université de Budapest, a rapporté dans la *Neue Freie Presse* une conversation qu'il avait eue avec Mouzaffer ed Din quelque temps avant sa mort. Le clairvoyant souverain, qui venait d'accorder une Constitution à son peuple, avait prédit l'usage que son fils allait en faire pour le plus grand malheur de sa dynastie et de ses sujets. La prédiction s'est réalisée.

Le règne de Mohammed n'aura été ni long, ni heureux; le Chah n'a su réussir ni comme despote, ni comme monarque constitutionnel, et la crise qui se développait depuis deux ans vient d'avoir son épilogue naturel. Aussitôt après son couronnement — 19 janvier 1907 — Mohammed Ali Mirza entra en lutte avec son medjliss; en décembre de la même année il prépara sans succès un premier coup d'Etat contre cette Constitution à laquelle, comme Veli, Ahd d'abord, comme Roi ensuite, il avait plusieurs fois solennellement prêté serment. Un second coup d'Etat, le 23 juin 1908, réussit et lui fit croire qu'il était redevenu le maître incontesté de la Perse. Les leaders nationalistes, ceux qui purent échapper à l'emprisonnement ou à la mort, se réfugièrent à la légation britannique, et les cosaques de Liakhof bombardèrent le palais du Parlement. Le parti constitutionnel semblait anéanti. Mais bientôt Tebriz proclamait sa fidélité à la Constitution, chassait son gouverneur royaliste et se mettait en état de siège. Le Chah arma ses troupes et l'Azerbaïdjan fut le théâtre d'une longue et sanglante anarchie. La révolution gagna

Asterabad, Resht, Meched. Les représentants de la Grande-Bretagne et de la Russie protestèrent contre ces troubles si préjudiciables à leurs intérêts et pressèrent le Chah de faire la paix avec ses sujets en rétablissant la Constitution. Il promit et refusa sa parole; il jura fidélité et se rétracta encore. Devant tant de mauvaise foi le Sud de la Perse se souleva et le grand chef des Bakhtiaris, Samsem es Saltaneh, s'installa en maître à Ispahan le 4 janvier 1909. Tebriz cependant allait être réduit à la famine par les troupes de Mohammed.

Ni la Russie, ni l'Angleterre ne pouvaient rester sourdes aux plaintes de leurs concitoyens enfermés dans la citadelle assiégée et le 29 avril 1909 les soldats du général russe Snarski délivraient l'ancienne capitale des Séfévis. Le Chah fut très impressionné par l'attitude énergique du gouvernement russe. Il fit aussitôt appel à un cabinet pseudo-libéral et ordonna la révision de la loi électorale.

Espérant gagner du temps en calmant ainsi les appétits nationalistes, Mohammed s'était retiré dans sa résidence d'été de Baguéchah, se reposant sur Saad ed Daouleh du soin de mener à bien les réformes enfin accordées. Sa quiétude a été de courte durée : les *bakhtiaris* du Sardar-Assad et les *fidais* du Sipahdar en le chassant de Téhéran lui ont montré que le peuple persan n'avait plus foi dans la sincérité d'un trop tardif repentir. Déconsidéré pour avoir maintes fois renié sa parole, excommunié par le clergé pour avoir manqué à son serment sur le Coran, irrémédiablement impopulaire pour avoir nécessité la venue de troupes étrangères sur le sol de la Perse, le Chah n'avait plus qu'à abdiquer.

Son abdication va-t-elle rendre à la Perse les jours heureux et prospères qu'elle a connus autrefois sous le règne de Nurshivan le Juste?

Espérons-le de tous nos vœux : l'attitude calme et digne jusqu'ici des libéraux persans permet de le penser. Le choix qu'ils ont fait pour la régence d'un homme aussi populaire et sagement libéral qu'on dit être Azed el Moulk est également d'un bon augure pour la minorité du jeune Ahmed Mirza. Il fallait un tel homme : la tâche qu'il a devant lui est singulièrement délicate. Pour éviter toute intervention étrangère, il faut d'abord « maintenir l'ordre », selon l'expression dont s'est servi sir E. Grey aux Communes. Pacifiée et affranchie, la Perse devra ensuite tenir compte des avis qui pourront lui venir de Saint-Petersbourg ou de Londres. La sympathie de ces deux puissances est nécessaire aux libéraux persans, et leur parfaite entente au cours de ces derniers événements leur en fera apprécier tout le poids. Avec cela, de sérieuses réformes et la pratique d'une administration ferme et honnête assureront à la Perse son ancienne prospérité et aux Jeunes Persans l'estime et l'appui du monde entier.

M. S.

LES RÉVOLTES EN ARABIE

A l'heure actuelle, et d'une façon purement nominale, bien entendu, les diverses populations de la péninsule arabique sont soumises soit à la Turquie, soit à l'Angleterre, soit enfin à des souverains indépendants. En outre, nous devons relater la situation particulière du petit Etat de Koweït, qui est vassal de la Porte, tout en gardant une certaine indépendance; l'Imam de Mascate est dans une situation analogue puisqu'il touche une subvention du gouvernement britannique. Mais, la principauté de Koweït, ainsi que d'ailleurs la province anglaise du Lahedj, dont Aden est la capitale, semblent n'avoir pour le moment aucune influence sur l'orientation des autres groupes arabes. Pour bien comprendre les idées des groupes que la Turquie gouverne, il nous paraît nécessaire d'examiner succinctement quel modèle leur offrent les tribus indépendantes de la péninsule. Car, si les Arabes, sujets ottomans, trouvent des raisons pour se révolter contre le pouvoir central, il est bien évident que les combats de leurs voisins les aident beaucoup, en un mot facilitent, et excusent souvent leurs rébellions.

..

Des émirs indépendants règnent dans la majeure partie du territoire arabique, à savoir : dans la province du Hadramaout, de l'Oman, du Djebel Chammar et du Nedjd. Il est impossible d'apprécier d'une façon exacte la situation politique de ces contrées : les renseignements peu nombreux que nous en possédons nous apprennent que les troubles y sévissent à l'état permanent. Nous assistons tous les jours à des guerres de partisans qui se disputent la suprématie religieuse et politique. A vrai dire, ces luttes intestines occasionnent souvent des désordres dans les provinces turques, et les combats journaliers que se livrent les tribus rivales de l'Arabie centrale sont d'un fâcheux exemple pour celles qui habitent sur le territoire ottoman.

Le district montagneux du Hadramaout est la région la moins connue de l'Arabie : les voyageurs qui l'ont visitée, de Wrede (1843), Munziger et Miles (1870) et Van den Berg (1886), nous apportèrent très peu de renseignements sur son organisation politique, qui serait presque nulle. Les habitants, grossiers et fanatiques, obéissent à une multitude de principicules indépendants.

La province de l'Oman obéit depuis 1741 à un Imam, résidant à Mascate. La population est profondément ignorante : on peut dire que la plupart des Arabes de ce pays sont illettrés. Ils sont aussi très fanatiques, et un nombre très restreint d'Européens peut y séjourner.

Ces deux provinces ont une flotte à voiles très importante : le Hadramaout possède beaucoup de navires dans la mer Rouge; en 1858, il y eut même des désordres, dont furent victimes quel-

ques Européens, parce que les matelots étaient furieux de l'introduction des bateaux à vapeur; les navires de l'Oman sont également à voiles, mais ils peuvent aller jusqu'à Java.

Ces deux districts maritimes, vaguement soumis à l'influence anglaise, entretiennent des relations assez amicales avec la Turquie : ils sont d'ailleurs assez isolés du territoire turc, dont ils sont séparés par le désert de la Dahna; seules leurs extrémités touchent à la province d'El-Ahsa et du Yémen.

Si nous ne possédons pas beaucoup de détails récents sur le Hadramaout et l'Oman, nous sommes suffisamment édifiés sur le compte des autres provinces. Le Nedjd est le grand centre religieux du Wahabisme, secte musulmane hérétique, qui ne reconnaît pas le caractère sacré de Mahomet et ne veut rendre hommage qu'à Dieu seul, autocrate autoritaire. La grande révolte des Wahabites eut lieu en 1810 : on sait qu'à cette époque le gouvernement ottoman dut constater son impuissance; ce fut l'Egypte, qui, par le bras d'Ibrahim Pacha, vint à bout des sectaires, qui furent refoulés dans leur province, à moitié dévastée par les armées égyptiennes. Mais leur passé doit nous être un avertissement pour l'avenir : rien n'est moins certain que la tranquillité des habitants du Nedjd. D'ailleurs, n'avons-nous pas vu, en 1904, leur chef, Ibn Saoud, venir attaquer dans la capitale du Yémen, le maréchal Feïzi Pacha, gouverneur de la province. Il s'en borna là, et après avoir reçu des cadeaux du sultan, il fit acte d'une vague soumission spirituelle. Si nous avons à enregistrer une révolte arabe, comme il s'agira certainement de suprématie religieuse, les Wahabites ne resteront pas inactifs. Ils forment, en effet, la secte la plus puissante de l'Arabie : en plus du Nedjd, elle comprend la majorité des habitants des provinces turques d'El-Ahsa et de l'Asir, et elle commence à gagner beaucoup du côté du Djebel-Chammar.

Les révoltes de cette dernière province ne sont pas moins célèbres : dans la partie méridionale, il y a la tribu, commandée par Ibn Rachid, qui fut principalement en guerre avec les Wahabites d'Ibn Saoud; dans la partie septentrionale, soit aux confins du désert de Syrie, nous avons les Anazèh, qui vivent disséminés entre l'Iraq et la Mésopotamie; enfin, sur les bords mêmes de l'Euphrate, habite la tribu de Mountéfiq. Heureusement pour la contrée, ces différents groupes, ennemis les uns des autres, possèdent peu d'armes et peu de munitions.

Telle est, rapidement esquissée, la situation des tribus de l'Arabie indépendante : les facteurs de révolte sont nombreux; nous avons affaire à des gens qui ne comprennent pas qu'il y ait des luttes sans qu'ils y prennent part. En un mot, ces provinces ont toujours été et restent un danger sérieux pour le gouvernement ottoman.

*
*
*

La conquête turque de l'Arabie date théoriquement du début du xvi^e siècle. En 1517, le sultan

Sélim recevait les clefs de la Kaaba, le temple de la Mecque; ce fait lui accordait le titre de *protecteur des deux villes saintes*, La Mecque et Médine. Soliman le Magnifique affermit la souveraineté de son prédécesseur; et, pendant qu'une flotte turque occupait Aden et allait jusqu'à Mascate, les armées ottomanes s'avançaient jusqu'au Yémen, qui n'était conquis qu'au début du règne de Sélim II, vers 1570. Soixante ans plus tard, cette province reprenait d'ailleurs son indépendance : elle ne revint sous l'autorité du sultan que de nos jours, en 1872; la Porte avait aussi conquis la province d'El-Ahsa l'année précédente.

En quoi consistait cette occupation turque? C'était une suzeraineté théorique, dont les bases étaient partout les mêmes et n'ont pas varié à notre époque. L'Arabie fut divisée en un certain nombre de provinces, à la tête desquelles se trouvait un gouverneur général turc nommé par le gouvernement central. L'administration locale était laissée entre les mains des chefs de tribus, que le gouverneur tâchait de s'attacher par des présents ou des décorations. Un corps de troupe, toujours insuffisant, était chargé de faire la police; il n'intervenait que bien rarement, et son intervention suffisait à mettre les tribus d'accord contre lui. Lorsque l'armée permanente fut instituée, c'est-à-dire vers 1845, Damas et Sana devinrent chefs-lieux de corps d'armée. Mais les Arabes furent toujours exempts de service militaire; et, le recrutement étant régional, la loi de recrutement ne fut pas appliquée dans le Hedjaz et dans le Yémen. En 1892, des régiments d'Arabes furent organisés à base de tribus : ils formaient 65 régiments, en tout 275 escadrons, mais encore ces régiments existaient-ils plus sur le papier que dans la réalité. Enfin certaines particularités caractérisaient au point de vue militaire les deux grandes provinces arabes : tout d'abord, le Hedjaz formait un district à part, et n'était pas considéré comme *Ordou* proprement dit, ou région de corps d'armée; en cas de mobilisation, le Yémen ne fournissait qu'un contingent de troupes *Nizam* (armée active) et ne fournissait pas de troupes de réserve. La plus grande difficulté administrative fut toujours la récolte des impôts, et il est certain que le gouvernement ottoman n'a jamais encaissé les sommes qui lui étaient dues. Les gouverneurs de provinces choisissaient les moments propices et effectuaient de véritables *razias* contre les tribus qui avaient à payer un arriéré de dime. Ce fait s'est produit il y a quelques mois : le chérif de La Mecque, Hoseïn pacha, a mis en déroute, le 12 avril, la tribu d'Aboul-Harits, et lui a enlevé 150 chameaux et 8.600 têtes de bétail.

Ces petits faits se renouvelaient très fréquemment et ne rendaient pas populaire le gouvernement ottoman. La Porte ne s'en souciait d'ailleurs pas : il lui suffisait d'avoir un gouverneur nommé par elle et de recevoir des chefs de tribus un vague serment d'allégeance. L'unique amour-propre du Sultan, c'était d'être reconnu comme le maître des villes saintes, souverain spirituel

des Musulmans du monde entier, leur khalife; pour lui, la possession effective de l'Arabie découlait normalement de ce fait. Certains sultans poussèrent les conséquences beaucoup plus loin : la mer Rouge fut un instant appelée *mer sacrée* et considérée comme possession turque. « Il ne devra plus être permis dorénavant, s'exprimait un ordre du Sultan vers 1774, que les navires des infidèles se rendent à Suez. Ma puissance est grande, et telle est ma volonté impériale. La mer de Suez est réservée aux pèlerins de La Mecque, et le port de Suez doit suivre le sort des deux villes saintes, d'où se répandent la lumière de la vérité et le flambeau de la loi. »

* *

Quand Abdul Hamid II monta sur le trône en 1876, l'Arabie venait à peine d'être pacifiée, car le Yémen et El-Ahsa étaient devenues provinces turques depuis quelques années seulement. Pendant tout son règne, ce merveilleux politique fit tout pour s'imposer réellement comme khalife de l'Islam. Il est malheureux pour les musulmans que les procédés de cet homme furent parfois criminels, souvent malhonnêtes. Par l'octroi de la Constitution, en juillet 1908, Abdul Hamid signait la chute du panislamisme et préparait sa destitution. Il aimait trop son idée d'union musulmane universelle et il était fatal qu'il y revint : il y est effectivement revenu, et on a pu voir qu'il a étayé sa contre-révolution sur le sentiment religieux.

Après une vigoureuse campagne panislamique, le Sultan conçut l'idée du chemin de fer du Hedjaz, qui fut accueillie avec le scepticisme que l'on sait. Neuf ans ont passé depuis l'iradèh impérial décrétant le commencement des travaux, et la voie ferrée atteint Médine, se trouve à quelques kilomètres de La Mecque. Par ce travail gigantesque, le Sultan acquit l'amour des Musulmans du monde entier, et de tous côtés les subsides affluèrent. La politique panislamique fut à ce moment dans son plein succès ; songeons que des drapeaux turcs ont été plantés jusque dans les Indes néerlandaises. L'Égypte fut le pays le plus attaché à cette politique, dont le principal organe fut la *Liwa*, le journal de Moustafa Kamel. Pour tous les Musulmans ce fut une stupéfaction quand on vit Abdul Hamid accorder une Constitution, et alors le panislamisme disparut du jour au lendemain. La presse arabe, qui avait couvert de fleurs son khalife, accabla d'injures le souverain constitutionnel, et finalement tous applaudirent à sa chute.

Mais n'applaudissent-ils pas aussi à la chute de ses projets? ou, d'une façon plus nette, que va devenir le chemin de fer du Hedjaz? On parlait d'une ligne La Mecque-Djedda, et maintenant, tout projet, de ce côté, est abandonné, puisqu'il est question de créer un service d'automobiles. Depuis quelques mois, nous n'avons plus aucun détail sur l'état d'avancement des travaux, et tous les jours la presse arabe se demande avec anxiété si la voie ferrée atteindra même La Mecque. D'autre part, constamment on a signalé des destructions partielles de la ligne par les Bédouins :

nous savons, en effet, que certaines tribus avaient le monopole du transport des pèlerins. Elles se sont révoltées quand elles ont appris le projet de chemin de fer qui allait leur supprimer la totalité de leurs revenus. On ne sait pas exactement comment la diplomatie d'Abdul Hamid se serait tirée de ce mauvais pas, mais on peut se demander ce que fera le nouveau gouvernement. Le Sultan déchu pouvait peut-être impressionner les Arabes par la religion, mais le nouveau Sultan tient plus son pouvoir du Congrès de San Stefano que d'Allah!

* *

Alors, ce chemin de fer du Hedjaz, cet instrument rêvé du panislamisme, va peut-être servir de cause immédiate à la révolte arabe. La révolte arabe? On se demande si cette expression est bien exacte; du temps d'Abdul Hamid elle ne l'aurait pas été; nous tâcherons de montrer qu'elle peut se comprendre maintenant.

Sous Abdul Hamid, il ne pouvait être question que de révoltes arabes partielles : la diplomatie hamidienne avait toujours manœuvré dans ce but, et il faut avouer qu'elle y avait réussi. Toutes les tribus haïssaient peut-être autant les unes que les autres le gouvernement ottoman, mais elles se détestaient encore plus entre elles. Quand, en 1901, l'émir Ibn Saoud rêva de reconstituer cet empire wahabite qui avait eu un instant les villes saintes en sa possession, au début du XIX^e siècle, il s'adressa à l'émir du Chammar, Ibn Rachid, son ennemi. Il était certain à ce moment de l'appui du cheikh de Koweït, et si l'émir Ibn Rachid s'était mis d'accord avec lui, il est permis de supposer que la puissance ottomane serait définitivement tombée en Arabie. Mais la diplomatie turque veillait, et son activité réussit à assurer la neutralité de l'émir du Chammar. Dans une autre partie de son empire, la Porte avait pu semer des divisions. C'est ainsi qu'il y avait, d'un côté, les Kurdes et leurs alliés arabes du Chammar septentrional, soit une vingtaine de mille hommes, et de l'autre, les Anazèh, les tribus du Chammar méridional et les Kurdes Bérazièh, soit un peu plus d'hommes que leurs ennemis. Il existait même une tribu neutre qui n'avait jamais pris parti dans ces guerres civiles, les 15.000 Yézidis du Djébel Sindjar. Enfin, dans l'Arabie méridionale, l'imam Yahya Ibn Hamid ed Din se trouvait complètement isolé, et pour comble de bonheur, la diplomatie turque constatait bientôt qu'un nouveau mahdi s'élevait contre lui. Toutes ces tribus s'en voulaient à mort, et leur union contre le gouvernement central paraissait difficile, sinon impossible.

Mais, à l'heure actuelle, les griefs communs de ces groupes contre la Porte s'accroissent beaucoup, et peut-être les Jeunes-Turcs verront-ils l'Arabie se révolter en masse. Pourtant, selon nous, il ne peut pas être question de *nationalisme* arabe, mais simplement d'une union momentanée. Evidemment, il était tout indiqué de susciter le nationalisme arabe en face du nationalisme jeune-

turc qui, lui, existe réellement. Pourtant, sur quoi se fonde-t-on pour prétendre qu'en Arabie le nationalisme se réveille? Nous allons voir tout à l'heure qu'au contraire chacun tire de son côté; si les Wahabites ont une grande influence dans la péninsule arabique, ce qui est incontestable, ils ne sont pas les seuls à en avoir. En réalité, nous croyons que l'Arabie est un « foyer d'individualisme anarchique » (1). Pratiquement, il est possible — il est probable même — que les tribus s'uniront contre les Turcs; mais quand les Turcs seront chassés de la péninsule, qui régnera sur les villes saintes? C'est en ces termes que le problème se posera, si les Arabes réussissent à vaincre les Turcs. De nos jours, les conflits internes d'une puissance orientale ne se résolvent pas sans interventions étrangères : nous sommes ainsi empêchés d'émettre un pronostic quelconque sur le successeur possible de Mohammed V au khalifat, si la succession arrive à être vacante.

*
* *

Nous venons de parler des griefs communs des Arabes contre les Turcs : voyons donc les raisons qui pourraient unir ceux-là contre ceux-ci. Nous pouvons les ramener à trois principales : le rétablissement de la Constitution, l'irrégion des maîtres actuels de la Turquie, le nationalisme des Jeunes-Turcs.

Depuis que Mozaffer ed Din a octroyé à ses sujets une Constitution que son successeur ne voulait pas leur laisser, tout l'Orient s'est levé dans un même mouvement et a réclamé la même faveur. Pour ce motif, les constitutionnels persans engagèrent la guerre contre leur souverain; et les Jeunes-Turcs ont fait deux révolutions successives; les Egyptiens la réclament dans leurs journaux, quand ils ne vont pas jusque dans la rue pour manifester leur opinion. Mais, si les chefs du mouvement et les gens éclairés de la population se rendent compte de leurs exigences, la masse les a suivis sans trop comprendre. Pour elle, le mot « Constitution » signifie amélioration, avenir meilleur : bien entraînés par la presse musulmane, qui a pris dans ces derniers temps une extension considérable (2), tous demandent avec enthousiasme un régime constitutionnel. Pourtant, une certaine partie du clergé musulman et toute la population illettrée de l'Islam pensent encore que le gouvernement d'un pays par des représentants élus de la nation n'est pas conforme au Coran et à la religion musulmane. Or, la population de l'Arabie est profondément ignorante et, à part quelques exceptions, il est possible d'affirmer que la plupart des Arabes sont illettrés; de plus, la presse n'a pas pénétré dans ces milieux, et les gens instruits ne sont donc pas encore acquis aux idées nouvelles. Malgré tous les articles de journaux, malgré tous les opus-

(1) PAUL IMBERT. *La Rénovation de l'empire ottoman* (Perrin, 1909).

(2) D'après la liste donnée par la *Revue du Monde musulman* (mai 1909), il y a en Turquie, depuis la Constitution, plus de sept cents journaux et revues en diverses langues.

cules publiés sur la question par des Musulmans, il en est encore qui pensent que toute innovation dans l'Islam est une hérésie, surtout une innovation apportée par les infidèles. Presque toute l'Arabie méridionale est wahabite; les puritains de l'Islam, comme on appelle souvent les Wahabites, n'accepteront pas ce nouvel état de choses. Dans l'ordre divin, ils adorent un seul Dieu, autocrate autoritaire; dans l'ordre politique, ils en sont encore à la souveraineté absolue. Quoi qu'il en soit, en fait, les populations de la péninsule sont opposées à la Constitution : à part la question de religion, leur intérêt les force à prendre cette attitude. Toute la secte wahabite est donc contre la Constitution, et, en avril dernier, les Arabes du Hedjaz demandèrent officiellement l'abolition de la Constitution et la dissolution du Parlement : on se rappelle que le gouverneur de Médine s'en tira en donnant aux mutins la somme énorme de 4.200 livres!

Comme on doit le penser, l'irrégion quasi-officielle des Jeunes-Turcs n'est pas faite pour plaire aux Arabes dont nous venons d'esquisser la mentalité. Sans nous faire d'illusions sur la nature de leur athéisme — car au fond le « musulman » sommeille en eux — nous constatons que réellement nous avons affaire à des hommes nouveaux. Tout d'abord, leur éducation s'est faite dans nos pays et selon nos principes, ce qui n'excite pas en leur faveur la sympathie des vieux musulmans que sont encore les Arabes. On prétend ensuite que les principaux membres du Comité *Union et Progrès* sont des adeptes de la franc-maçonnerie. Mais nous abordons là un sujet brûlant et très controversé. « Certains affirment, disait récemment Izzet pacha, ancien secrétaire d'Abd ul Hamid, à un correspondant de la *Westminster Gazette*, que les Jeunes-Turcs ne sont pas de véritables musulmans, et que le gouvernement actuel n'est pas basé sur l'Islam : c'est une erreur grossière. Par exemple, on a dit qu'Ahmed Riza était un adepte de la philosophie de Comte, et qu'il considérait peu la religion; mais on peut être philosophe de cette façon, tout en restant bon musulman. Tel est précisément le cas d'Ahmed Riza, que je connais personnellement. » Dans la bouche d'Izzet pacha, ces paroles sont assez curieuses. — De plus, certaines idées d'égalité de la Jeune-Turquie sont un peu contraire à la tradition islamique : l'unité d'enseignement, dont il est fortement question en ce moment; l'admission de tous les sujets du Sultan dans l'armée, sans distinction de confession. Le Musulman comprend bien la liberté de conscience et la liberté d'un culte qui n'est pas le sien; mais il admettra néanmoins très difficilement que l'Infidèle soit son égal.

Le nationalisme exagéré des Jeunes-Turcs mécontente certainement les autres sujets de l'empire, et surtout les Arabes. La révolution turque a été « un triomphe de l'Europe sur l'Asie », et ce fait s'accroît de plus en plus. On sent que les Jeunes-Turcs voudraient donner une unité à leur pays, dont tous les habitants parleraient la même

langue. Mais, d'autre part, on s'aperçoit qu'il sera presque impossible d'effacer les tendances séparatistes des diverses nationalités. Le fait, pour les Jeunes-Turcs, d'y essayer sans donner des garanties à ces nationalités, leur enlève toutes les sympathies.

Donc, les Arabes s'entendront toujours sur ces points contre leurs maîtres de Constantinople : mais leur alliance sera de courte durée, car la question du khalifat se posera immédiatement. Nous allons examiner maintenant quelles sont les diverses candidatures qui peuvent se présenter : nous verrons aussi quelles sont les mesures que le gouvernement central a prises contre les divers groupes qui menacent son autorité. Ce serait folie que de donner une solution quelconque à ces questions ; mais il ne semble pas absurde d'affirmer que le *statu quo* demeurera difficilement.

*
*
*

Dans le courant du mois dernier, une nouvelle sensationnelle, venue on ne sait d'où, prit rapidement d'immenses proportions : Izzet pacha manifestait son intention de créer un khalifat arabe indépendant de celui de Constantinople. Toute la presse musulmane fut émue de ce fait, et en Egypte ce fut un véritable affolement quand on annonça qu'Izzet pacha venait se fixer à Alexandrie. En réalité, la nouvelle était fautive ; l'ancien secrétaire d'Abdul Hamid n'avait pas quitté Londres. Néanmoins, tous les jours, les journaux cairotes consacraient de longs articles à ce sujet : tous étaient furieux, faisaient de grandes phrases, parlaient de trahison. Izzet pacha, interviewé par un rédacteur de la *Westminster Gazette*, a donné un démenti formel à tous les bruits qu'on avait fait courir sur son compte. Mais il nous est permis de nous demander si Izzet n'avait pas lancé lui-même ces bruits pour tâter le terrain. Il a beaucoup de partisans dans la région de Damas. Ces derniers marquent leur sympathie ouvertement à Izzet : ils n'ont pas craint, en effet, d'envoyer à la Chambre un de ses amis (1). Le gouvernement ottoman a, dit-on, très peur de menées possibles d'Izzet pacha : en fait, la Porte lui attribue tous les mouvements hostiles qui se produisent un peu partout. Comme l'interview d'Izzet a roulé presque exclusivement sur le Yémen, nous en reparlerons plus tard ; bornons-nous à constater ici son attachement à Mohammed V, qu'il a affirmé à plusieurs reprises. Dans une lettre qu'il a adressée au *Times*, le 10 juin dernier, il s'exprime en ces termes : « J'ai lu dans le *Times* du 26 mai qu'on m'accusait en Turquie d'entretenir des délégués en pays arabe. Je démens cette accusation de la façon la plus formelle, et il est impossible à qui que ce soit d'apporter une preuve de ce qu'il avance à ce sujet. » Suivent encore des protestations de dévouement envers le régime constitutionnel.

La puissance wahabite est sans contredit l'élément le plus important de la presqu'île arabique ; si elle a eu la force de s'emparer des villes saintes, rien ne l'empêcherait de le faire encore si elle ne rencontrait pas d'opposition parmi les Arabes eux-mêmes. Ce groupe est uni par un lien religieux encore solide : s'il se révoltait, nous serions obligés de voir l'influence dont dispose le chef, Ibn Saoud. Il semble que nous assisterions alors à la levée du Nedjd, de l'Oman, d'El-Ahsa, d'une partie du djebel Chammar et de l'Asir : son autorité reconnue risquerait fort de s'étendre comme en 1904, « de Koweït à Damas et jusqu'aux approches de la mer Rouge ». Depuis sa dernière équipée, presque victorieuse, puisqu'il s'est avancé dans le Yémen et n'a cédé qu'à des cadeaux, l'émir Ibn Saoud n'a pas bougé : indépendant lui-même, il n'a peut-être pas de visées de conquête territoriale.

L'imam Yahya Ibn Hamid ed Din vient de nous donner la preuve que, s'il est un bon guerrier, il est encore un meilleur diplomate. Il possède maintenant l'Yémen d'une façon quasi-indépendante, enlevant ainsi à la Turquie la plus riche province qu'elle possédait en Arabie. La secte dont il est le chef, les Zeïdiya, a refusé, depuis le xvii^e siècle, de reconnaître la suprématie confessionnelle du Sultan. Profitant des exactions des fonctionnaires, l'imam Yahya, se mit rapidement en état de rébellion ouverte contre un pouvoir qui n'existait guère que de nom. Le Sultan, après avoir, l'année passée, envoyé une colonne expéditionnaire de 30.000 hommes, qui ne fut pas victorieuse, essaya de négocier. L'imam exigea la reconnaissance par Abdul Hamid de son pouvoir religieux, de sorte que les négociations n'aboutirent pas. Quand le régime constitutionnel fut introduit à Constantinople, l'imam s'empressa de se mettre en relations avec les membres du Comité *Union et Progrès* : à Constantinople, on en était encore à l'enthousiasme lyrique de la victoire inattendue ; les Jeunes-Turcs crurent immédiatement à une soumission. Le nouveau gouvernement pria donc Yahya de lui envoyer des délégués ; ceux-ci arrivèrent en février dernier dans la capitale. Ils avaient été comblés d'honneur sur tout leur parcours, et à Constantinople on leur fit fête : les journaux ne tarissaient pas d'éloges sur le loyalisme de l'ancien rebelle ; ce qu'Abdul Hamid n'avait jamais pu obtenir, le gouvernement constitutionnel le gagnait sans le demander. Il suffisait donc de rendre public ce second alinéa de l'article premier de la Constitution : « L'empire ottoman forme un tout indivisible dont aucune partie ne peut jamais être détachée pour quelque motif que ce soit » (!) ; la Constitution était donc bien une panacée universelle. Les délégués yéménites se mirent alors en rapport avec le ministère et demandèrent pour leur maître un pouvoir indépendant. Les Jeunes-Turcs étaient battus sur le terrain diplomatique : car ils s'étaient trop avancés pour reculer. Aussi le gouvernement s'empressa de déférer à la plupart des exigences de l'imam. Ce dernier possède mainte-

(1) GEORGES GAULIS, Force et faiblesse de la Jeune Turquie (Bulletin du Comité de l'Asie Française, juin 1909).

nant un pouvoir indépendant et héréditaire, sous le contrôle d'un fonctionnaire spécial, qui contre-signera ses décrets. En plus de sa puissance territoriale, l'imam Yahya a certainement gagné du prestige auprès des populations par sa récente victoire : il est le premier chef de tribu qui obtienne des faveurs de la Porte sans combattre. Cette victoire sans précédent peut mettre de son côté beaucoup de tribus soucieuses de se libérer de la Turquie, au gouvernement de laquelle elles doivent encore payer l'impôt : l'imam Yahya sera peut-être sollicité d'agir, et maintenant, il a quelques atouts dans son jeu.

Izzet pacha fut également accusé d'entretenir des relations avec l'imam Yahya et de faire de la propagande en sa faveur. Voici, en substance, les déclarations qu'a faites Izzet à ce sujet : « C'est une grande erreur ! On prétend que je soutiens l'imam Yahya, qui essaie d'obtenir le khalifat. Mais ceux qui émettent ces prétentions oublient que j'ai été un fervent promoteur du chemin de fer du Hedjaz, qui pouvait contribuer à affermir la puissance ottomane dans cette province, ainsi que dans le Yémen. Quand j'ai proposé au Sultan la construction de cette ligne, je n'étais pas seulement préoccupé de la sécurité des pèlerins, j'avais également en vue l'unité de l'empire ottoman. Selon moi, cette voie ferrée devait soutenir les intérêts du gouvernement mieux que toutes les troupes qui étaient envoyées chaque année pour pacifier la contrée : je n'ai pas changé d'avis à l'heure présente... Le khalifat appartient à la famille d'Osman depuis sept cents ans (*sic*) (1517-1909) ; on ne pourrait trouver dans toutes les parties du monde musulman quelqu'un qui soutiendrait un autre khalife que le Sultan de Constantinople... Je ne veux pas qu'on dise que je m'oppose à la politique actuelle du gouvernement ottoman ; mais je peux affirmer une chose, c'est que, par le chemin de fer du Hedjaz, j'avais fourni à mon peuple les moyens suffisants pour maintenir la suprématie dans le Yémen et à y faire régner l'ordre. Aussi, le gouvernement a-t-il moins d'excuses qu'auparavant en accordant l'indépendance à l'imam Yahya. Il est infiniment probable qu'il ne pourra plus s'arrêter dans cette voie, et bientôt plus de douze chefs de tribus lui auront demandé l'indépendance. Il n'en sortira pas un plus grand bien pour les Arabes, qui seraient plus heureux sous le drapeau du Croissant et l'étendard de la Constitution. »

Dans l'Yémen aussi, mais plus encore dans l'Asir, nous avons enregistré dernièrement la révolte du seyyed Mohammed, qui a réussi à se faire reconnaître comme mahdi par un certain nombre d'habitants de ces deux régions. Le gouvernement turc a envoyé des troupes contre lui et paraissait tout disposé à continuer : d'ailleurs, cette révolte nous paraît tout à fait locale, et nous ne devons pas lui attribuer plus d'importance qu'elle n'en a.

Quoique, dans le Hedjaz, nous ne nous trouvions pas en face de rébellions systématiques, nous ne pouvons pas nous abstenir de compter

avec tous les désordres qui se sont produits dans la patrie religieuse de tous les Musulmans. Les tribus sont toujours en guerre contre les garnisons turques pour les motifs les plus futiles. Leur colère a été encore excitée par la construction du chemin de fer, et nous avons vu que, d'accord avec l'ancien gouverneur, Ratib pacha, qui s'en faisait une source personnelle de revenus, les mutins détruisaient presque journallement la voie ferrée et coupaient les fils télégraphiques. Il y a quelques mois, ils envoyaient un ultimatum à la Porte, demandant la destitution du gouverneur, la destruction du chemin de fer, l'abolition de la Constitution. Le gouvernement cédait sur un point et renvoyait le gouverneur général de la province, Kiazim pacha : on comprendra difficilement pourquoi le gouvernement ottoman, qui ne pouvait pas satisfaire aux demandes principales des révoltés, cède sur une partie accessoire de l'ultimatum. C'est avouer sa faiblesse, tout en ne contentant personne. Il est vraisemblable que les populations de la contrée seront d'un précieux secours pour le conquérant inconnu qui se présentera contre la Turquie. En effet, le gouvernement actuel les gêne beaucoup. La Constitution les oblige à renoncer à leurs instincts pillards et exigera d'eux un impôt régulier ; le chemin de fer du Hedjaz supprime leur principale ressource, car le monopole du transport des pèlerins leur était auparavant réservé.

Pour être complet, il faut signaler un compétiteur extérieur à l'Arabie, mais qui pourrait se trouver forcé d'agir et disposerait alors de grandes chances, car il possède déjà beaucoup de sympathies : le khédivé. Pour invraisemblable que paraisse cette assertion, rien ne nous empêche de supposer que la diplomatie anglaise n'insufflera pas à Abbas Hilmi cette idée de conquérir les villes saintes, de devenir le khalife de l'Islam. L'Angleterre, qui détient déjà les ports de Suez, d'Aden, de Mascate, ajouterait Djedda et Yanbo à la liste et l'Arabie serait ainsi menacée de son influence. « L'Angleterre occupe l'Égypte dont le Hedjaz et le Yémen sont une dépendance historique : l'Arabie a toujours suivi la fortune des maîtres du Nil (1). » Un fait nous semble certain, c'est que, si le pouvoir spirituel de l'Islam doit changer de mains, ce changement ne se fera vraisemblablement pas sans l'intervention de la diplomatie européenne, et l'Angleterre est plus intéressée à la question que les autres puissances. Nous assisterions évidemment à une modification considérable de la politique orientale : mais il faut nous habituer à ne pas la considérer comme immuable. La puissance islamique a beaucoup moins d'importance, au point de vue spirituel, qu'elle n'en avait il y a quelques siècles. Avec le sentiment des nationalités qui vient de naître en Turquie avec la Constitution, le fait pour le khédivé de détenir La Mecque et Médine n'en ferait pas un suzerain du Sultan de Constantinople.

(1) PAUL IMBERT, *op. cit.*

* *

Dans ce résumé de la situation en Arabie, nous avons un peu vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Cependant, il ne paraît réellement pas possible que le Sultan constitutionnel puisse conserver la possession de l'Arabie. Au point de vue territorial, il ne possède plus réellement que le Hedjaz qui est en pleine révolution. Sur la question de suprématie religieuse, il est difficile que l'Europe agisse officiellement : on ne conçoit pas un congrès forçant l'Arabie à reconnaître Mohammed V comme khalife. L'influence européenne ne peut se faire sentir que d'une façon toute secrète. Tout pronostic est donc impossible ; d'ailleurs nous n'avons pas eu la prétention de résoudre le problème du khalifat : nous avons simplement voulu en exposer les données.

G. WIET.

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin du Comité pendant douze mois à dater du 1^{er} janvier de l'année de leur souscription.

LE

COMMERCE EXTÉRIEUR DU JAPON

EN 1908

A suivre sur un diagramme la courbe décrite par le commerce général du Japon, depuis l'avènement de l'ère actuelle — cette ère date de 1868 — on constate que, à part un léger fléchissement pour l'année 1899, la courbe développe un mouvement ascensionnel nettement déterminé, dont le point culminant semble avoir été atteint en 1907. Depuis, la courbe fléchit à nouveau, mais d'une manière brusque et très prononcée.

En 1871, le commerce général de l'empire japonais était de 38.885.000 yen. En 1880, il passait à 65.021.000 yen pour atteindre, en 1890, le chiffre de 138.332.000 yen et celui de 491.691.000 yen en 1900. C'est là une marche ascendante vertigineuse, puisqu'en trente ans le commerce a plus que décuplé. Mais le chemin parcouru de 1900 à 1907 est aussi digne d'arrêter notre attention, nous dirions même, l'appelle spécialement, car c'est à partir de 1900 que le Japon fait figure de grande nation commerciale et commerçante. En effet, son trafic s'élève, alors, à plus de 1.250 millions de francs. Et sur les marchés d'Extrême-Asie, il commence à lutter d'influence avec les nations occidentales. Celles-ci lui ont, par surcroît, comme accordé la consécration officielle de sa modernisation en traitant de pair avec lui, lors de la campagne des Boxeurs. Auparavant, en 1899, avait eu lieu la révision des traités.

En 1900, les exportations s'élevaient à 204.429.000 yen, les importations à 287.261.000

yen. Tels sont, depuis, en milliers de yen, les chiffres du commerce extérieur japonais :

Années	Exportations	Importations	Total	Balance
1901...	252.349	255.816	508.166	I. 3.467
1902...	258.303	271.731	530.034	I. 13.428
1903...	289.502	317.435	606.637	I. 27.633
1904...	319.260	371.160	690.621	I. 52.099
1905...	321.533	488.528	810.057	I. 167.004
1906...	423.754	418.784	842.539	E. 4.970
1907...	432.412	494.407	926.880	I. 62.034

Ainsi, de 1900 à 1907, la balance du commerce s'est soldée presque constamment en faveur des importations. Et la moyenne de cette balance est une somme annuelle de plus de 50 millions de yen. Faut-il augurer de ce fait que l'état financier du Japon est déplorable? On ne le saurait faire sans imprudence, étant donné que c'est une règle pour ainsi dire générale que les exportations soient excédées par les importations. Ainsi en est-il pour la Grande-Bretagne, pays prospère. Ce qui, au premier abord, paraîtrait un argument de plus de poids pour ceux qui inclinent à juger précaire la situation économique du Japon, c'est l'exode du numéraire or et argent ainsi que l'exportation des lingots. On remarque, en effet, que pour la période de 1900 à 1907, l'excédent des exportations de lingots et de numéraire a été de 45.305.000 yen, soit une moyenne annuelle de 5.663.000 yen. Mais cet excédent est largement balancé par l'entrée au Japon de l'argent étranger sous la forme de dépenses annuelles considérables, effectuées par les voyageurs occidentaux et américains. Et si l'on jette dans la balance le fret des marchandises transportées par une marine marchande des plus agissantes; si, d'autre part, l'on tient compte que les marchandises importées sont toujours évaluées le fret y compris, alors qu'il n'en est pas de même dans l'évaluation des marchandises exportées, l'égalité n'est pas loin d'être instaurée entre les importations et les exportations. Quoique, à vrai dire, ce n'est pas la balance du commerce, mais celle du crédit et du débit qui est le thermomètre indiquant la température financière d'un pays. Et sous ce rapport, il y a, en ce qui concerne le Japon, une démarcation fort nette entre le commerce général et la situation financière, celle-ci grevée par les emprunts à l'étranger.

De telle sorte que le commerce général, considéré en son ensemble et comme un tout indépendant, n'apparaît nullement au cours de cette période octennale de 1900 à 1907 comme désavantageux pour le Japon, et en est-il une preuve plus sensible que son développement constant?

* *

Telle était la situation du commerce extérieur japonais jusqu'au 1^{er} janvier 1908, et cet aperçu sommaire mais précis est nécessaire pour saisir l'écart qui s'est manifesté depuis. Le fléchissement de la courbe peut être mesuré par les devis qui suivent et qui représentent mathématiquement

l'effort commercial du Japon en 1907 et pendant l'année d'après. Encore que le montant des affaires ne cesse, en 1908, d'être fort élevé, il suffit de comparer les chiffres de 1907 à ceux de 1908 pour constater que la baisse est générale, qu'elle ne porte pas sur une catégorie déterminée de marchandises et qu'enfin le commerce japonais, cette année dernière, a suivi une ligne à peu près parallèle à celle de 1907, mais évidemment à une altitude inférieure.

Au reste, des statistiques aussi précises que les suivantes permettent de contrôler la lassitude qui s'est manifestée en 1908, dans les opérations des négociants japonais et des négociants étrangers établis au Japon.

EXPORTATIONS

PREMIÈRE CATÉGORIE

DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS, TABAC

	1907 — yen	1908 — yen
A) <i>A l'état naturel.</i>		
Riz.....	3.677.576	3.923.469
Algues marines.....	1.709.338	1.356.943
Sèches.....	2.401.403	1.788.520
Divers.....	9.322.906	7.219.024
Total.....	17.111.223	14.287.956
B) <i>Ayant subi une pré- paration.</i>		
Thé.....	12.619.110	11.156.342
Sucre raffiné.....	2.591.821	3.454.154
Saké (vin de riz).....	3.388.576	3.328.712
Bières.....	1.330.007	1.250.777
Cigarettes.....	2.055.225	1.601.590
Divers.....	5.598.701	5.902.793
Total.....	27.583.440	26.694.368
Total général pour la 1 ^{re} catégorie.....	43.690.225	41.299.770

DEUXIÈME CATÉGORIE

MATIÈRES PREMIÈRES

Charbon de terre.....	19.052.930	18.234.734
Bois de charpente.....	13.275.223	8.557.351
Soie brute.....	6.244.996	7.881.158
Divers.....	5.117.076	6.626.527
Total pour la 2 ^e catégorie..	43.690.225	41.299.770

TROISIÈME CATÉGORIE

PRODUITS MANUFACTURÉS MAIS DEVANT SUBIR
UNE NOUVELLE OPÉRATION

Camphre.....	5.026.858	2.063.410
Huile de poisson.....	2.975.235	2.428.765
Soie grège.....	116.888.627	108.607.964
Coton filé.....	30.250.327	20.723.658
Cuivre brut et préparé.....	29.262.693	21.255.013
Paille entrelacée.....	5.002.262	3.948.217
Divers.....	9.523.231	11.356.827
Total pour la 3 ^e catégorie..	198.929.233	170.383.854

QUATRIÈME CATÉGORIE

PRODUITS ENTIÈREMENT MANUFACTURÉS

Habutæ (tissus de soie)....	29.149.478	28.067.928
Mouchoirs de soie.....	5.295.780	3.905.430
Tissus de coton.....	16.363.667	14.620.008
Serviettes de coton.....	2.100.669	1.313.516
Caleçons et tricotés de coton.	3.687.661	3.106.106
Porcelaine et grès.....	7.217.615	5.079.449
Objets en laque.....	1.643.154	957.674
Miroirs.....	606.659	413.529
Ombrelles, parapluies.....	1.595.355	1.517.329
Paillassons.....	5.743.279	5.765.053
Allumettes.....	9.446.532	9.468.802
Divers.....	59.403.955	47.103.471
Total pour la 4 ^e catégorie..	142.253.804	121.318.265

CINQUIÈME CATÉGORIE

Divers.....	2.844.948	4.255.223
Total général des exportations.....	432.412.873	378.239.436

IMPORTATIONS

PREMIÈRE CATÉGORIE

DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS, TABAC

	1907 — yen	1908 — yen
A) <i>A l'état naturel.</i>		
Riz.....	30.936.002	22.686.446
Blé.....	3.669.145	2.509.756
Pois et fèves.....	10.408.868	11.583.585
Divers.....	2.997.168	4.298.170
Total.....	48.011.183	41.077.957
B) <i>Denrées ayant subi une manipulation.</i>		
Farine de blé.....	6.212.241	2.829.178
Sucre.....	19.864.982	19.604.153
Liqueurs.....	986.714	886.823
Divers.....	3.583.354	3.883.299
Total.....	30.647.291	27.203.455
Total pour la 1 ^{re} catégorie..	78.658.474	68.281.412

DEUXIÈME CATÉGORIE

MATIÈRES PREMIÈRES

Coton brut.....	115.641.599	90.256.379
Laine.....	14.353.457	6.656.394
Lin, chanvre, jute.....	3.566.120	2.739.838
Phosphorite.....	3.900.251	3.350.958
Tourteaux.....	21.042.114	24.461.225
Divers.....	29.178.763	25.961.067
Total pour la 2 ^e catégorie..	187.682.304	153.425.861

TROISIÈME CATÉGORIE

PRODUITS EN PARTIE MANUFACTURÉS

Cuir.....	3.960.141	3.003.659
Indigo sec.....	5.876.830	5.422.043
Coton filé.....	2.413.942	1.412.906
Lingots et saumons de fer..	4.167.881	3.839.075
Fer en barres, en feuilles, en plaques.....	26.671.830	19.197.024
Rails.....	3.827.502	5.072.175
Tuyaux et pipes de fer.....	3.453.716	3.145.492
Divers.....	42.634.724	42.917.058
Total pour la 3 ^e catégorie..	93.006.566	84.009.432

QUATRIÈME CATÉGORIE

PRODUITS MANUFACTURÉS

Cotons imprimés, cotons pour chemises.....	10.730.571	10.534.194
Satins de coton et toiles de coton.....	3.779.697	4.768.818
Laine filée et serges.....	8.676.635	4.408.908
Mousseline de laine.....	1.871.492	2.189.048
Papiers.....	7.441.254	5.313.840
Huile de pétrole.....	14.324.933	15.105.200
Clous de fer.....	3.551.384	3.127.570
Locomotives et matériel roulant.....	2.937.541	2.431.463
Vapeurs.....	3.069.936	2.348.944
Machines.....	27.701.065	34.448.087
Divers.....	48.900.146	42.475.862
Total pour la 4^e catégorie..	132.984.654	127.131.934

CINQUIÈME CATÉGORIE

Divers.....	2.135.348	3.410.833
Total général des importations.....	494.467.346	436.259.472
Exportations.....	432.412.873	378.239.436
Importations.....	494.467.346	436.259.472
Total du commerce extérieur.....	926.880.219	814.498.908
Balance en faveur des exportations.....	"	"
Balance en faveur des importations.....	62.054.473	58.020.036

*
*
*

Les observations qui suivent, nous dirions avec plus de justesse les annotations que nous consignons ci-après et qui concernent le commerce japonais en 1907 et en 1908, ne doivent à aucun titre être considérées comme les circonstances atténuantes de l'échec commercial japonais de 1908. Le présent exposé n'est pas un plaidoyer; il est, au contraire, avec chiffres à l'appui, une étude impartiale. Nous n'avons pas à infirmer l'échec ni à le faire apparaître plus formidable qu'il n'est. Mais ces quelques annotations peuvent, à la rigueur, fournir des explications, verser comme un supplément de clarté sur une crise dont les chiffres sont, à coup sûr, le diagnostic le moins faillible.

En considérant le montant des marchandises et denrées appartenant aux cinq catégories de l'exportation, on remarque que la diminution est générale en 1908, exception faite de la cinquième catégorie. A cette catégorie, de beaucoup la moins importante, appartiennent les marchandises qui n'ont pu être classées dans les catégories précédentes. L'augmentation y est environ d'un million et demi de yen. Au contraire, les objets à demi manufacturés subissent la plus grande baisse, celle-ci étant de 28.500.000 yen: la baisse constatée dans la catégorie des produits entièrement manufacturés est de 21 millions de yen. L'exportation de la soie grège est, à elle seule, en diminution de 8 millions 1/4; celle du coton filé, de 9 millions et demi; l'exportation du cui-

vre, de 8 millions. Il faut tenir compte pour ces marchandises, de la baisse qui s'est produite, au cours de 1908, sur leur prix courant, de telle sorte, qu'au point de vue de la quantité des marchandises exportées, la diminution est de beaucoup moins sensible. D'autre part, si le prix « extérieur » de ces denrées a diminué, celui qui gouverne les marchés japonais est resté à peu près stationnaire. Il en résulte que, malgré la diminution peu conséquente de la quantité de marchandises envoyées au dehors, le gain des commerçants nippons a été très minime et, de beaucoup, inférieur à celui d'une année normale. Le commerce du camphre a périclité; c'est un exemple entre plusieurs de l'incapacité d'un gouvernement à conduire des affaires commerciales, encore qu'à première vue, il semble qu'il ait tous les atouts en main. Ce qui est aussi curieux, c'est la diminution très faible relevée dans l'exportation du habutæ (tissus de soie) et dans celle des mouchoirs de soie, étant donné la condition défavorable des marchés européens et américains. La diminution est seulement de 2 millions et demi de yen sur un ensemble de 34 millions. La même constatation peut être faite pour ce qui concerne les tissus de coton. C'est la Chine qui en est la principale cliente: or, en 1908, cette contrée se trouvait en mauvaise posture en raison de la baisse de l'argent, et par suite de l'état général de son commerce, alors sous l'influence d'une crise d'apathie. De beaucoup plus sérieux est le recul que l'on constate dans le commerce de la porcelaine et de la faïence; ceci est dû, en partie, à la fabrication en Europe de la porcelaine japonaise. La diminution est insignifiante pour ce qui concerne les paillasons. Il y a même une légère augmentation dans l'exportation des allumettes. Au contraire, les objets manufacturés qui entrent sous la dénomination de divers fléchissent pour 12 millions de francs. C'est, en somme, les petits métiers qui supportent cette diminution: fabricants d'objets dits japoneries et de ces mille articles modernes dont le Japon s'est fait l'artisan spécialiste. Pour les matières premières, il y a, d'une part, diminution pour le charbon et le bois de charpente, de l'autre, augmentation pour la soie brute et pour les denrées classées sous la dénomination de divers, la balance se traduisant en faveur de la diminution. Que l'on note un léger excédent dans l'exportation du riz, la chose est plutôt faite pour nous étonner, étant donné l'augmentation constante de la population japonaise. Mais nous avons à faire remarquer que l'exportation du riz s'élevait, en 1901, à plus de 7 millions de yen; en 1908, elle n'est plus que de 4 millions; de plus, le nombre et la superficie des rizières augmentent d'année en année. Si bien que, l'exportation se maintiendrait-elle à un niveau constant, le riz récolté au Japon serait en quantité plus considérable. Pour l'industrie des cigarettes, nous avons à renouveler les observations faites pour le camphre: le gouvernement ayant monopolisé ce trafic, brusquement le chiffre des affaires a fléchi, au lendemain

même de sa monopolisation. L'exportation du thé subit également une diminution, mais le montant de 1908 est, cependant, supérieur à celui de 1906. Pour peu que l'on tienne compte de la redoutable concurrence qu'exerce le thé de Ceylan, l'on est enclin à juger moins défavorablement cette baisse. L'exportation du sucre s'est traduite, en 1908, par une augmentation de 862.333 yen sur l'année précédente. C'est encore la Chine qui en est la principale cliente. Ce qui prouve l'excellence du marché chinois et les avantages que l'on y peut recueillir, car bien que l'état des affaires n'y fût pas prospère, la Chine n'a cessé d'être acheteuse.

Si l'exportation des denrées alimentaires a diminué de près de 3 millions trois quarts de yen, l'importation a éprouvé un recul plus sensible : la diminution y est de 10 millions de yen. L'explication à donner est celle-ci : le boycottage des produits japonais par les Chinois méridionaux eut pour résultat, en un certain moment, de faire baisser les prix des produits. Ceux-ci ne pouvant être écoulés, c'était la meilleure tactique à suivre. De cette baisse des prix courants, le résultat ne se fit point attendre. Les Japonais consommèrent, eux-mêmes, pour une grande partie de ces denrées. Vu la misère qui règne au Japon parmi le peuple, est-il surprenant qu'en 1908, l'on y consuma plus de féculs, de pois et de fèves que de riz. Le prix du riz est relativement élevé. D'où la diminution de l'entrée du riz étranger, résultante de l'absence d'acheteurs ; d'où aussi une augmentation d'environ 10 0/0 dans l'importation des fèves. Pour tout dire, en 1908, le « standard of living » — l'expression anglaise est juste — a baissé d'un degré. Les 34 millions de diminution que l'on peut relever dans l'importation des matières premières portent sur le coton brut et la laine. Par contre le commerce des tourteaux prend de l'extension : les fermiers japonais recourent à cet engrais, parce qu'il est économique. L'importation des barres de fer a reculé de 7 millions et demi de yen alors que celle des rails dénote une augmentation sensible. Somme toute, la différence de 5 millions de yen en faveur de 1907, qui se manifeste pour les importations de la quatrième catégorie, n'est pas trop sensible, étant donné le chiffre élevé des transactions. Nous ferons remarquer qu'il y a une balance de plus de 6 millions de yen à l'avantage de 1908 pour l'importation des machines. Il faut en attribuer la cause à l'édification continuelle de fabriques de toutes catégories. Le commerce des draps et serges a été moins favorisé ; de même, celui du papier. Mais il n'est pas surprenant que, en ce qui concerne les draps et les serges, il y ait eu recul. La dépression financière n'était pas pour encourager à des dépenses que les Japonais considéraient comme de luxe.

Enfin, tels sont les mouvements : 1° du numéraire et des lingots ; 2° des ports de l'empire japonais.

L'année 1908 se solde par un excédent de 13.771.984 yen des importations sur les exporta-

tions d'espèces et de lingots. Il est curieux de remarquer que l'année 1908, qui est une année désastreuse pour le commerce japonais voit cette affluence d'or et d'argent, alors que le bilan de l'année 1907 — au cours de laquelle le commerce nippon a donné son maximum d'efforts — se résume par un excédent d'exportation. La balance entre ces deux années se traduit par plus de 24 millions de yen, en faveur de 1908, quoique l'excédent des importations de marchandises générales sur les exportations n'ait guère été plus considérable en 1907 qu'en 1908 et que, comparativement, l'excédent soit plus faible pour celle-là que pour celle-ci.

ESPÈCES ET LINGOTS

	1907	1908
	—	—
	yen	yen
Exportations. Or.....	18.695.538	3.653.457
— Argent.....	63.727	119.045
Total.....	18.759.285	3.772.502
Importations. Or.....	6.969.661	16.900.049
— Argent.....	1.286.842	644.437
Total.....	8.256.503	17.544.486
Balance en faveur des exportations.....	10.502.782	»
Balance en faveur des importations.....	»	13.771.984

Le mouvement des ports a été, pour ainsi dire, stationnaire ; il y a baisse légère, pour les navires japonais et hausse plus légère encore pour les navires étrangers. On peut le constater par le tableau qui suit.

MOUVEMENT DES PORTS

	Tonnes	Tonnes
Entrées de navires japonais.....	8.867.436	8.720.843
Entrées de navires étrangers.....	11.469.259	11.494.734
Total.....	20.336.695	20.215.577

* * *

Pour connaître l'opinion japonaise sur cette crise de son commerce national en 1908, il suffit de parcourir le résumé que nous donnons d'un article paru dans le *Yorodzu Choko*, l'un des quotidiens parmi les plus importants de la capitale nipponne. « Il y a, dit le journal de Tokyo, des économistes qui considèrent la prépondérance des importations sur les exportations comme n'étant pas un signe défavorable pour la situation financière d'un pays. Cette théorie, toutefois, n'est juste dans son application que dans le cas où l'entrée du numéraire aurait lieu par d'autres voies économiques que par celle du commerce. En un pays dont la majeure partie des exportations consiste en matières premières ou à demi manufacturées et où les importations portent sur des marchandises entièrement manufacturées, l'excédent de celles-ci sur celles-là peut difficilement être

considéré avec optimisme. La dépression commerciale, qui s'est manifestée en 1908, a pour causes principales : la crise financière qui a sévi aux Etats-Unis, la baisse du prix du cuivre et de celui de l'argent, le boycottage des marchandises nippones par les Chinois. Que ces facteurs ne soient pas permanents et que cette nouvelle année puisse améliorer l'état des choses, cela est parfaitement admissible ; mais il est tout aussi possible que d'autres causes s'élèvent qui atteindront à nouveau le commerce extérieur japonais. Il y a quelque raison de croire que le déclin constaté l'année dernière n'est pas simplement un phénomène temporaire.

« Le montant du commerce extérieur pour les six premiers mois de 1908 équivaut à peine au dixième de celui de la Grande-Bretagne, pour la période similaire ; au tiers de celui de la République Argentine, dont la population est cependant dix fois moins nombreuse que celle du Japon ; à la moitié du commerce de la Belgique. Aussi longtemps que le commerce japonais a développé son mouvement ascensionnel, il y avait de l'espoir, encore que le chiffre d'affaires ne fût pas élevé. Mais lorsqu'il commence à périliter, c'est le moment de le surveiller avec attention. Or, sans faire cas de cet état de choses, les dépenses ordinaires du budget du ministère de l'Agriculture et du Commerce ont été réduites alors que les dépenses des autres ministères ont été augmentées. Et ceci est inconcevable. Nous pouvons supposer difficilement que le gouvernement considère la consolidation des emprunts et le développement des armements comme le moyen d'étendre les ressources nationales. L'importation de plus en plus conséquente des denrées alimentaires et des étoffes prouve clairement l'insuffisance de la production japonaise, étant donné la multiplication de la population du pays. Les principaux articles d'exportation continuent à être de la soie brute, du thé, du cuivre, des produits de la mer, etc. La production de ces articles, cependant, est nécessairement limitée, et si leur vente subit une crise, le commerce d'exportations du Japon en sera grandement affecté. L'avenir du commerce extérieur de notre pays n'est nullement rassurant et c'est pourquoi le gouvernement et le peuple doivent unir leurs efforts pour étudier les moyens qu'il y aurait à encourager le commerce extérieur. »

L'article du *Yorodzu Choko* est d'une allure pessimiste. Il se ressent du premier découragement qui survient à la suite de tout échec. Et c'est précisément parce qu'il est comme l'écho des milieux commerciaux nippons qu'il était intéressant de le signaler.

Nous ne partageons pas ce pessimisme et nous préférons donner comme conclusion, à cette étude rétrospective et abrégée du commerce japonais en 1908, l'aperçu développé par le *Japan Chronicle* et qui nous semble être juste et pondéré.

« En tant qu'il s'agit du commerce général, le Japon se ressent [et des effets de la dépression générale et du lourd fardeau qu'il

supporte depuis la dernière guerre, et d'un système fiscal qui surcharge le prix de revient de la production. Sur deux de ces facteurs, le Japon n'a qu'une faible action pour ne pas dire aucune. Pour ce qui concerne le troisième facteur, il ne semble pas être enclin à changer la politique qu'il n'a cessé de suivre depuis dix ans. Qu'il parvienne à triompher de la dépression actuelle n'est pas au-dessus d'une hypothèse raisonnable, mais dans les circonstances que voilà, ce sera lent. »

En d'autres termes, l'avenir commercial du Japon semble bien assuré, mais au prix de temps et d'efforts continus.

M. LE BOULANGER

ASIE FRANÇAISE

L'Indo-Chine et les réformes douanières chinoises. — Le gouverneur général de l'Indo-Chine a adressé aux présidents des Chambres de Commerce de l'Indo-Chine la lettre suivante :

« M. le ministre de France à Pékin m'a informé que le gouvernement chinois songeait à engager des pourparlers avec les puissances pour procéder à un relèvement des droits de douane qui constituent, actuellement, la majeure partie des ressources financières de l'Empire.

« La contre-partie dont bénéficierait le commerce étranger serait la suppression des likins et de tous les droits de barrière intérieure.

« La disparition des likins, très favorable aux puissances industrielles (Europe, Etats-Unis, Japon), grandes importatrices d'articles fabriqués, dont l'écoulement se fait aussi bien dans l'arrière-pays que sur le littoral, ne profitera en aucune façon à l'immense majorité des denrées indo-chinoises importées dans l'Empire du Milieu (riz et ses dérivés, poissons séchés, etc.), presque toutes déjà sont exemptes de ces droits qui trouvent dans la consommation des ports chinois ou des postes frontières des débouchés suffisants.

« Il m'a semblé que dans les négociations qui pourront, ultérieurement, s'ouvrir avec la Chine, l'Indo-Chine était fondée à demander le maintien du *statu quo* ou à réclamer un régime de faveur en compensation des avantages concédés par son tarif spécial aux produits chinois importés dans la colonie.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître quels seraient les desiderata particuliers de votre compagnie, au cas où le gouvernement impérial donnerait une suite à ses intentions de relèvement de son tarif douanier et s'il y aurait lieu d'établir, par suite, une nouvelle convention commerciale avec la Chine. »

Un Français capturé par le Dé Tham. — Un Français, M. Voisin, employé par un entrepreneur de Hanoi, est tombé dans une embuscade dressée par les gens du Dé Tham. C'est alors qu'il se rendait à son chantier, porteur de 3.000 francs,

argent de la paye des ouvriers, que M. Voisin a été fait prisonnier.

Le Dé Tham lui a permis d'écrire pour rassurer ses amis et sa famille (M. Voisin est originaire de Lyon). Dans ses lettres, M. Voisin déclare qu'il est très bien traité par le Dé Tham qui se trouve en ce moment, à Lang-laï. Il a son quartier général dans une forêt impénétrable, au massif du Tasse-dad, à 30 kilomètres du Phuc-yen.

C'est le troisième colôn que le bandit fait prisonnier. L'embuscade dans laquelle est tombé M. Voisin ne comprenait qu'un effectif de six hommes. Le Dé Tham résolu de faire cette capture afin d'obtenir, en échange, la liberté de cinq membres de sa famille que nos milices ont fait prisonniers. Ces parents nous répondent auprès du Dé Tham de la vie de notre compatriote.

Cet incident a produit à Hanoï une assez vive émotion. Des réunions de protestation ont été tenues. L'incident, cependant, ne mérite pas d'être grossi et il n'implique pas que la situation se soit subitement aggravée. Il implique seulement ce qu'on savait déjà, qu'il importe d'en finir le plus vite possible avec le Dé Tham si on veut redonner la sécurité à toute une région.

Or, le gouverneur général de l'Indo-Chine a câblé, le 22 juillet, au ministre des Colonies que la poursuite contre les bandes du Dé Tham, un moment interrompue par le typhon, avait été reprise avec activité. Une bande, forte de 20 fusils, a été surprise par un détachement de la légion étrangère dans un village situé sur la concession d'un Français, où les pirates trouvaient habituellement asile. Tous ont été tués. Nous avons eu un soldat tué et 4 autres blessés.

Un cyclone au Tonkin. — Un typhon a ravagé la ville d'Haïphong. La résidence du maire s'est écroulée; il y a eu deux tirailleurs indigènes tués et vingt blessés. A Phu-long-thuong, à Phuyen, les dégâts ont été également assez considérables. A Dapcau, plusieurs centaines de maisons indigènes ont été détruites. Les relations téléphoniques et télégraphiques entre Hanoï et Haïphong ont été interrompues.

Le chemin de fer du Yunnan. — Une nouvelle section du chemin de fer du Yunnan vient d'être ouverte, et depuis le 17 juillet l'exploitation s'étend jusqu'à Pouo hi ou Po-si (kil. 301).

C'est au delà de cette section que le tremblement de terre des 11, 12 et 13 mai a causé les plus grands dommages. D'énormes blocs détachés de la montagne se sont écroulés sur la plate-forme: plusieurs agglomérations chinoises dans les environs, et en particulier la petite ville de Pouo-hi ont été en partie détruites. Néanmoins la pose de la voie se poursuit activement; elle était parvenue le 15 juillet au kilomètre 335; il ne reste donc, avant d'arriver à Yunnan-sen, qu'à poser 135 kilomètres de voie et deux tabliers métalliques de 50 mètres.

Le 16 juillet, un typhon passait sur le delta tonkinois.

Si aucune calamité nouvelle ne survient, le chemin de fer de Haïphong à Yunnan-sen sera mis en exploitation sur toute sa longueur, soit 850 kilomètres, dès le commencement de 1910, et on a tout lieu d'espérer qu'il desservira un courant commercial fort actif.

Une géographie élémentaire de l'Indo-Chine. — Sous ce titre vient de paraître à Hanoï un petit livre qui mérite une heureuse fortune. Le fait qu'il ait été publié à Hanoï (1) est déjà pour le recommander. Nous ne sommes pas accoutumés à recevoir des colonies mêmes des ouvrages qui nous instruisent sur elles. Les monographies, d'ailleurs assez rares, si on en excepte les volumes publiés à l'occasion de l'Exposition de 1900, sont d'ordinaire rédigées, imprimées et éditées dans la métropole. Son lieu de naissance est déjà pour ce livre une originalité; ce n'est pas la seule qu'il ait. Ses auteurs sont M. Henri Rusier, docteur ès lettres, inspecteur des écoles en Cochinchine, M. Henri Brenier, sous-directeur de l'agriculture, des forêts et du commerce de l'Indo-Chine, qui n'avait qu'à se souvenir de sa collaboration d'autrefois au *Journal des Débats* et de son rapport magistral sur l'œuvre de la mission lyonnaise en Indo-Chine, qu'il dirigea, pour faire un travail utile et clair, et le lieutenant Henri Bancel, de l'infanterie coloniale. Ces trois auteurs se sont préoccupés de donner aux Annamites des notions exactes sur la géographie de leur pays; aussi leur ouvrage a-t-il été traduit en annamite, mais on verra que la version française peut apprendre beaucoup à un nombreux public. Ils ont utilisé les travaux des savants qui, depuis cinquante ans, ont exploré l'Indo-Chine, et ils se sont efforcés de présenter les notions ainsi glanées dans les travaux antérieurs avec simplicité et clarté.

Leur livre s'ouvre par une étude sur l'Indo-Chine physique. On y trouve décrits les principaux aspects du pays, ses montagnes, ses plateaux, ses deltas, son climat, ses fleuves; puis vient le chapitre sur l'Indo-Chine économique, celui dont nous recommandons le plus la lecture aux métropolitains qui s'intéressent à la colonisation. Enfin, la troisième partie (l'Indo-Chine politique et administrative) indique les caractères distinctifs de chacun des pays de l'Union indo-chinoise.

Les auteurs, qui connaissent bien toute la bibliographie indo-chinoise, ont choisi dans tous les ouvrages qu'ils ont mis à profit les pages les plus caractéristiques; aussi, tout sommaire qu'il soit, ce livre est illustré de lectures propres à graver dans l'esprit, ici l'aspect du pays, là le rôle de la France, etc.

Très modernes, les auteurs du petit livre ont pensé qu'il convenait de parler aux yeux, et ils ont semé leur récit de cartes qui sont excellentes et éminemment instructives. La première carte et le carton qui y est joint montrent la place de la péninsule indo-chinoise et de l'Indo-Chine fran-

(1) Hanoï-Haïphong. Imprimerie d'Extrême-Orient, 1907. Prix : 1 piastre.

caise en Asie; la situation respective et l'étendue comparée de l'Indo-Chine française et de la France, étendue qui (Kouang-tchéou-wan compris) est d'un peu moins une fois et demie celle de la France. Une autre carte révèle l'importance du delta du Mékong et une autre celle du delta du Tonkin. Mais nous recommandons surtout l'étude attentive de la quatrième carte qui, à elle seule, vaut tout un enseignement. Cette carte est à la fois physique et économique. Les teintes diverses qui marquent les différentes altitudes, ont permis de souligner l'importance des deltas et celle de certaines vallées ou de certains cols qui sont de précieuses voies de communication ou de pénétration. Elles permettent, en outre, de mieux comprendre la répartition des différentes ressources du pays. Des lettres de grandeurs différentes accentuent l'inégalité de l'importance de ces ressources. Autour de cette carte sont disposés quelques cartons qui résument les faits essentiels de la géographie économique de l'Indo-Chine. Il en est un, par exemple, qui nous apprend que la population est très dense en Cochinchine et au Tonkin à cause des deltas et combien elle est clairsemée au Laos. D'autres cartons font saisir immédiatement la prépondérance des produits alimentaires aux exportations, celle des objets

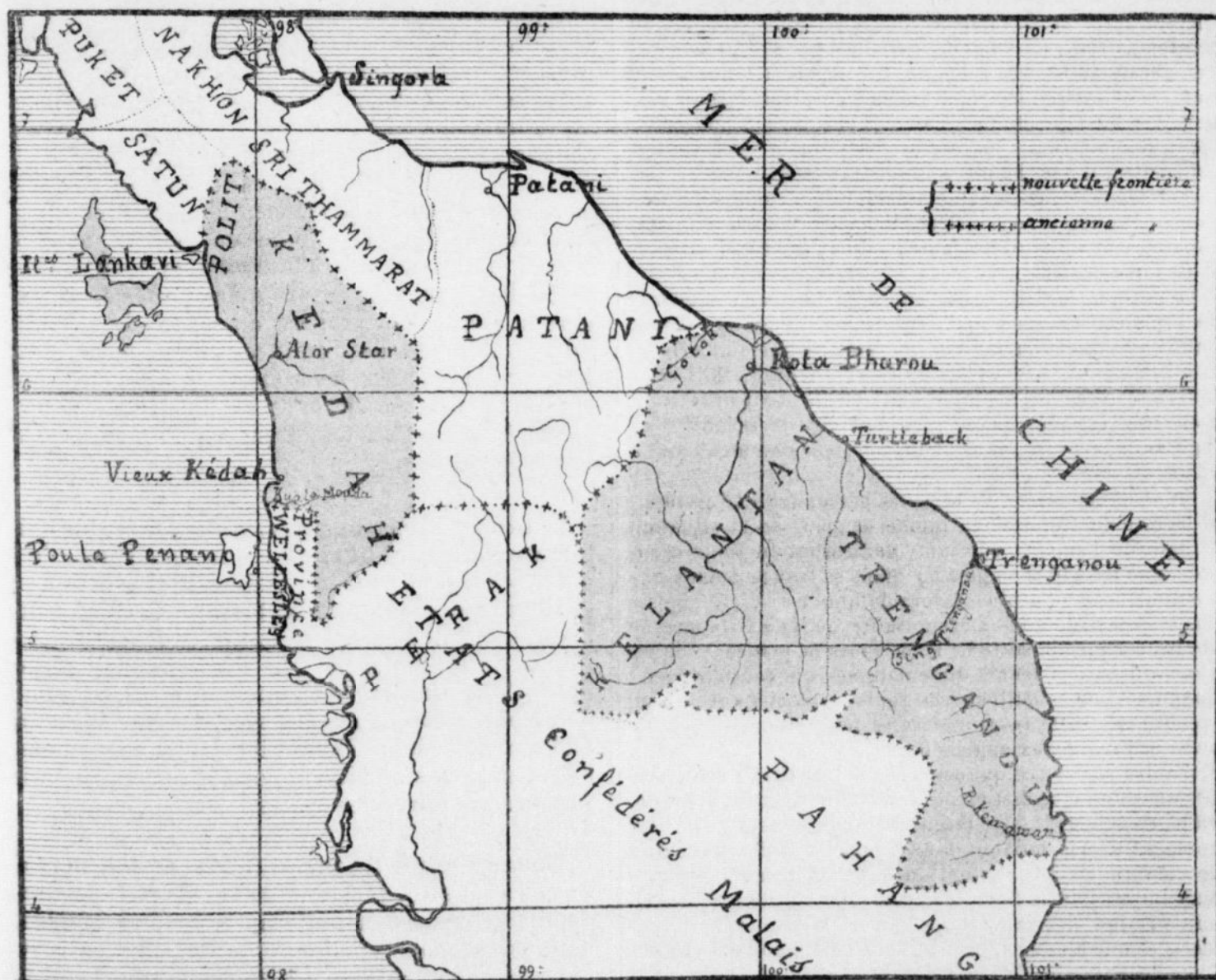
manufacturés aux importations; l'accroissement continu des importations, des exportations, du transit, depuis 1892, etc.

On ne saurait mieux faire œuvre de vulgarisation précise et complète sous une forme réduite, et il serait à souhaiter que cette géographie élémentaire de l'Indo-Chine servit de modèle à des livres analogues pour nos autres grandes possessions.

E. P.

SIAM

Le traité anglo-siamois. — Nous n'avons pu, dans notre dernier Bulletin, donner, en même temps que l'article que nous consacrons au traité anglo-siamois de 1909, le croquis de la nouvelle frontière délimitée par ce traité. Nous réparons aujourd'hui cette omission par la publication du dessin ci-dessous, sur lequel on verra reportées comparativement l'ancienne et la nouvelle frontière des possessions britanniques de la presqu'île malaise. Nous y ajouterons les renseignements suivants sur le memorandum explicatif de l'agent britannique, M. Paget, memorandum qui a été



Cliché du Comité de l'Asie Française.

distribué aux membres du Parlement anglais, comme annexe au texte du traité.

Dans ce document M. Paget, après avoir résumé l'histoire de la juridiction extra-territoriale britannique au Siam, s'exprime ainsi :

On reconnaissait de part et d'autre qu'il était nécessaire d'apporter quelque modification à l'organisation jusqu'alors existante de la juridiction, tout au moins en ce qui concernait l'application du système de la Cour internationale à tout le territoire siamois. Toutefois, on convenait qu'il importait, avant de songer à réaliser aucune modification, de prendre en considération un certain nombre de facteurs additionnels, tels que le désir des sujets anglais d'acquérir le droit de propriété territoriale, — droit déjà acquis par les sujets français en vertu de la convention franco-siamoise de 1907 — la codification de la législation siamoise et les heureux résultats des efforts si consciencieux faits par le gouvernement siamois pour améliorer son organisation judiciaire.

Les négociations qui viennent d'aboutir au nouveau traité commencèrent il y a quelque cinq années, et plusieurs projets furent, durant cette époque, successivement discutés, mais sans résultat. Le gouvernement siamois demandait, assez raisonnablement d'ailleurs, l'abandon complet de la part de l'Angleterre du droit d'exterritorialité; mais le gouvernement de la Grande-Bretagne n'était pas encore préparé à admettre l'idée d'un changement si radical. Cependant, le fait que d'importantes concessions devaient être faites au gouvernement siamois, touchant l'exterritorialité, devint bientôt de plus en plus apparent, et surtout après la conclusion du traité franco-siamois du printemps 1907. La solution qui finit par s'imposer — et qui paraît satisfaire à la fois les desiderata anglais et siamois — fut que les sujets anglais devaient devenir justiciables de la juridiction siamoise dès que le gouvernement siamois serait en mesure de donner les garanties suffisantes d'une bonne administration judiciaire. Ces garanties, qui consistent notamment en l'emploi d'Européens pour certaines fonctions dans les cours siamoises, apparaissent aujourd'hui aussi solides et aussi satisfaisantes que possible.

Le fait que les droits des sujets anglais dans les cours de première instance sont légèrement différents, suivant qu'il s'agit de nationaux d'origine européenne ou d'origine asiatique, peut, il est vrai, attirer l'attention. Mais cette différence est plus apparente que réelle. Le principe qui a été suivi est que chaque race doit être justiciable d'un juge de même race, et ce principe est évidemment tout à fait équitable.

En ce qui concerne la sécurité personnelle en général, la lecture du traité et un rapide examen de la situation actuelle de l'empire du Siam montreront en toute certitude que les sujets anglais au Siam se trouvent dans une position beaucoup plus favorable que les sujets anglais d'autres pays de non-exterritorialité, où il n'existe aucune garantie d'aucune sorte dans les cours de justice, et où les bons offices des agents diplomatiques ou consulaires du Royaume-Uni constituent la seule protection et le seul recours. Et cette ressource reste naturellement ouverte aussi aux nationaux anglais fixés au Siam.

D'autre part, en ce qui concerne le transfert à la Grande-Bretagne de la juridiction des territoires visés par le traité, on peut également faire remarquer que, par suite de l'éloignement de ces territoires de Bangkok et des difficultés de communication, surtout durant la mauvaise saison, il était impossible au Siam d'en contrôler effectivement l'administration. Les populations de ces territoires sont malaises et musulmanes, comme le sont les populations des Etats du Sud qui forment les Etats Fédérés Malais. Ces

territoires s'administrent actuellement sur leurs propres ressources. Il n'y a aucune raison de craindre qu'ils deviennent, par la suite, une charge, soit pour l'administration des Etats Fédérés Malais, soit pour le Royaume-Uni.

Enfin, la possession du beau port de Lankavi a une importance considérable, en ce qu'elle assure le développement du courant commercial vers l'Extrême-Orient.

CHINE

Mort du vice-roi du Pe-tchili. — Une dépêche de Pékin en date du 27 juin a annoncé que le vice-roi de Pe-tchili était mort d'apoplexie. Des accusations de corruption avaient été portées contre lui au sujet du chemin de fer de Tien-tsin à Putkow et de déficit dans les finances provinciales.

Les réformes militaires et navales. — Un édit impérial du milieu de juillet a nommé le prince Youlang secrétaire militaire. Il aura les pouvoirs militaires de l'empereur. Le même édit a nommé le prince Tsaï Choun et l'amiral Sah commissaires pour réorganiser la marine. Cette réorganisation semble devoir être fort laborieuse, surtout à cause de la question d'argent. Pour l'armée, des efforts de réorganisation, on le sait, ont déjà été faits et le *North China Herald* du 19 juin rapportait à ce propos que Tich Liang, président du ministère de la Guerre avait signalé au prince régent que si l'on excepte les provinces de Houpe, de Kiangsou et de Yunnan, qui ont chacune organisé une division de troupes, et la province du Tchi-li qui en a organisé deux, aucune des autres provinces n'a formé de corps de troupes, de sorte qu'on ne pourra arriver, comme on l'avait cru, à la complète organisation de 36 divisions pour la première année de Huan-toung. Tich Liang propose au régent de prendre immédiatement des mesures financières pour trouver les fonds nécessaires à l'organisation prévue de l'armée chinoise et d'obliger les provinces à fournir ces fonds. Le régent a approuvé ces propositions.

L'administration de la zone du chemin de fer en Mandchourie. — Nous avons, dans notre précédent numéro, donné la traduction de l'accord intervenu entre la Russie et la Chine pour l'administration de cette zone. Cet accord n'a satisfait ni l'Autriche, ni l'Allemagne, ni les Etats-Unis. Ces pays ont informé la Chine qu'ils ne reconnaissent pas cet accord. Leur thèse est que toutes les lois affectant les droits de résidence des étrangers en Chine doivent émaner des puissances signataires des traités.

Les chemins de fer chinois et les étrangers. — Cette question ne s'est pas éclaircie depuis notre dernier Bulletin. Il y a eu à Londres, dans la seconde semaine de juillet, une entrevue entre les représentants des intérêts américains et

les délégués des groupes financiers allemands, anglais et français, mais elle n'a donné lieu à aucune entente.

Les Américains auraient maintenu les termes de leur réclamation première et auraient revendiqué une participation de 25 0/0 dans l'emprunt du Hankéou-Canton et une même participation dans les autres emprunts projetés. Les groupes européens, de leur côté, n'auraient pas voulu admettre la participation des Américains dans l'emprunt du Hankéou-Canton, par suite de leur protestation trop tardive, mais leur auraient consenti une participation de 25 0/0 dans l'emprunt du Tzéhouen en même temps que certaines compensations.

L'entrevue a pris fin sans qu'un nouveau rendez-vous soit fixé et, sans être définitivement rompues, les négociations sont ainsi renvoyées *sine die*.

Or, on se souvient que, dès le début des négociations le gouvernement chinois a déclaré qu'il se conformait à l'ultimatum américain et qu'il ne ratifierait aucun emprunt tant qu'une entente ne sera pas intervenue entre les financiers intéressés.

L'immigration chinoise au Canada. —

Sur cette question très intéressante, le *Times* a reçu d'Ottawa, en date du 11 juillet, une correspondance que nous analysons ci-dessous, car elle apporte une contribution à cette question si importante de l'émigration chinoise :

« On annonce, en même temps que la nomination d'un consul général de Chine à Ottawa la préparation d'importantes modifications aux dispositions réglant l'immigration chinoise au Canada. La taxe personnelle de 100 francs sur les coulies est maintenue, mais les restrictions applicables aux étudiants et aux fils de commerçants chinois sont considérablement modifiées. Les étudiants qui possèdent déjà une éducation libérale, mais désirent poursuivre leurs études supérieures dans une université ou un collège canadiens, sont exempts de la taxe. Les étudiants qui veulent poursuivre leurs études au Canada, mais ne peuvent justifier leur degré d'instruction en arrivant dans le pays, sont obligés de verser la taxe, mais cette somme leur sera remboursée moyennant production d'un certificat attestant qu'ils ont fait deux années de scolarité dans un établissement d'instruction. La nouvelle loi permet à tout Chinois faisant un voyage en Chine de rentrer au Canada dans le délai d'un an sans payer à nouveau la taxe. De plus, ce délai est porté dans certains cas (maladie par exemple) à dix-huit mois, à charge pour les intéressés de fournir des justifications suffisantes. »

Le mouvement commercial chinois durant les trois premiers mois de 1909. — Une statistique publiée par la *Gazette des Douanes* accuse pour cette période une amélioration sensible par rapport aux deux années précédentes puisque le rendement global a été de 7.062.970 haik-

ouan taëls (1) contre 6.796.476 pendant la période correspondante de 1908 et 6.778.890 pendant celle de 1907.

Il est à remarquer que les importations accusent une tendance à la diminution. Les droits sur les importations représentent, en effet, pour les trois premiers mois de 1909 : 2.485.276 taëls, contre 2.321.779 en 1908, mais 2.543.695 en 1907.

Au contraire, les exportations sont en augmentation sensible : 2.324.486 en 1909, contre 1.976.150 en 1908 et 1.627.825 en 1907.

Les mesures contre l'opium paraissent avoir donné des résultats, car les droits sur l'opium sont tombés, comme rendement de 435.597 taëls pendant les trois premiers mois de 1907, et 475.218 pendant ceux de 1908, à 354.669 en 1909.

Le commerce des machines et appareils électriques. — Le *Bulletin commercial* de Bruxelles a récemment publié à ce sujet une étude à laquelle nous empruntons les renseignements suivants :

Il a été importé en 1907, en Chine, importation nette, pour 1.168.436 haikouan taëls de matériaux électriques et accessoires, soit, au taux de 4 fr. 09, pour 4.778.903 francs.

A Changhaï, pendant la même période, l'importation de ces articles s'est élevée à 406.950 haikouan taëls, soit environ 1.664.425 francs. Les statistiques ne donnent aucun détail quant à la nature et à la provenance de cette importation.

Dans les provinces de la juridiction consulaire de Changhaï, et plus particulièrement dans cette ville, on utilise déjà un grand nombre d'appareils électriques, puisque, dans les concessions étrangères surtout, l'éclairage privé et public se fait principalement par l'électricité.

Dans la concession internationale et dans la concession française de Changhaï, les tramways sont à traction électrique. Dans la concession internationale, l'électricité est fournie par une usine municipale. Cette usine électrique municipale a fourni, l'été dernier, l'électricité : a) à 3.736 ventilateurs électriques de différents modèles, soit 170 chevaux de force; b) à 82 moteurs électriques d'une force totale de 530 chevaux. Parmi ces moteurs, il y en avait 40 pour ascenseurs; les autres sont utilisés pour la préparation et le nettoyage des plumes, les malaxeurs de bétons, la fabrication de tuyaux de ciment, les appareils d'essai de la soie, les appareils réfrigérants, les appareils mécaniques, l'argenterie, le nickelage, l'imprimerie (les journaux surtout), les hachoirs pour nourriture de bétail, les pompes à incendie, les hachoirs pour tabac, les appareils pour boucherie (l'une d'elles utilise quinze chevaux de force).

Il y a de nouvelles installations électriques en cours de construction, qui utiliseront plusieurs centaines de chevaux de force.

Il est bon de noter que l'usine électrique loue

(1) Un haikouan taël vaut à la parité en argent à 15 1/2, 8 fr. 56; mais, fin mai cette année, cette valeur comportait une réduction de 59 0/0.

des moteurs. Le coût de la force électrique, par unité, est de 1 sh. 3 d.

Il y a lieu d'ajouter que les lampes utilisées à Changhaï sont principalement à filaments métalliques des systèmes les plus récents. Nos exportateurs ne doivent pas espérer pouvoir placer sur ce marché des articles de qualité inférieure ou d'un modèle trop ancien.

L'usine fournit le courant à 171.918 lampes de huit bougies.

Il a été vendu en 1908 pour :

	Unités électriques
Lumière privée.....	2.391.586
Lumière publique.....	445.143
Chauffage.....	3.805
Force motrice.....	154.650
Traction.....	1.430.889
L'usine.....	206.702
	<hr/>
	4.632.775

Un terrain situé le long du Ouangpou a été acheté avec l'intention d'y installer une nouvelle usine électrique en 1910.

Jusqu'à présent, les moteurs, les appareils, les lampes, les chaudières, etc., sont fournis principalement par des fabricants anglais.

Enfin, c) l'usine municipale a fourni l'électricité pour les tramways électriques, installés par Bruce, Peebles et Co.

Le téléphone est fort employé à Changhaï et une forte société au capital de 1 million de Changhaï taëls, *Mutual Shanghai Telephone Company*, dessert les concessions et la ville chinoise. Le nombre des téléphones était de 2.550 environ en 1908; ce nombre s'accroît journellement.

Dans la concession française, l'usine électrique a été reprise par une Société qui exploite en même temps les tramways et la distribution d'eau : c'est la *Compagnie française de tramways et d'éclairage électriques de Changhaï*. Les appareils et les chaudières de cette usine ont été fournis par des firmes françaises.

Les soies sauvages du Seu-tchouan et du Kouei-tcheou. — M. A. Bodard, gérant du vice-consulat de France à Tchong-king a donné les renseignements suivants sur la production de ces soies due au ver à soie appelé bombyx du chêne (*antheraea pernyi*) dont la graine est importée du Ho-nan. Depuis quelques années le Ho-nan fournit non plus les œufs mais les cocons au Kouei-tcheou et dans la partie du Seu-tchouan voisine du Kouei-tcheou. C'est une contrée très montagneuse et d'une température chaude et humide. Le prix de ces cocons, qui se vendent à la myriade (le wan), varie entre 30 et 33 taëls (1).

Les cocons renfermant les femelles coûtent 10 taëls le mille. Une femelle produit environ 40 vers producteurs; le reste de la ponte ne vaut rien. Il y a trois ou quatre ans, la production était de 80 vers producteurs par femelle. Le déficit

(1) Les prix sont indiqués en haikouan taël (taël de la douane) dont la valeur est de 4 francs.

actuel doit provenir du fait que les éleveurs recueillent la graine sur place pour partie, et ne font plus venir du Ho-nan autant de cocons.

Dix mille cocons font environ 10 onces de soie. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs et suivent nécessairement la courbe des bonnes et des mauvaises années. On peut, toutefois, les considérer comme une moyenne.

Les cocons du « bombyx du chêne » demandent des soins tout autres que ceux des vers à soie domestiques nourris de mûrier.

Les cocons destinés à la reproduction venant soit du Ho-nan ou pris sur la récolte locale sont mis en longs chapelets que les Chinois suspendent dans leurs maisons en ayant grand soin d'éviter le soleil. L'endroit choisi est obscur et la température doit y être constante et humide; c'est généralement l'étable des buffles qui remplit ces conditions.

Au moment de la fête du printemps (qui a lieu fin janvier ou commencement février), les cocons sont transportés et suspendus dans une pièce assez vaste dont les ouvertures sont soigneusement bouchées, sauf au centre du plafond où un trou est ménagé pour laisser sortir la fumée produite par un fourneau à bois, installé au milieu de la pièce. Pendant vingt jours consécutifs, ce fourneau restera allumé; au bout de ce laps de temps, les papillons sortent des cocons et s'accouplent immédiatement. Les Chinois découpent les mâles d'avec les femelles et mettent celles-ci dans un panier spécial en rotin où la ponte se produira. La ponte dure cinq jours; chaque femelle peut pondre une soixantaine d'œufs dix fois aussi gros que les œufs du ver de mûrier.

Les œufs sont chauffés par le même procédé que les cocons pendant quinze à vingt jours.

Les vers éclosent et immédiatement sont portés dans les paniers où la ponte a eu lieu, sur les montagnes et les collines où se trouvent les chênes nains (*cudrania triloba*, Hance) dont les feuilles serviront à leur nourriture. Les Chinois ont mille précautions pour faire pencher les jeunes pousses des chênes vers les paniers afin de faciliter l'ascension des vers sur l'arbre.

Pendant soixante jours, le ver se nourrit et se développe; ce n'est que lorsqu'il a changé quatre fois de peau qu'il cesse de manger et forme son cocon, opération qui dure plus d'une semaine.

Depuis le chauffage du cocon jusqu'à l'époque de sa récolte, il a donc fallu cent dix à cent quinze jours.

Ce n'est que vers la fin de mai (et par saison normale) que l'on peut commencer à dévider ces cocons et à filer la soie. C'est ce qui a lieu pour la région du Seu-tchouan, mais au Kouei-tcheou il faut compter quinze ou vingt jours de plus à cause de la température qui est moins chaude ou moins précoce qu'au Seu-tchouan.

Les principaux centres de production de soies sauvages sont :

Au Seu-tchouan, les villes de Ki-kiang et de Fou-kouang-pa, les villages de Che-ho-tchen, Tong-ki, Leang-lou-k'ou et Ken-chouei;

Au Kouei-tcheou, la préfecture de Tseng-yi-fou et les marchés de Ma-chan, Miao-t'ang, Ngantse-ki, Tseng-ngan.

La ville de Ki-kiang, sous-préfecture située à 190 li de Tchong-king (deux jours de marche) est le centre le plus important; il peut être considéré comme le régulateur du marché des soies sauvages pour toute la région.

Il y a deux qualités de soie sauvage : la soie « grosse » et la soie « fine ». La grosse soie provient presque entièrement du Seu-tchouan et la soie fine est en grande partie fournie par le Kouei-tcheou. La différence qui existe entre les deux qualités de soie provient du mode, spécial à chaque qualité, de dévidage du cocon pour former le fil. La grosse soie est faite d'un fil formé par 20 cocons et la soie fine par 8 cocons. La livre de cocons produit 12 onces de soie filée en grosse soie et seulement 8 onces en soie fine, d'où la différence sensible de prix. Il faut compter 10 à 15 taëls de plus pour la soie fine; la meilleure qualité est celle de Tseng-yi-fou.

Les deux tiers des soies sauvages sont de qualité « fine », l'autre tiers est de qualité « grosse ».

La récolte qui, en 1907, avait été de 800 piculs (48 tonnes) a atteint l'année dernière 1.200 piculs (72 tonnes).

Le prix moyen d'achat a été, tant pour soies fines que pour soies grosses :

En 1907 de 225 taëls le picul (900 francs les 60 kilog.);
En 1908 de 340 — — (1.360 — —).

Les quantités de soie sauvage exportées de Tchong-king en Europe ont été :

Pendant l'année 1907, de 654 piculs (soit 39 tonnes);
— — 1908, de 883 — (soit 53 —).

La soie sauvage, connue en Europe sous la désignation de « Watereel », est exportée du Seu-tchouan en flottes; elle est moulinée en France (à Lyon et à Avignon), puis expédiée en Amérique qui en fabrique une étoffe dénommée « radjah ». On se sert aussi de la soie sauvage, principalement de la grosse soie, pour confectionner un tissu spécial très résistant, employé dans l'aérostation.

JAPON

L'électricité, le gaz et les allumettes au Japon. — Le développement de l'industrie électrique au Japon s'accroît d'une façon sensible : l'éclairage et la traction des railways par l'énergie électrique font des progrès constants, bien que les Compagnies se trouvent plutôt dans une situation précaire. Les entreprises qui, en 1903, étaient au capital global de 28 millions et demi de yen, accusaient, en 1907, une augmentation de près de 110 millions de yen. Le nombre de lampes fournies passait de 365.000, en 1903, à 859.000, en 1907. Les villes de Tokyo et Osaka exigent,

chacune, 100.000 lampes électriques. Pour une même distance, les tramways utilisent, aujourd'hui, trois fois plus de lampes qu'il y a dix ans.

La hausse du prix du charbon et du bois à brûler oblige le public à se servir du gaz pour les besoins de la cuisine. Aussi les bénéfices de la « Compagnie du gaz » sont-ils en augmentation constante. Cette Compagnie a réuni les fonds nécessaires à une nouvelle extension.

Il est question d'un marché passé récemment entre le trust suédois des fabriques d'allumettes et les fabriques japonaises de Kobé et d'Osaka. Les manufactures japonaises auraient ainsi trouvé un appui financier sérieux à l'étranger, et d'autre part, les manufactures suédoises verraient avec satisfaction diminuer leurs craintes au sujet de leurs futurs approvisionnements en bâchettes qui sont très abondantes au Japon, mais qui commencent à s'épuiser en Suède.

Les Compagnies d'assurance. — Les Compagnies, même les plus fortes, auraient, paraît-il, du mal à remplir leurs engagements. Les Compagnies-incendie se sont trouvées fort éprouvées par suite des nombreux sinistres qui ont marqué la fin de l'année 1908 et le début de 1909. La majoration générale de leurs tarifs a contribué, en outre, à leur porter un grave préjudice. Les Compagnies-transports ont eu à enregistrer des pertes plus considérables encore. Pour essayer d'améliorer leur situation, elles ont décidé de ne plus assurer aucun bâtiment qui aurait été construit avant 1870, ni aucun chargement sur navire construit avant 1883.

Exception doit être faite pour les Compagnies-vie qui ont fait, l'année dernière, de brillantes affaires; les 28 compagnies de cette catégorie ont accepté pour 62 millions de yen d'affaires nouvelles, et elles avaient en cours 400 millions de capitaux.

L'enseignement technique. — Dans le *Times Engineering supplement*, M. Henri Dyer, ex-directeur du collège de Tokyo, fait un tableau de l'état actuel de l'enseignement technique au Japon. Cet enseignement qui a fait l'objet des premiers soins du gouvernement mikadonal, lors de la Restauration de 1868, est donné aujourd'hui dans un grand nombre d'établissements parfaitement organisés et prospères. Ce sont : les deux collèges d'ingénieurs de Tokyo et de Kyoto; trente écoles techniques d'importance variable selon les régions — les deux plus grandes sont celles de Tokyo et d'Osaka; — et quarante écoles d'apprentis. De plus, dans les écoles primaires supérieures, des notions de technologie sont données aux élèves, de façon que ces écoles puissent fournir à l'industrie le personnel intelligent dont elle a besoin, pour exécuter les projets élaborés par les directeurs et chefs de services.

Les collèges d'ingénieurs de Tokyo et de Kyoto font partie des Universités de ces villes. Les études,

faites au collège d'ingénieurs, durent trois ans ; elles se font dans neuf branches différentes :

- 1° Constructions civiles et travaux publics ;
- 2° Constructions mécaniques ;
- 3° Constructions navales ;
- 4° Fabrication des armes ;
- 5° Electricité industrielle ;
- 6° Architecture ;
- 7° Chimie industrielle ;
- 8° Fabrication des explosifs ;
- 9° Usines et métallurgie.

Des dispositions sont prises pour que, dans chaque section, en dehors des travaux de laboratoire, les étudiants puissent recevoir un enseignement pratique, soit dans les manufactures de l'Etat, soit dans les établissements privés.

Autrefois, la durée des études était de six ans et la moitié de ce temps était passé dans les ateliers ; il faut noter toutefois que, aux débuts, l'enseignement était donné presque toujours aux étudiants par des étrangers, dans une langue différente de la leur, et que les futurs ingénieurs devaient acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour former plus tard leurs propres contremaîtres et ouvriers. Les élèves, qui ont fréquenté le collège de Tokyo à ses débuts, sont presque tous à la tête des exploitations industrielles du pays, et un grand nombre de travaux exécutés au Japon ne sont que la réalisation de leurs projets de fin d'études.

L'école technique de Tokyo est la plus prospère des écoles destinées à fournir le personnel subalterne de la grande industrie ou le personnel dirigeant de la petite ; elle donne l'enseignement dans les six branches suivantes :

- 1° Teinture et tissage ;
- 2° Fonderie ;
- 3° Chimie industrielle ;
- 4° Mécanique ;
- 5° Electricité ;
- 6° Dessin industriel.

Dans chaque section, la durée des études est de trois ans. Une école d'apprentis, dans laquelle on forme des ouvriers travaillant le bois, les métaux et les tissus, est annexée à cette institution.

Les écoles techniques et les écoles d'apprentis sont subventionnées et contrôlées par le gouvernement.

Les collèges d'ingénieurs de Tokyo et de Kyoto publient assez irrégulièrement un bulletin, où figurent des mémoires relatifs aux travaux les plus intéressants des professeurs et des élèves. Ces mémoires sont rédigés, les uns en anglais, les autres en japonais.

Première fête russo-japonaise depuis la guerre. — La visite du prince et de la princesse Nashimoto à Saint-Petersbourg, le 23 mai dernier, a donné lieu à la première fête officielle russo-japonaise qui ait eu lieu depuis la guerre. Le baron Motono a donné, en effet, en l'honneur du prince et de la princesse, une réception et un bal auxquels ont assisté de nombreux personnages russes. Le prince portait les insignes de l'ordre

de Saint-André que le tsar lui avait décerné après un déjeuner à Krasnoïé-Sélo. La fête fut empreinte d'une grande cordialité.

Un musée à Port-Arthur. — Les Japonais ont organisé un musée à Port-Arthur, en souvenir du siège.

Ce musée, installé dans un vaste bâtiment situé à la limite Est de la vieille ville, relève de l'autorité militaire et ne peut être visité qu'avec l'autorisation de l'état-major de la place. On y accède par un petit pont dont le parapet est fait de roues de voitures russes et un chemin bordé de canons brisés. Toute une ligne de canons endommagés entoure le bâtiment ; leurs bouches égueulées, leurs affûts branlants ou percés par les éclats d'obus témoignent de l'acharnement de ce siège mémorable. Parmi eux sont placés de faux canons en bois qui avaient été employés pour figurer des batteries et attirer sur eux le feu de l'ennemi.

Dans le musée se trouvent des modèles d'uniformes, effets d'équipements et armes employés par les défenseurs, et des objets de toute nature : ustensiles de campement, matériel des hôpitaux, instruments de chirurgie, etc. Tout cela est mélangé à du vieux matériel chinois que les Russes avaient trouvé à Port-Arthur et y avaient laissé dans les magasins.

Une collection intéressante est celle des modèles de mines aériennes et de grenades à main dont les Russes et les Japonais ont fait un si large usage et qu'ils ont improvisées avec les matériaux les plus variés : simple paquet de quelques cartouches de pyroxyline muni d'une mèche allumée à la main, vieilles douilles de cartouches à canon, paniers ou caisses remplis d'explosifs, etc. On voit aussi les procédés de jet de ces engins qui sont parfois fort originaux, car si les plus petits étaient lancés tout simplement à la main, les gros l'étaient soit au moyen de sortes de balistes, soit avec des mortiers en bois, soit par des canons à tir rapide de petit calibre, dans l'âme desquels on engageait une tige de bois portant la mine.

La collection de projectiles intacts ou éclatés est également des plus complètes.

Dans une salle sont réunis des modèles en relief des forts russes sous deux aspects : avant et après le siège. La comparaison de ces divers modèles permet de se rendre compte de l'effroyable dévastation subie par les ouvrages attaqués.

De l'avis d'officiers russes qui ont visité ce musée, il constitue une création à la fois intéressante au point de vue historique et très utile à celui de l'étude de la guerre de siège.

Une Exposition japonaise. — Le *Daily Graphic* annonce comme certain que les bâtiments construits l'an dernier à Shepherd's-Bush pour l'Exposition franco-britannique seront occupés l'an prochain par une Exposition japonaise. Le prince Arthur de Connaught, qui fut chargé de porter à l'empereur du Japon les insignes de

l'ordre de la Jarretière, a accepté la présidence honoraire de l'entreprise, et les deux gouvernements ont promis leurs concours moral et financier. Le Parlement japonais a voté dans ce but d'importants crédits. Un Comité de préparation a été constitué à Tokyo, sous la présidence du baron Ura, ministre de l'Agriculture. Le commissaire général pour le Japon sera M. Ikojiro Wada.

La main-d'œuvre japonaise aux Hawaï.

Suivant une information reçue d'Honolulu, 17 Japonais ont été arrêtés dernièrement comme meneurs d'une grève qui a provoqué le chômage de 8.000 travailleurs nippons des plantations de sucre des îles Hawaï. La justice a fait des perquisitions qui ont amené la découverte de documents montrant qu'un complot se serait formé contre la domination américaine dans cet archipel, où les Japonais sont nombreux et actifs.

Au département d'Etat de Washington, on déclare ne rien savoir de ces incidents, et le baron Takahira, ambassadeur du Japon, a déclaré qu'il ne s'agit que d'un conflit du travail. Il n'y a pas de parti japonais, a-t-il dit, dans des îles où les sujets nippons ne jouissent point de droits politiques.

Par ailleurs, le baron Takahira, qui a fait récemment aux étudiants de l'Université de Michigan une conférence sur la rivalité commerciale internationale, a dit que cette rivalité ne pouvait être évitée, mais qu'elle devait toujours être tempérée par un esprit amical.

Correspondances entre la France et le Japon. — Taxes télégraphiques :

Voie Russie-Vladivostock....	} 6 fr. 05 le mot
Voie Russie-Singapour.....	
Voie Eastern-Singapour.....	
Voie Marseille-Eastern.....	
Voie Turquie-Singapour....	5 fr. 75 le mot

Taxes postales. — Le Japon fait partie de l'Union postale universelle :

Lettres affranchies.	0 25 par 20 grammes	
Cartes.....	0 40	
Imprimés.....	0 05 par 50	—
Echantillons.....	0 05 par 50	— minimum 0 40
Papiers d'affaires..	0 05 par 50	— 0 25
Recommandation..	0 25	
Mandat-poste, jusqu'à 100 francs	0 25 par 25 francs;	
— de 100 à 1.000 fr.	0 25 par 50 francs.	

La voie la plus rapide est celle par la Sibérie (dix-sept jours environ), tandis que les voies d'Amérique demandent vingt-quatre jours et la voie de Suez trente-cinq. Pour que les correspondances prennent la voie russe, il est indispensable d'ajouter la mention : « via Sibérie » ou une autre équivalente. Le Transsibérien n'accepte que les lettres et les cartes postales. Les imprimés, papiers d'affaires, etc., doivent porter la mention : « via Amérique » pour suivre cette voie.

ASIE RUSSE

Voies anciennes et voies nouvelles. —

La question des voies ferrées est peut-être la plus importante encore en Sibérie : on parle beaucoup de construction de lignes nouvelles et de l'amélioration des anciennes :

Transsibérien. — La conférence spéciale organisée auprès du ministère des Voies et communications pour étudier les questions relatives au développement de la circulation des voyageurs sur le Transsibérien et composée des représentants des ministères intéressés s'est réunie sous la présidence de M. Douvistrachko, adjoint du ministre des Voies et communications. Elle a projeté une série de mesures qui pourraient augmenter le nombre des voyageurs sur la ligne du Transsibérien.

Ces mesures concernent surtout les étrangers venant d'Europe. La conférence demande au gouvernement de simplifier les formalités des douanes et des passeports et de procéder désormais à la visite des bagages dans les wagons pendant le trajet.

La conférence a ensuite protesté contre les retards si fréquents sur les lignes russes et elle a rappelé l'administration au respect des horaires.

La ligne d'Omsk-Tumène. — On sait que l'on peut désormais aller en Sibérie de Saint-Petersbourg sans passer par Moscou. Tous les raccordements nécessaires ont été faits et les tronçons nouveaux inaugurés. De Perm on suit l'ancienne ligne qui va par Iékaterinebourg à Tchéliabinsk. D'Iékaterinebourg une ligne conduit jusqu'à Tumène. Après Tumène les voyageurs et les marchandises étaient transportés par bateau. On a décidé récemment la construction d'une voie nouvelle. La ligne de Tumène sera continuée et elle se raccordera au Transsibérien à la station d'Omsk. On a commencé déjà les travaux préliminaires et on recrutera bientôt le personnel nécessaire. Un certain nombre d'employés de la ligne de Perm ont été désignés pour travailler à la voie ferrée nouvelle. On compte que la ligne d'Omsk à Tumène aura une grande importance économique : elle déchargera la ligne du Transsibérien et elle transportera les céréales de la région la plus productive de Sibérie.

La ligne de Troïtsk à Tchéliabinsk. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* donne quelques renseignements sur une importante requête présentée au gouvernement par l'assemblée consultative permanente des industriels en or et en platine. Celle-ci en effet a remis une note où l'on fait ressortir que la commission des nouveaux chemins de fer a approuvé l'itinéraire d'une ligne qui irait de Troïtsk à Tchéliabinsk, projetée par MM. Pontilov, Denissov et Soloveïtchik. Cette ligne passera à 25 kilomètres des mines bien connues de Kotchkarsk. On trouvera dans ces mines des chargements énormes. La région tout entière est d'ailleurs riche en or et la production augmente chaque année.

Le chemin de fer de l'Amour. — Le ministère des Voies et communications a soumis un projet de loi pour la ratification du devis de la partie occidentale du chemin de fer de l'Amour, depuis Ouroume à Kerok. La longueur de cette section sera de 621 verstes : elle coûtera 79.000.000 de roubles.

Projets de Transmongolien. — Quelques ingénieurs s'efforcent de faire revenir sur le tapis la question du Transmongolien, dont on parlait avec enthousiasme en 1901. A cette époque les populations mongoles elles-mêmes s'en inquiétaient. On affirmait alors dans les milieux officiels que rien n'avait été décidé, mais, à vrai dire, quelques hauts fonctionnaires avouaient tout bas que les choses étaient plus avancées qu'il ne plaisait au gouvernement de l'annoncer. C'eût été un coup de maître pour la Russie si elle avait pu construire avant la guerre russo-japonaise une ligne entre Irkoutsk et Pékin qui aurait remplacé la route séculaire par laquelle lentement s'avancent aujourd'hui les caravanes qui apportent à Kiakhta les céréales et le thé chinois. La ligne devait passer par la triple ville de Troitskosawsk, Kiakhta et Maïmatchène. Une importante station aurait été Ourga, ville où habite une des quatre grandes incarnations de Bouddah, celle qui est connue sous le nom de Khoutoukhta ou de Bogdoguén.

Un ingénieur aurait récemment déposé un projet. A notre avis, il est prématuré et le gouvernement russe hésitera en ce moment à s'engager dans pareille aventure.

La ligne de Tumène. — La ligne de Tumène qu'on parlait de prolonger, a une longueur de 308 verstes. Elle réunit les chefs-lieux de districts Iékaterinbourg et Kamichlov du gouvernement de Perm à celui de Tumène qui appartient au gouvernement de Tobolsk. Elle finit sur les bords de la Toura.

La première station est Istok ; c'est à cet endroit que la ligne atteint sa plus grande altitude ; Kosoulino n'a guère d'importance, mais la station suivante Bagénovo est plus intéressante. C'est, en effet, à 25 verstes de là, au milieu des forêts, que se trouvent sur les bords de la Grande Refte les seules mines d'émeraude connues en Russie. Les mines ont été affermées en 1897 pour vingt-quatre ans à M. Netchaïev. Non loin de ces mines on exploite des gisements d'asbeste.

Après la station de Griasnovsk vient celle de Bogdanovitch qui est assez fréquentée. A 25 kilomètres, en effet, de la gare sont les eaux minérales de Koury, excellentes pour guérir les rhumatismes, la paralysie, l'anémie. Des malades y viennent chaque année.

C'est de Bogdanovitch que part une voie secondaire longue de 37 kilomètres qui dessert l'usine de Kamensk dont l'Etat est propriétaire et où l'on fond annuellement jusqu'à 6.400.000 kilogrammes de fonte. Dans le village où se trouve l'usine, il y a plus de 10.000 habitants.

Après la station de Pichminsk, la voie ferrée

franchit la Pichma sur un beau pont long de 43 mètres, puis elle atteint Kamichlov, petite ville de 7.500 habitants, où se trouvent trois églises, un progymnase de filles, une école de district et une école paroissiale et un asile. On y fait un grand commerce de céréales, on y trouve une tannerie, une distillerie et une fabrique de chandelles.

A 6 verstes de la station, une ville d'eaux s'est construite à Oboukhovsk. Les eaux sont sulfureuses et ferrugineuses.

Les stations d'Aksarikha et d'Oschenkovo n'offrent rien d'intéressant, à Poklevska on trouve l'usine importante de Tatitsa : distillerie d'esprit-de-vin, fabrique d'eau-de-vie, distillerie de rectification, brasserie, qui fournissent 5.400.000 litres d'esprit-de-vin. Non loin, à une trentaine de kilomètres, à Eratorsk, on a fondé une verrerie qui ne donne pas moins de 700.000 bouteilles par an.

Parmi les stations suivantes, Iouchala, Tougouline, Karmiak et Pérévalovo, la troisième seule est intéressante grâce à sa papeterie où 300 ouvriers donnent environ 1.600.000 kilogrammes de papier par an.

Enfin, la ligne aboutit à Tumène, qui fut une des plus anciennes villes tatares de Sibérie.

L'importance commerciale de la ville est ancienne. Tumène fut longtemps la ville par laquelle passait le commerce russo-sibérien. Avant la construction du Transsibérien, les émigrants venus de Russie se dirigeaient tous vers Tumène.

Tumène compte aujourd'hui près de 35.000 habitants, elle est construite sur de petites collines entrecoupées de ravins. Elle comprend quinze églises, une école réale, un progymnase de filles, une école de district, un orphelinat, des asiles de vieillards et d'infirmités, une maison d'accouchement.

La ville, malgré la mauvaise impression qu'elle fait, car elle est très mal tenue, est riche, elle a même des revenus importants.

Au point de vue commercial, il faut citer d'abord la foire qui s'y tient du 20 juin au 20 juillet, et où les échanges atteignent 5 millions de francs. Dans la ville on trouve assez prospères des tanneries, des fabriques de savons et de chandelles, des pelleteries, une fonderie de cloches, des ateliers mécaniques, des moulins.

On sait que les tapis de Tumène sont l'objet d'un grand commerce, ils sont vendus à la foire d'Irbit. Le tissage de ces tapis est l'occupation d'un grand nombre de femmes.

La décision de construire la ligne de Tumène à Omsk a, pour l'avenir de Tumène, une très grande importance. Il n'est pas douteux que cette ville ne devienne vite une des plus florissantes de la Sibérie occidentale.

Les lacs et marais de la Sibérie Occidentale. — Le caractère orographique de la Sibérie Occidentale et la très faible inclinaison vers le Nord font qu'il existe dans toute la région un nombre considérable de lacs et de marais. Dans le Nord de la province de Tobolsk, par exemple, les ma-

rais occupent une immense étendue. Dans le Sud, dans les districts d'Ialoutorovsk, d'Ichim et de Tukulinsk, les marais sont encore très nombreux, mais ils n'ont pas souvent d'aussi vastes dimensions et les lacs proprement dits sont, par contre, très nombreux. Il y a plus de 480 lacs dans le district de Kourgane, on en compte 329 dans celui d'Ialoutorovsk, 124 dans celui de Tumène, 200 dans celui de Tukulinsk, 124 dans celui d'Ichim et 112 dans celui de Tara.

On remarque en outre un phénomène caractéristique et qui, somme toute, n'a jamais été bien clairement expliqué : dans un certain nombre de ces lacs et de ces marais, on a constaté un élèvement et un abaissement du niveau à des époques indéterminées. Quelques-uns qui semblaient épuisés et à peu près desséchés se sont à nouveau remplis d'eau et sont redevenus poissonneux. Grâce à ce phénomène, beaucoup de terrains, prairies ou champs perdent et retrouvent périodiquement leurs propriétés économiques.

La plupart des lacs d'eau douce de la région méridionale de la Sibirie Occidentale sont entourés de bords à pente douce; ils sont couverts de roseaux et ont un fond bourbeux et visqueux. Leurs eaux ont le plus souvent une couleur jaunâtre et elles ont un aspect sale, des sortes de mucosités y surnagent, produites par un fond malpropre, par la stagnation et la chaleur du soleil, par les ordures laissées par les oiseaux qui construisent leurs nids sur les bords.

Les lacs dont l'eau est amère sont nombreux et sont tous stagnants, parsemés irrégulièrement dans le steppe et entremêlés de lacs d'eau douce. Les plus remarquables sont ceux d'Achtaba (district de Kourgane), le grand et le petit Medviéié (district d'Ichim), le Gloubokoé et le Kolmagorskoé (district de Tumène); le sel qu'ils contiennent n'est guère exploité.

Plus au Sud, dans les provinces qui sont peuplées par les Kirghizes, les lacs sont nombreux, surtout peut-être dans la plaine riveraine de l'Irtych. Le grand nombre des lacs salés des régions steppiennes fait occuper et fera surtout occuper dans la vie économique du pays une place très importante à l'industrie saline, surtout dans la région de Sémipalatinsk. Tous les lacs relativement à l'extraction du sel sont groupés par catégories : dans la première sont les lacs dont l'exploitation se fait uniquement par l'Etat, dans la seconde les lacs dont on peut profiter librement pour des besoins locaux. Le lac Koriakovsk est peut-être celui qui donne le meilleur sel. Il en fournit chaque année 8.000.000 de kilogrammes.

Dans la steppe kirghize, le lac le plus important est le lac Balkach, qui a près de 17.000 kilomètres carrés de superficie. Dans la région de Zaisane il y a deux lacs très importants : le lac Markakoul et le Zaisan-Nor, dont la superficie atteint près de 1.700 kilomètres carrés.

Dans la partie septentrionale de la région kirghize, les lacs sont encore plus nombreux. On en compte en effet près de 500; ils sont bizarrement éparpillés dans le steppe et souvent un lac très

salé est voisin d'un lac d'eau douce. Tous leurs bassins ont un caractère commun, leurs bords ont des pentes douces, ils sont couverts de roseaux, leur fond est visqueux et bourbeux. Dans un grand nombre d'entre eux le niveau est sujet à changement; on a vu des lacs disparaître et reparaitre au bout de quelques années.

Dans la région de Baraba, appelée à tort steppe de Baraba, et qui occupe une partie des gouvernements de Tomsk, d'Omsk et de Tobolsk, coulent des rivières qui tombent dans des lacs, Sarykoul Tchany, Sartlane. Les eaux de ces lacs ont parfois des bassins de grande étendue. On en compte dans la région de Baraba quelques centaines qui ne sont alimentés par aucun cours d'eau, par aucune source souterraine et semblent être des réservoirs stagnants. La stagnation des eaux se fait remarquer par l'aspect des lacs : dans ce cas, ceux-ci ont des rives à pente douce où croissent de larges bandes de roseaux, ils sont en outre entourés, sur une grande étendue, par des sols fangeux.

La profondeur de tous ces lacs est très peu grande, rarement elle atteint 5 ou 6 mètres. Ils se dessèchent en été, ils gèlent très rapidement en hiver; on constate aussi des disparitions et des réapparitions périodiques.

Les roseaux et les plantes marécageuses qui croissent sur leurs bords ont une teinte jaunâtre, et les terres voisines, grâce aux sédiments pourris de cette végétation, exhalent une odeur suffocante d'hydrogène sulfureux.

La région de Baraba, qui est essentiellement lacustre, est excellente pour l'agriculture. Il n'y a peut-être pas d'autre pays en Sibirie qui ait donné des résultats meilleurs au point de vue de la colonisation. La fertilité du sol y est merveilleuse. Dans les endroits riches en forêts, c'est le seigle d'automne qui tient la première place parmi les céréales et dans les plaines il remplace presque complètement le froment.

Grâce à ses bons pâturages et à ses vastes prairies, la région de Baraba est excellente pour l'élevage. Les paysans sont riches en bétail. Parmi les chevaux on rencontre surtout la race dite barabienne, dont les représentants sont bons pour tous les travaux. D'autres races sont représentées : la race kouloundinienne, qui donne des chevaux plus robustes et d'un prix plus élevé; la race sargatienne, excellente mais un peu pesante, et la race smiatienne qui est sortie des croisements entre les barabiens et les sargotiens.

L'émigration dans la région de l'Amour.

— Les journaux russes prétendent que la colonisation est devenue plus facile dans le bassin du fleuve Amour. Dans bien des endroits on aurait pu victorieusement lutter contre l'humidité. La tâche était difficile dans ce pays, où le blé pousse admirablement, mais seulement en herbe : les épis ont peu de grains; quand ils en ont, ceux-ci sont couverts de champignons minuscules. Le bétail ne toucherait jamais à ce blé qui rend malade les hommes qui s'en nourrissent.

Pourtant les paysans ont été nombreux cette année : dans les trois premiers mois qui sont souvent les seuls qui comptent au point de vue de l'émigration, 20.224 colons se sont rendus dans la province de l'Amour et 18.338 dans la Province Maritime.

Les règlements nouveaux dans la flotte volontaire. — Dans les premiers jours de juin a eu lieu la première réunion de la conférence interadministrative chargée d'élaborer un nouveau règlement pour la Flotte volontaire. Outre les représentants intéressés, on avait désigné pour prendre part à la conférence les représentants des Sociétés savantes, de la Société impériale de navigation, de la Société moscovite de navigation, de l'Union maritime, de la Ligue pour la rénovation de la flotte, de la Société de coopération au commerce et à l'industrie russes, des comités de bourses de Moscou, Odessa, Libau, Riga.

Toutes ces sociétés et tous ces établissements avaient en effet intérêt à examiner la situation actuelle et à juger des réformes qui s'imposent.

On sait l'importance qu'a prise la Flotte volontaire, qui depuis de longues années assure le service entre Odessa, les ports de l'Asie anglaise, de la Chine, du Japon, de la Sibérie Orientale et de l'île Sakhaline.

Le 19 et le 20 juin, sous la présidence de M. Avdakov, un nouveau règlement a été étudié pour la Flotte volontaire. Le premier article du règlement donne à celle-ci comme but le développement du commerce russe en Asie. Tous les membres de la conférence n'ont pas été d'accord sur ce point : le représentant du ministère de la Guerre, d'après le *Journal de Saint-Petersbourg*, a fait remarquer que le nouveau règlement donne à la Flotte volontaire un rôle trop exclusivement commercial. Or le but de cette flotte est de servir d'escadre de transport en temps de guerre et d'être, en temps de paix, l'instrument de l'Etat pour la réalisation de tâches politiques et économiques. Quant au rôle commercial de la Flotte volontaire, il n'est pas un but, mais bien un moyen. M. S. I. Kazi, du ministère de la Marine, partage aussi cet avis. Il a fait ressortir que si l'on veut poursuivre un but exclusivement commercial, il serait plus simple de louer ou de vendre la Flotte volontaire. Mais au point de vue gouvernemental, on ne saurait résoudre la question de cette façon. A ce propos, M. Kazitzine a fait remarquer qu'à l'étranger les flottes de commerce sont susceptibles de fournir des croiseurs auxiliaires en temps de guerre sans que pour cela les gouvernements gênent en quoi que ce soit les opérations des compagnies de navigation. C'est une simple question d'entente avec le gouvernement. Aussi la Flotte volontaire peut-elle servir l'Etat tout en conservant un caractère purement commercial. Nulle part au monde, il n'existe d'entreprise commerciale que l'on pourrait soumettre à un contrôle aussi gênant que celui estimé nécessaire pour la Flotte volontaire par les administrations de la Guerre et de la Marine.

Les articles concernant les opérations permises à la Flotte volontaire n'ont guère soulevé d'objections. Ils lui donnent un vaste champ d'action. La Flotte volontaire peut non seulement s'occuper du transport des marchandises, mais encore exécuter des opérations de commission et donner des avances sur les marchandises russes et étrangères. Ce dernier paragraphe a amené des controverses, mais il a été reconnu désirable afin de permettre à la Flotte de lutter contre la concurrence des autres Compagnies et d'attirer des marchandises étrangères sur ses navires.

A la séance du 6 juin, on a procédé aux débats sur l'organisation de l'administration de la Flotte volontaire. M. Krestnikoff, membre du Conseil de l'Empire, a présenté un nouveau projet de direction.

Pour établir un contrôle effectif sur la direction sans gêner les intérêts vitaux de l'entreprise, il faudrait créer une sorte de comité composé d'un nombre restreint de membres qui seraient élus par les négociants. Des représentants des administrations pourraient également en faire partie.

L'idée d'un comité de contrôle est chaudement soutenue par le représentant du conseil des représentants du commerce et de l'industrie.

La conférence ne s'est pas prononcée définitivement sur toutes les questions soulevées et a décidé d'y revenir quand le projet aura été remanié conformément aux principes posés.

Le quatrième congrès extraordinaire de l'or et du platine. — Le quatrième congrès extraordinaire des industriels de l'or et du platine de la province de Perm vient de s'ouvrir à Iékaterinebourg. Les délégués sont réunis pour discuter sur quatre questions principales :

1° Lois relatives à l'industrie de l'or et du platine et modifications de certains articles de la loi du 8 juin 1908 ;

2° Résultat des démarches entreprises dans le but de solliciter auprès du gouvernement l'application de certaines mesures pour assurer l'état de l'industrie du platine ;

3° Rapport du conseil du congrès sur la Chambre de commerce anglo-russe à Saint-Petersbourg, dont le congrès s'est fait membre ;

4° Rapport du même conseil sur les mesures à prendre pour améliorer la situation de l'industrie de l'or et du platine.

AVIS

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

TURQUIE

Le budget de l'empire ottoman. — Un nouveau remaniement du budget nous oblige à revenir encore sur la question des finances ottomanes. Après une longue discussion, les modifications ont été adoptées par la Chambre des députés, à la séance du 10 juin. Nous donnons ici en livres turques, les chiffres officiels :

Recettes :

Indemnité versée par l'Autriche.....	2.500.000
Valeurs trouvées à Yildiz.....	1.600.000
Propriétés qui ont fait retour au Trésor.....	925.000
Vente de vieilles armes et munitions.....	300.000

Total des recettes..... 5.325 000

Dépenses :

Guerre.....	3.258.463
Artillerie.....	341.746
Marine.....	93.911
Pensions de retraites, intérêts des emprunts.....	1.617.518

Total des dépenses..... 5.311.638

Dans ce budget extraordinaire, 70 0/0 des dépenses sont consacrées à la défense militaire et le reste au ministère des Finances. La plus grande partie des sommes de la première catégorie est destinée à l'achat de fusils, de munitions et de vêtements; de l'autre côté, il s'agit du paiement de quelques dettes arriérées de l'année dernière.

Le rapporteur de la Commission des finances, Djavid bey, formulant la demande de ces crédits, a insisté sur la nécessité qu'il y avait pour la Turquie de se tenir prête à défendre ses intérêts. Faisant allusion au système actuel des impôts, il a parlé de l'exemption de toutes charges dont jouissent les étrangers, qui s'enrichissent en Turquie, et a demandé qu'à l'avenir les étrangers supportent leur part d'impôt. « La situation est mauvaise, a-t-il ajouté, par suite de trente années d'abus et de gaspillages sous l'ancien régime. Tandis que les revenus de la dette administrée ont augmenté chaque année grâce à la direction efficace des étrangers, les revenus du Trésor ont diminué tous les jours. Le pays court vers la banqueroute, malgré ses richesses naturelles. »

Le discours de Djavid bey fut chaleureusement applaudi et la Chambre décida de le faire imprimer et distribuer. Le ministre des Finances ayant démissionné quelques jours après, Djavid bey fut appelé à lui succéder.

Les difficultés turco-persanes. — Il était facile de prévoir — vu la tournure qu'ont pris les événements de Perse — que la Russie et l'Angleterre allaient vite se substituer au gouvernement de Téhéran pour régler les incidents de frontière avec la Porte. Cette double intervention est d'ailleurs très légitime, puisque conforme à une con-

vention signée en 1865 par la Perse, la Turquie et les deux puissances européennes. La Perse n'était pas assez puissante pour effrayer la Turquie, et plus d'une fois nous avons exprimé le désir de constater l'action de la Grande-Bretagne et de la Russie dans ces contrées.

L'ambassade de Russie, d'accord en cela avec l'ambassade britannique, s'est donc plainte à la Porte de l'immixtion d'agents ottomans dans les affaires intérieures de la Perse et de la conduite des autorités ottomanes de la frontière turco-persane. Il paraît que des agents ottomans poussaient les Persans à se faire naturaliser ottomans; dans certaines localités, près de 80 0/0 de la population persane aurait pris la nationalité turque. La Porte répondit que les troubles incessants de la région frontière l'obligeaient à renforcer les gardes consulaires et que les consuls de Tebriz, Khoï et Salmas avaient été rappelés à cause de l'incorrection de leur attitude.

On peut espérer que ce rappel de fonctionnaires va redonner un peu de calme à ces contrées si éprouvées depuis de nombreux mois. En effet, nous apprenons que la ville d'Ourmiah est redevenue tranquille, et cela dès l'arrivée du nouveau consul turc. Il a éloigné de la ville les soldats turcs, et ceux-ci sont cantonnés maintenant dans les villages. Le consul a exprimé la ferme résolution de contribuer pour sa part au *maintien de l'ordre* dans la ville et de prévenir toute atteinte au droits du gouvernement persan et de la population.

Nous devons attendre néanmoins, avant de formuler un jugement, car les Turcs ont toujours prétendu faire la police de la région : c'est pour *maintenir l'ordre* que le général Fazil pacha, en février 1908, assiégea et bombarda la ville de Saoudjboulaq. Cependant, nous avons tout lieu de croire à une accalmie, car cette fois-ci il a été question d'atteinte aux droits de la Perse : jusqu'ici les Turcs ne s'en étaient jamais douté.

Les transports par automobiles dans le Hedjaz. — Une société vient de se constituer à La Mecque dans le but de créer un service d'automobiles entre cette ville et les localités importantes qui l'environnent, notamment Taïef et Djedda; elle demande pour cela un privilège de vingt-cinq ans. On compte déjà trente-quatre souscripteurs, dont six chefs de tribus.

La situation en Asie mineure. — Malgré toutes les accusations reproduites par toute la presse musulmane, qui rendait les Arméniens seuls responsables des derniers massacres, le gouvernement semble décidé à agir d'une façon tout à fait impartiale pour la répression. Si les autorités locales ne sont pas, à proprement parler, responsables des massacres, elles sont coupables d'avoir fait exécuter des ordres qui leur avaient été donnés d'une façon illégale et qui étaient trop manifestement injustes.

Aussi, le gouvernement, approuvé le 12 juillet

par la Chambre des Députés, est décidé à traduire devant le conseil de guerre d'Adana l'ancien vali d'Adana, Djevad, les commandants de la place et de la gendarmerie de cette ville, le mufti et le juge d'instruction. Dans le dernier numéro du Bulletin, nous avons publié le rapport du vali et une lettre du mufti, deux documents que la presse musulmane publia comme approuvés par le gouvernement. Ils ressemblaient trop à des plaidoyers *pro domo*, et les commissions d'enquête ont bien vite réduit à néant les accusations qu'ils contenaient. A l'heure actuelle, ces personnes sont arrêtées et passeront bientôt devant la cour martiale d'Adana, sous l'inculpation d'avoir favorisé les récents massacres. Cette mesure aura pour effet de rassurer la population arménienne, qui aurait peut-être commencé à douter de la bonne foi du parti jeune-turc.

En ce moment, l'ordre et le calme règnent dans toute la province. Adana est maintenant une ville presque entièrement ruinée; l'incendie s'y répandit d'une façon très rapide, car toutes les maisons y étaient en bois et en briques. On estime à 800 le nombre des maisons d'habitation qui furent détruites par le feu et à 1.200 le nombre des boutiques. Tout ce qui ne fut pas consumé par l'incendie fut pillé de fond en comble; de toute façon, les pertes éprouvées par les commerçants sont considérables.

Sans nous arrêter un seul instant aux chiffres donnés par la presse musulmane, nous pouvons affirmer que le nombre des Arméniens tués n'est pas si grand qu'on l'avait cru tout d'abord. Les chiffres de la première heure étaient exacts en ce sens qu'ils donnaient le nombre des disparus. Mais, depuis quelque temps, ceux qui s'étaient enfuis rentrent dans les villes et les villages; or, ils avaient été compris parmi les morts.

ARABIE

Le port de Makalla, sur l'Océan Indien.

— Les renseignements suivants sur Makalla, le port le plus important de la côte Sud-arabique après Aden, proviennent d'un rapport d'un capitaine de frégate italien, publié en juillet dernier par le *Bulletin de la Société de géographie italienne*.

Makalla, sur la côte du Hadramaout, gouvernée par un sultan énergique et intelligent, est sur la voie de devenir une cité moderne et prospère, grâce aux efforts incessants de son chef. Cet homme, jeune encore, au courant de tous les progrès modernes, animé d'une sincère bienveillance pour ses sujets, ne se laisse vaincre par aucun obstacle et n'épargne aucune dépense pour améliorer sa résidence. Il a ouvert des routes dans des endroits rocheux et impraticables; il a canalisé les eaux de deux sources, a construit des fontaines dans la ville, ce qui permet aux habitants d'obtenir l'eau gratuitement.

Les habitations augmentent, si l'on peut dire, de jour en jour, et sont, en quelque sorte, construites par le sultan, qui en devient ainsi le propriétaire absolu. Présentement, il y a en construction un grand marché, divers magasins pour recevoir les denrées et deux grandes mosquées bien décorées. Les routes sont larges et carrossables; au bord de la mer, il y a un parapet en maçonnerie avec des lieux d'écoulement pour l'eau de pluie.

Le pays est extraordinairement prospère et le sultan n'accable pas ses sujets d'impôts trop lourds. Dans toute la cité arabe, qui forme la majeure partie de la ville, il ne règne pas d'hygiène, à cause de la sottise de l'unique médecin, un Indien payé par le sultan.

Le commerce est actif, Makalla étant le premier port où abordent les vaisseaux venant du golfe d'Aden; les caravanes nombreuses déposent leurs marchandises sur la côte; elles apportent aux vaisseaux des dattes, du café, du tabac, des fibres de palmier pour tissus, des brebis, des moutons, etc. Le sultan, pour augmenter de plus en plus le trafic, ne recule devant aucune dépense; il prend soin des routes de caravanes, transporte l'eau, fait creuser des puits, augmente le nombre des postes de garde et réduit le nombre des taxes. Pour faciliter l'atterrissage des navires, il a fait édifier récemment un phare à pétrole sur une tour proche de la mer.

PERSE

La victoire des nationalistes à Téhéran.

— Le rétablissement trop tardif de la Constitution n'avait pas pacifié la Perse. A Kasvin, écrivions-nous le mois dernier, les révolutionnaires continuaient à être un élément de troubles et les Bakhtiaris de Samsem s'agitaient déjà très ouvertement à Yezd, Kachan et Koum. Téhéran, que le Chah avant son départ pour sa résidence d'été de Sultanatabad, avait placé sous la protection militaire des cosaques indigènes du colonel Liakhof, attaqué ainsi de tous côtés ne devait pas tenir longtemps. Aujourd'hui la capitale persane est aux mains des constitutionnels. Voici comment s'est accomplie cette rapide et décisive occupation.

Maitres d'Ispahan, les Bakhtiaris, ces descendants des anciens Bactriens à qui Zoroastre prêcha sa religion du feu, avaient fait cause commune avec les nationalistes. On se souvient qu'au mois de mars dernier le *sardar-assad* (maréchal) Hadji Ali Kuli Khan, frère de *Pilkhani* des Bakhtiaris, Samsem es Saltaneh, avait subitement quitté la France où il séjournait depuis longtemps pour reprendre son poste à la tête des gens de sa tribu. A peine arrivé dans son pays, il adressa un ultimatum au Chah pour le mettre en demeure d'avoir à exécuter les réformes promises. La réponse se faisant trop attendre, le

sardar-assad prit le 17 juin avec cinq mille fidèles bakhtiari environ la route de la capitale. Dans les premiers jours de juillet il atteignait Koum. Les consuls généraux de Russie et d'Angleterre à Ispahan se rendirent à Koum pour parlementer avec le sardar-assad. On tira deux coups de feu sur la voiture de M. Graham, le consul anglais, au moment où il entrait dans la ville. Les agents de sir E. Grey et de M. Stolypine firent valoir au sardar-assad les bonnes dispositions du Chah qui venait de rétablir définitivement la Constitution et de signer le projet de réformes électorales. L'attitude des bakhtiari déplaisait aux puissances qui avaient obtenu ces concessions en faveur des nationalistes, et ne pouvait que nuire à leur cause. Le leader bakhtiari, Hadji Ali Kuli Khan, répondit aux consuls qu'il se rendait à Téhéran uniquement dans le but de faire respecter les promesses du Chah, trop souvent renouvelées et jamais tenues. Le sardar-assad ajouta qu'il avait en outre certaines demandes à formuler. Après entente avec les nationalistes il attendrait à Koum leur décision. Les consuls anglais et russe télégraphièrent le résultat peu satisfaisant de leur démarche à sir George Barclay, le ministre d'Angleterre et à M. Sabline, qui gère le ministère de Russie jusqu'à l'arrivée du successeur de M. de Hartwig, M. Poklewski-Koziell. Cependant les nationalistes venus de l'Azerbaïdjan, du Guilan et du Masanderan se concentraient à Kasvin. A leur tête se trouvait un commandant en chef, ou *sipahdar*, Nasr es Saltaneh. Membre d'une des plus grandes et plus riches familles du Nord de la Perse, ancien lieutenant du Chah, ce sipahdar avait commandé les troupes royalistes au siège de Tebriz. Son peu d'enthousiasme à défendre la cause de Mohammed le rendit suspect : il fut remplacé par Aïn ed Daouleh et rentra dans ses terres à Tunckabun, dans la province de Masanderan. Son attitude affecta beaucoup le Chah et son entourage, car le sipahdar était considéré comme l'un des chefs les plus remarquables de l'armée.

Nasr es Saltaneh, retiré à Tunckabun, n'en suivait pas moins de près les événements. Tenu au courant de ce qui se préparait, il arriva à Enzeli le lendemain de la prise de Recht, et à la mort du gouverneur fut choisi pour le remplacer. Sommé par le Chah de rétablir l'autorité royale, il répondit qu'il attendrait pour le faire que le Chah ait lui-même rétabli la Constitution. La lutte était désormais commencée. Avec ses *Fidaïs* (constitutionnels armés) il résolut de marcher sur Téhéran, dernière citadelle du despotisme. Le 4 juillet, le secrétaire de la légation anglaise à Téhéran, M. Churchill, le commandant Stokes, attaché militaire et le drogman de la légation de Russie, M. Baranowski, se rendirent aux avant-postes des constitutionnels à Chahabad (à 20 kilomètres environ de Téhéran) et y arrivèrent juste au moment où se livrait une bataille entre les cosaques du Chah et les fidaïs. Quand le combat — peu meurtrier d'ailleurs — eut cessé, les agents anglais et russe allèrent trouver le sipahdar qui

leur fit connaître les principales conditions des andjoumans. Elles étaient les suivantes :

- 1° Chacun des deux chefs commandant les forces en marche sur Téhéran — Fidaïs du sipahdar et Bakhtiari du sardar-assad — devra être autorisé à entrer dans la ville avec une escorte armée de 130 hommes (on suppose qu'en attendant, les principaux détachements, échelonnés sur les routes de Kasvin et de Koum à la capitale, devaient faire halte où ils se trouvaient réciproquement);
- 2° Le cabinet actuel devra être dissous et les nouveaux ministres choisis par les andjoumans de toute la Perse;
- 3° Un détachement de Fidaïs et de Bakhtiari devra rester à Téhéran;
- 4° Retrait des troupes russes et licenciement de la brigade des cosaques persans du colonel Liakhof;
- 5° Révocation de nombreux fonctionnaires réactionnaires; désarmement des irréguliers; approbation par les andjoumans locaux des nominations des gouverneurs de province; renvoi du ministre des télégraphes.

Le sipahdar devait attendre jusqu'au surlendemain midi la réponse à cette espèce d'ultimatum. Le 6 au matin, dans la communication qu'ils lui firent parvenir, les représentants de la Russie et de la Grande-Bretagne s'engagèrent à prêter leur appui à deux des demandes des andjoumans, à savoir la révocation des réactionnaires de l'entourage du Chah, en particulier de l'émir Bahadour Djeng, et la nomination d'un nouveau ministre des télégraphes. Les agents des deux puissances protectrices ne furent pas plus heureux dans leurs efforts de négociations que ne l'avaient été leurs collègues avec le sardar-assad. Pour toute réponse le sipahdar continua sa marche sur Téhéran.

La capitale avait été mise en état de siège et le bazar fermé militairement. Dans une proclamation du gouvernement il était dit :

« Le Chah a donné au pays une Constitution, mais des ennemis de la Constitution ont appelé dans le pays des brigands étrangers, Géorgiens, Causasiens, Arméniens, qui plongent le pays dans l'anarchie et qui actuellement marchent de tous côtés sur Téhéran.

« Afin de défendre par tous les moyens le gouvernement, la ville et ses habitants, et de châtier quiconque porterait aide aux révolutionnaires, l'état de siège est déclaré; toute tentative de soulèvement sera étouffée dès sa première manifestation. Le gouvernement décline toute responsabilité pour les conséquences qui pourraient en résulter. »

Des forces royalistes furent massées au Nord et au Sud de la capitale, à Sultanatabad et à Chazadé-Abdul-Azim, lieu de pèlerinage célèbre. Le Chah, malgré la réponse que lui avaient faite le 2 juillet M. Sabline et sir G. Barclay de ne pas compter sur l'appui de leurs gouvernements, espérait avoir raison des nationalistes par ce dernier « recours au sabre ». Il devait lui coûter le trône.

Le 13 juillet — presque le jour anniversaire de la prise de Tebriz (20 juillet 1908), — à une heure très matinale, des détachements de Bakhtiari et de Fidaïs, passèrent les lignes des royalistes, dont

les avant-postes étaient très réduits pendant la nuit à cause du petit nombre de soldats, et entrèrent dans la partie Nord de la capitale presque sans coup férir. Voici d'ailleurs le récit circonstancié qu'en a fait un témoin oculaire, le correspondant particulier du *Times* :

A mon arrivée à la porte de Kasvin, je fus informé que le calme régnait dans la ville. Presque aussitôt, cependant, j'entendis des coups de feu et je trouvai mon chemin barré lorsque je voulus traverser la place des Canons, dont toutes les entrées étaient fermées et surveillées par des soldats qui tiraient dans les rues.

Je découvre peu après que les Bakhtiaris et les constitutionnalistes avaient fait leur entrée, à six heures ce matin, par la porte Yousafabad, située au Nord de la ville.

Leurs forces sont diversement évaluées entre 400 et 1.400 hommes. Les soldats qui gardaient la porte et les postes de garde adjacents résistèrent quelque peu avant de s'enfuir, et il y eut douze tués et de nombreux blessés.

Plusieurs cadavres d'hommes et de chevaux gisaient en face de la porte de la légation britannique, dont le personnel était à la campagne à Goulahek, à douze kilomètres au Nord. Les constitutionnalistes, ont eu également quelques pertes.

Un certain nombre d'Arméniens, à Téhéran, ont pris les armes pour prêter appui aux constitutionnalistes qui occupent à l'heure actuelle les bâtiments du Parlement et tout le quartier nord de la ville.

De nombreux coups de feu se font entendre de temps à autre. Tous les magasins sont fermés et les rues désertes. Les Cosaques persans qui se trouvent dans la ville paraissent très préoccupés, mais on ne sait pas encore quelles mesures sont prises pour parer à la situation.

Les constitutionnalistes ont adopté envers les Européens qui s'étaient portés à leur rencontre une attitude respectueuse, et pour le moment les étrangers ne semblent avoir rien à craindre.

On annonce que huit cents hommes de l'expédition russe sont arrivés à Kasvin. Dans le cas où les Européens seraient menacés, les Russes pourraient gagner dans trois jours la capitale.

Les Téhéranis semblent avoir accueilli les soldats du sipahdar et du sardar-assad en véritables libérateurs; à Ispahan, aussitôt que fut connue la nouvelle, on tira des salves en l'honneur de l'entrée des nationalistes dans la capitale. Toute la journée du 13 la fusillade continua sur plusieurs points de la ville, principalement sur le fameux *Meidani-Toup-Khaneh*, la place des Canons, aux deux extrémités de laquelle s'élèvent quatre portes monumentales qui donnent accès dans quatre artères très importantes : l'une au Sud-Ouest, ouvre sur l'avenue « des Diamants » et aboutit au palais du Chah; l'autre, au Sud-Est sert d'entrée à l'avenue Nasr-ed-Din, artère la plus fréquentée et la plus commerçante qui se termine au bazar; juste en face, la troisième donne sur l'avenue du « Parterre des Tulipes », occupée par des comptoirs européens; enfin la quatrième, au Nord-Ouest débouche sur la rue des Légations ou avenue des Ambassadeurs. Deux autres voies plus petites allant à l'Ouest et à l'Est de la capitale partent également de cette place des Canons, qui doit son nom français à de vieux canons montés sur leurs affûts autour d'un grand bassin, trophées guerriers d'une époque plus glorieuse. Le sardar-

assad et le sipahdar prirent possession du palais du Medjliss et Nasr-es-Saltaneh écrivit à la légation britannique pour l'assurer qu'il n'était venu que pour rétablir la Constitution et non dans des sentiments xénophobes. Dans la nuit du 13 au 14 les combats se poursuivirent avec assez d'acharnement, ainsi qu'on en peut juger par les dépêches, entre constitutionnels et royalistes. Ici encore, laissons la parole au correspondant du *Times* :

Pendant toute la nuit, un feu nourri s'est renouvelé par intervalles, et il est manifeste qu'il s'est produit de nombreux combats.

Il paraît que les constitutionnalistes ont cherché à plusieurs reprises à rompre les lignes des Cosaques, mais que leurs efforts sont demeurés infructueux.

On dit également que les Cosaques ont cherché à se frayer un chemin jusqu'aux remparts afin d'évacuer la ville. Ce serait là une tentative inutile si l'on défendait les portes de Kasvin et de Baguéchab, dans la muraille de l'Ouest, mais les informations à ce sujet sont peu précises.

Je bénéficie en ce moment de l'hospitalité généreuse de la Banque impériale de Perse, qui est située à l'Est de la place des Canons. Deux portes sont situées à une centaine de mètres de la Banque, et il y en a une autre encore tout près de la Banque. Les soldats qui défendent ces portes entretiennent un feu nourri sur les rues.

Les immenses battants bardés de fer de la porte qui se trouve tout près de la Banque ne ferment qu'à demi et par l'étroite ouverture les soldats ne cessent de tirer depuis trente-six heures par intervalles réguliers de deux minutes.

Le bruit de la décharge sous la voûte creuse de la porte ressemble au grondement du tonnerre et à cette musique agréable viennent s'ajouter le sifflement des obus qui passent sur nos têtes, le crépitement des balles de fusil dans les arbres du jardin et le roulement sourd de l'artillerie.

Plusieurs obus ont déjà atteint la Banque, ainsi que de nombreuses balles de shrapnells. Les excursions que j'ai faites sur le toit ont été nécessairement hâtives. Cependant, en bas, nous nous trouvons en parfaite sécurité. Les affaires sont complètement interrompues, la banque ayant fermé ses portes ce matin.

Je suis allé opérer une reconnaissance, et en traversant des ruelles étroites, j'ai pu visiter le bureau du télégraphe, le quartier nord de la ville, la légation britannique, où se sont réfugiés trois cents Arméniens, et le domicile du directeur de l'administration du télégraphe iudo-européen, bâtiment qui est situé entre les lignes cosaques et nationalistes : plusieurs pièces des étages supérieurs de cette maison sont partiellement démolies par les obus et les murs, du côté du Sud, sont criblés de balles.

Il n'est guère besoin de dire que les Européens habitant les maisons situées dans la zone dangereuse se sont réfugiés ailleurs.

Les bureaux du télégraphe, sur la place des Canons, ont reçu un grand nombre de balles, et les employés européens, qui continuent bravement le travail derrière les fenêtres barricadées, ont assisté en rentrant à un combat sur l'avenue des Ambassadeurs.

Un groupe d'Arméniens du Caucase, en s'abritant derrière les arbres et sous les voûtes, sont parvenus tout près des lignes cosaques, contre lesquelles ils ont dirigé un feu nourri. Les Cosaques ont riposté et les assaillants ont dû se retirer.

Le 14, la lutte se précisa en faveur des constitutionnels. Au dehors de Téhéran, les troupes du

Chah, placées sur une ligne de hauteurs au Nord-Est et Nord-Ouest de la ville canonnaient sans interruption le palais du Medjliss, la porte de Douchan-Tepéh (la colline aux lièvres) et d'autres points nouveaux que les nationalistes occupaient peu à peu. Quelques shrapnells atteignirent les maisons européennes non loin de la légation d'Angleterre, des obus endommagèrent la Banque Impériale de Perse, et les bureaux de l'administration du télégraphe, situés place des Canons, au centre même de l'action, furent les plus touchés par la fusillade, ainsi qu'en fait foi d'ailleurs le précédent récit. Mohammed Ali s'était fortifié dans son palais de Sultanatabad : sir G. Barclay et M. Sabline allèrent le trouver dans le but de le persuader de consentir à un armistice. Le Chah leur déclara qu'il entendait combattre. Pendant ce temps, le secrétaire de la légation de Russie se rendait au palais du Medjliss, au coucher du soleil, et là il soumettait au sipahdar et au sardar-assad au nom du colonel Liakhof les propositions suivantes :

- 1° Les nationalistes cesseront d'attaquer les Cosaques ;
- 2° Quel sera le sort des officiers et des Cosaques au cas où ils voudraient déposer les armes ?
- 3° Permettra-t-on aux Cosaques de continuer à servir sous le nouveau gouvernement ?
- 4° Est-ce que le sipahdar et le sardar-assad, dans la mesure du possible, peuvent garantir la vie sauve aux Cosaques s'ils se rendaient ?

Le sardar et le sipahdar remirent au secrétaire la réponse que voici :

Les nationalistes ne persisteront pas dans leur attitude défensive si les cosaques acceptent les conditions ci-après :

- a) Dès que les Cosaques rendront leurs armes à nos partisans, ils seront libres de retourner dans leurs foyers ou de rester neutres dans leurs baraquements ;
- b) Comme le gouvernement constitutionnel a besoin de troupes bien organisées, les Cosaques pourront servir sous le nouveau régime et toucher leur solde habituelle ;
- c) Après que les Cosaques auront rendu leurs armes, les nationalistes leur garantiront la vie sauve dans la mesure du possible.

Au reçu de cette réponse, les cosaques du colonel Liakhof cessèrent le feu. Toute résistance était devenue d'ailleurs inutile : les nationalistes resserraient d'heure en heure leur cercle d'occupation. Dans la soirée du 15, les forces bakhtiari, après avoir repoussé une attaque des troupes personnelles du Chah, prenaient l'offensive, et un combat s'engageait autour de Baguéchah, une des résidences royales en dehors de la ville. Les troupes de Mohammed durent encore battre en retraite et revinrent à Sultanatabad. Cette défaite confirma le Chah dans l'idée que tout espoir de reprendre Téhéran était perdu. Le lendemain 16, à huit heures du matin, Mohammed Ali prit une décision suprême : escorté de deux cents cavaliers, il se réfugia à Zergendeh, résidence d'été du ministre de Russie, à 2 kilomètres de Sultanatabad. Il était accompagné de la princesse Malek é Djehan, du veli'ahd, Soltan Ahmed Mirza,

d'un autre de ses fils et de son fidèle conseiller, l'émir Bahadour Djeng.

Conduit auprès du représentant de la Russie, M. Sabline, le Chah fut introduit dans les appartements qu'on lui avait préparés, car depuis plusieurs jours l'éventualité était prévue. Dès qu'il fut installé, des cosaques russes et des soldats persans montèrent la garde dans la véranda. Au-dessus de la porte furent suspendus les drapeaux russe et anglais, les hampes croisées, emblème de l'amitié anglo-russe et de l'action commune des deux puissances dans la crise persane.

Mohammed télégraphia au tsar, l'informant qu'il se mettait, lui et sa famille, sous la protection de son gouvernement.

L'abdication de Mohammed. Le nouveau Chah. La régence. — La fuite du Chah équivalait à une abdication. Les deux légations de Russie et d'Angleterre eurent soin d'avertir immédiatement les chefs nationalistes.

Les premiers drogman des légations de Russie et d'Angleterre arrivèrent le 16 avant midi au palais du Medjliss, quartier général des constitutionnels. Le premier objet de leur mission était de demander quelles étaient les intentions définitives du sipahdar et du sardar-assad à l'égard du colonel Liakhof et de sa brigade de cosaques. Les chefs constitutionnels répondirent qu'ils laisseraient aux Cosaques leurs chefs et leurs armes, mais que dorénavant le colonel Liakhof dépendrait du ministre de la Guerre du gouvernement constitutionnel. On avait d'abord pensé à faire partir le colonel pour la Russie, mais comme il avait en main ses hommes, on jugea plus utile de le garder, au moins provisoirement. Ceci fait, les drogman des deux légations arrangèrent une entrevue entre le sipahdar et le colonel Liakhof pour l'après-midi. Le correspondant du *Times* raconte ainsi cet événement :

Le colonel Liakhof, accompagné par une escorte de ses cosaques, se rendit à la Banque impériale de Perse, où il avait été décidé que le chef des Bakhtiariis le rencontrerait et lui ferait escorte jusqu'au Parlement. A son arrivée à l'entrée de la place des Canons, le colonel Liakhof fut conduit dans les appartements privés du directeur de la banque. Le chef des Bakhtiariis avec une escorte arriva quelque temps après. A ce moment, un incident émouvant se produisit. Un serviteur, qui s'était précipité vers la porte qui avait été ouverte pour laisser le passage libre à la voiture du colonel Liakhof, fut tué immédiatement par l'un des hommes du régiment qui gardait la place. Une grande agitation s'ensuivit. Des coups de feu se firent entendre de tous les côtés, et l'escorte constitutionnaliste qui se trouvait dans la banque se déploya en ligne de bataille autour de l'édifice. Un combat semblait imminent. Le colonel Liakhof put heureusement, du balcon où il se trouvait, rassurer les hommes, et la paix se rétablit. Le colonel Liakhof donna alors l'ordre à son escorte d'attendre, et il partit en voiture au Parlement avec le chef des Bakhtiariis, escorté seulement par ses anciens adversaires. La foule les acclama.

Au cours de l'entretien qui eut lieu au Medjliss, on renouvela les assurances données le matin aux drogman

russe et anglais. Le colonel Liakhof se mit aussitôt à la disposition des autorités constitutionnelles.

Comme il importait d'organiser d'urgence un gouvernement provisoire, le sipahdar fut nommé ministre de la Guerre et gouverneur de Téhéran; le sardar-assad prit la direction du ministère de l'Intérieur, et le ministère des Postes et des Télégraphes, dont les constitutionnels avaient réclamé déjà le changement de titulaire, fut confié au sardar Mansour. Ensuite, un Conseil national extraordinaire se réunit dans une des salles du Baharistan (ancien palais du Medjliss). Dans cette mémorable et solennelle séance, où les deux leaders nationalistes — les héros du jour — les grands moudjtéheds, les oulémas, les princes de la famille royale, quelques députés ayant siégé avant le coup d'Etat de juin 1908, de hauts fonctionnaires se trouvaient réunis, on proclama la déchéance du Chah Mohammed Ali, on appela au trône son second fils Soltan Ahmed Mirza et on confia la régence à Azed el Moulk.

Le télégramme officiel suivant fut rédigé et communiqué aux légations de Perse à l'étranger : « Les désordres intérieurs ont rendu nécessaire de rétablir l'ordre et de réorganiser complètement le pouvoir exécutif. L'impopularité de S. M. Mohammed Ali Mirza, rendu indigne du trône par ses actes contraires au vœu de la nation, a rendu d'une nécessité impérieuse un changement de souverain.

« Le Parlement n'étant pas en session, les représentants du peuple persan, assemblés en session extraordinaire au palais du Baharistan, à Téhéran, le vendredi 27 de djamadi-al-akher 1327 (16 juillet 1909), et les personnes présentes, y compris les oulémas, les chefs des nationalistes, les princes, les hauts dignitaires, les anciens députés, ont décidé à l'unanimité de déposer S. M. Mohammed Ali Mirza, et, conformément aux articles 36 et 37 de la Constitution, S. A. L. Soltan Ahmed Mirza, héritier présomptif, a été proclamé Chah. La régence a été provisoirement confiée à S. A. Azed el Moulk, en attendant une décision de la Chambre et conformément à l'article 38 de la Constitution. »

En même temps, le sipahdar et le sardar-assad demandèrent à M. Sabline de leur fixer le moment auquel une délégation du Conseil National pourrait se présenter à Zergendeh afin d'informer Mohammed Ali de la décision qu'au nom du peuple persan l'assemblée réunie au Baharistan venait de prendre. L'ex-souverain refusa de recevoir cette délégation, disant que, puisqu'il s'était réfugié à la légation russe, il avait par là-même abdiqué. Lorsque M. Sabline lui apprit que le choix de la nation s'était porté sur son second fils et que le désir du gouvernement était de confier la garde du Chah à ses représentants, Mohammed se montra très ému et une scène émouvante de famille se déroula, que rapporte ainsi le correspondant du *Times* :

A la pensée qu'ils devaient voir partir leur fils favori, l'ancien Chah et la reine manifestèrent une vive émotion et

demandèrent qu'on leur laissât leur second fils et qu'on prît le jeune Mohammed Riza. M. Sabline répondit que c'était le peuple persan qui avait fait le choix et qu'il n'avait aucun droit de s'immiscer dans cette question. Le jeune Chah pleurait amèrement en voyant pleurer ses parents et refusait de quitter sa mère. Finalement cependant, l'ancien Chah et la reine cédèrent à la raison et acceptèrent la demande qui leur était faite. Puis le Chah ayant signé lui-même son adhésion, la proclamation nécessaire fut promulguée. Il fut convenu que le régent et une délégation nationaliste accompagneraient le jeune souverain.

Le lendemain 17 dans la matinée, une foule de curieux se pressait aux abords de la légation russe à Zergendeh pour assister au départ du jeune souverain. « Durant toute la matinée, raconte le correspondant du *Times*, le nouveau Chah avait pleuré amèrement en songeant à la perspective de devenir roi et il fallut un énergique rappel à l'ordre de son tuteur qui lui déclara qu'il ne lui était pas permis de pleurer pour que le jeune prince séchât ses larmes. Puis le petit homme sortit, pénétra bravement dans une grande voiture et s'éloigna tout seul, escorté de Cosaques.

« A Sultanatabad, le jeune Chah fut reçu par le régent et une députation cérémonieusement l'informa de la haute position à laquelle il venait d'être appelé en exprimant aussi l'espoir de la nation qu'il se montrerait un bon souverain : — « Je le veux », répondit simplement l'enfant. »

Soltan Ahmed Mirza avait neuf ans quand le 23 janvier 1907, au salam de l'Aïd-e-Kourban (la fête du sacrifice, la plus grande de l'Iran) qui suivit le couronnement de son père, fut lu le firman le désignant comme prince héritier ou Veli'ahd, bien qu'il ne fût pas l'aîné de la famille. C'est que dans la dynastie kadjare la loi de succession ne s'en tient pas strictement au principe de la primogéniture, elle recherche, en outre, l'origine maternelle du prince appelé à régner. Le chiisme, en effet, connaît deux sortes d'union, le mariage et le concubinage. « A côté des quatre femmes légitimes — *akdi* —, écrit M. Aubin, dans son ouvrage *La Perse d'aujourd'hui*, vivent des concubines — *sighe* — en nombre illimité. Les enfants nés des unes et des autres sont également légitimes; mais il est entendu que l'appétit à la succession au trône revient aux seuls fils du roi, issus d'une femme *akdi* et *kadjare*. Pour éviter d'accroître par des discussions familiales, le trouble inhérent aux changements de règne, il importe de déterminer et de faire reconnaître à l'avance l'héritier du trône, le Veli'ahd, qui occupera, durant la vie de son père, le gouvernement de Tebriz. » Or, des trois fils de Mohammed Ali, l'aîné, E tezad es Saltaneh, était issu d'une « *sighe* », tandis que les deux autres, dont le plus âgé Ahmed Mirza, étaient nés de la princesse Malek é Djehan (la reine du monde), fille de Naïeb es Saltaneh (le lieutenant de la dynastie) qui pendant onze ans (1805-1842) fut gouverneur de l'Azerbaïdjan, et nièce du Chah défunt Mouzaffer ed Din.

Le 20 juillet, le nouveau souverain de onze ans,

a fait son entrée solennelle à Téhéran, au milieu des acclamations enthousiastes de ses sujets. La cérémonie du couronnement a eu un caractère nettement démocratique, ce qui ne s'était jamais vu précédemment. Et ce qui accentuait le caractère particulier de cette cérémonie c'était la présence des troupes nationalistes stationnées dans le voisinage. Les dépêches ont raconté que le jeune Chah, très séduisant avec son costume brodé et sa calotte d'astrakan surmontée de l'aigrette en brillants, emblème de la royauté, aurait déclaré : « Je ferai tout mon possible pour m'acquitter des devoirs que me crée ma situation si élevée : pour m'acquitter de cette tâche je ne perdrai jamais de vue les aspirations de la nation persane. » Le lendemain eut lieu au palais un premier *salam* auquel assistèrent les ministres.

Tout l'intérêt se concentre actuellement sur le régent et les hommes qui vont prendre la direction des affaires pendant la minorité du Chah à un moment aussi difficile.

Gholam Rezza Khan Azed el Moulk est âgé de 65 ans. C'est l'une des personnalités les plus populaires et les plus respectées de Perse. Il est le chef de la tribu kadjare, celle qui depuis le XVIII^e siècle gouverne l'Iran. Du fait qu'un Kadjar monte sur le trône, les autres Kadjars ne deviennent pas nécessairement membres de la famille royale. Il en serait de même si la révolution avait porté le sardar-assad, sur le trône. Les Bakhtiaris n'en auraient pas moins continué à former une grande tribu sous le commandement du chef le plus âgé. Azed el Moulk jouait jusqu'à ce jour ce rôle pour la tribu des Kadjars.

Azed el Moulk n'a pas eu de carrière politique à proprement parler, bien qu'il eût été autrefois ministre de la justice. Il fut, par contre, le compagnon du Chah Nasr ed Din, au cours de ses voyages en Europe. Il fut également le conseiller de son successeur Mouzaffer ed Din. Sa situation morale était et est encore considérable en Perse. Gagné depuis longtemps à la cause libérale, c'est chez lui que se réunirent les libéraux quand, en juin 1908, on prépara une protestation contre l'activité néfaste de l'émir Bahadour Djeng. Il prit la tête de la délégation et se rendit avec les libéraux chez le Chah Mohammed Ali pour demander la démission de l'émir. On se souvient qu'à cette occasion le Chah fit arrêter les protestataires; il n'osa pas toucher cependant à Azed el Moulk. Celui-ci refusa de quitter le palais de Baguéchah jusqu'à la libération de ses compagnons.

Azed el Moulk, sans situation officielle, occupait une place toute particulière; il était le seul qui eût le droit de s'asseoir devant le Chah, et dans toutes les cérémonies officielles, il passait aussitôt après le souverain et avant le grand vizir. On a donc choisi comme régent un homme considérable et respecté de tous.

Le bruit a couru, venant de Vienne, que la régence confiée à Azed el Mouk n'était que provisoire. On attendait à Téhéran l'arrivée du grand-oncle du nouveau Chah, Zill es Sultan, qui réside

depuis quelque temps dans la capitale autrichienne. Zill es Sultan aurait eu ces temps derniers des entretiens avec sir F. Cartwright, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Il se donnerait comme le protégé de l'Angleterre. On peut s'étonner que sir F. Cartwright accueille ainsi Zill es Sultan, car si l'on se reporte au *Livre Bleu* publié au mois de mai dernier par le gouvernement anglais, on y trouve de nombreux télégrammes où le ministre d'Angleterre à Téhéran, M. Ch. Marling, porte les jugements les plus défavorables à Zill es Sultan. Le 22 décembre 1907 (n° 81), sir Edward Grey donne l'ordre à son représentant à Téhéran d'agir d'accord avec le ministre de Russie pour avertir Zill es Sultan de renoncer à ses intrigues pour prendre la couronne.

Le 12 juin 1908 (n° 123), M. Marling signale les menées croissantes de Zill es Sultan et dit que, même de l'avis de son collègue russe, *Zill es Sultan serait un ennemi beaucoup plus formidable de la Constitution que le présent Chah Mohammed Ali.*

M. O'Beirne, chargé d'affaires d'Angleterre à Saint-Petersbourg, mande, le 22 juin 1908 (n° 130), que M. Isvolski est d'accord avec le gouvernement anglais pour faire de nouvelles démarches comminatoires à Zill es Sultan, et M. Marling télégraphie le même jour à sir Edward Grey (n° 131) que le Chah lui a avoué avoir les preuves des entreprises de Zill es Sultan pour le détrôner.

On se demande donc comment, aujourd'hui, l'on remette en avant le nom de Zill es Sultan, dont l'accession au pouvoir ne pourrait que rouvrir la crise qui vient de se dénouer si heureusement.

D'autre part, l'andjouman Saadet, de Constantinople, centre libéral persan à l'étranger, a envoyé aux cabinets européens, une note où il est dit :

Il est à noter que chaque fois que les événements ont pris une tournure favorable aux nationalistes, le gouvernement russe a toujours menacé la Perse par la compétition au trône du prince Zill es Sultan, oncle de Mohammed Ali; ainsi il a récemment fait répandre le bruit de son retour à Téhéran, par suite de la situation actuelle. Nous tenons à déclarer que Zill es Sultan ne peut jamais être candidat au trône de la Perse, étant une personne détestée par la nation entière.

La russophobie de l'andjouman ou le désir d'écarter certains soupçons plus naturels peuvent seuls expliquer cette allusion extraordinaire à l'intervention du gouvernement russe dans une telle affaire. Tant qu'à l'antipathie des libéraux persans pour Zill es Sultan il est impossible de la mettre en doute : ils ne lui pardonnent pas d'avoir fait lâchement assassiner en 1882 le père du sardar-assad, Husein Kuli Khan.

Le Conseil national, ainsi que nous l'avons dit, s'est occupé de la constitution d'un ministère, en nommant Nasr es Saltaneh, le sipahdar, ministre de la Guerre, le sardar-assad, Hadji Ali Kuli Khan ministre de l'Intérieur et le sirdar Mansour mi-

ministre des Postes et Télégraphes. Au ministère de l'Instruction publique a été appelé Sani ed Daouleh et Mustavfi el Mamalek, ministre de la Guerre dans le cabinet libéral du 26 octobre 1907 a pris le portefeuille des Finances. Firman Firma va au ministère de la Justice et Nassir el Moulk devient ministre des Affaires étrangères. On se souvient qu'en mai dernier le Chah l'avait rappelé de France pour prendre la direction du cabinet pseudo-libéral qu'il avait formé, voulant ainsi se couvrir de son autorité vis-à-vis des nationalistes. Mais Nassir el Moulk comprenant qu'il lui serait impossible de faire œuvre utile aux côtés d'un souverain réactionnaire et incapable de tenir sa parole, avait refusé de rentrer en Perse. Son retour y sera joyeusement accueilli des libéraux. Celui de Ismaïl Khan Mouktar ed Daouleh, ancien président du medjliss, frère du sympathique ministre de Perse à Paris, le général Samad Khan, comme lui patriote sincère et éclairé, le sera également. Un télégramme a été envoyé à Berlin à Moukhir es Saltaneh pour le prier d'accepter le poste de gouverneur général de l'Azerbaïdjan, Aïn ed Daouleh, qui commandait les troupes de Mohammed devant Tebriz a été nommé gouverneur général du Khorassan, Ala ed Daouleh, gouverneur de Chiraz, et Ephraïm Saïd, un Arménien turc et l'un des chefs des constitutionnalistes caucasiens chef de la police à Téhéran. Dans une proclamation aux Téhéranis, le sipahdar, chef provisoire du gouvernement, a exprimé ses regrets au sujet des pillages commis par les soldats de Mohammed et a ordonné que tous les objets soustraits soient rapportés dans les locaux du medjliss où leurs propriétaires pourront les réclamer.

Mohammed Ali ayant formulé le désir de se fixer en Crimée, le gouvernement russe, dit le *Morning Post*, a offert à l'ancien Chah le palais de Kalouga qui fut construit par l'impératrice Catherine pour le dernier Khan de Crimée.

Les légations russes et anglaises à Téhéran ont annoncé officiellement au ministre des Affaires étrangères, Nassir el Moulk que leurs gouvernements respectifs reconnaissent le nouveau Chah et qu'ils feraient tous leurs efforts pour hâter le départ de l'ancien souverain.

M. Isvolski s'est longuement entretenu avec Isaak Khan, le ministre de Perse à Saint-Pétersbourg. Autant que l'on sache, différentes questions furent réglées d'une manière amicale, ce qui permet de bien augurer déjà des relations à venir.

La légation russe a promis d'envoyer un de ses représentants auprès des troupes royalistes qui campent à Zergendeh, et d'user de tous les moyens de persuasion pour amener les derniers soldats fidèles à la cause de Mohammed à déposer les armes.

L'intervention anglo-russe. — Le récit des événements qu'on vient de lire montre suffisamment la parfaite communauté de vues qui n'a cessé d'exister entre les légations anglaise et russe.

Il met surtout en évidence l'impartialité et la neutralité que les deux gouvernements intéressés ont observées jusqu'au bout dans la lutte des constitutionnels et des royalistes. Sentant la capitale menacée et le Chah impuissant à protéger les vies aussi bien que les intérêts matériels des étrangers qui y résidaient, la Russie décida d'envoyer quelques troupes prêtes à intervenir en cas de besoin seulement. Pour bien préciser les motifs de cette intervention armée, et rassurer les puissances en en limitant exactement la portée, le gouvernement de Saint-Pétersbourg adressa préalablement le 3 juillet une note circulaire ainsi conçue :

Malgré les mesures que, sur le conseil de la Russie et de l'Angleterre, le gouvernement du Chah a prises pour rétablir la forme représentative de gouvernement et pour réaliser les réformes nécessaires, le mouvement révolutionnaire continue au centre de l'Iran. Les démarches faites par la Russie et l'Angleterre en vue d'empêcher la marche sur Téhéran des Bakhtiaris, commandés par le sardar-assad, et des révolutionnaires de Kasvin et de Recht qui se sont joints à eux, ainsi que la marche en avant des Caucasiens, sous la conduite du sipahdar, gouverneur du Guilan, n'ont pas été couronnées de succès.

Les troupes des adversaires du gouvernement du Chah s'approchent peu à peu de Téhéran, où il existe des éléments prêts à se joindre à elles et où se fait sentir une vive effervescence. Le gouvernement impérial, après avoir examiné la situation, est arrivé à cette conclusion que la base de sa politique en Perse reste, aujourd'hui comme par le passé, le principe absolu de la non-intervention dans les affaires intérieures de la Perse, c'est-à-dire entre le Chah et le peuple persan.

Nous n'avons pas pu perdre de vue, au cours de cet examen, qu'en cas d'entrée à Téhéran des Bakhtiaris et des révolutionnaires, la légation russe et les autres légations européennes ainsi que les établissements et les ressortissants européens et notre route d'Enzeli à Téhéran peuvent tomber dans une situation extrêmement dangereuse, d'autant plus que, d'après les informations qui nous sont parvenues, les seules troupes régulières du Chah consistent dans une brigade de cosaques persans, qui est actuellement si affaiblie qu'elle sera difficilement en état de maintenir l'ordre à Téhéran. Cette circonstance impose au gouvernement impérial l'obligation morale de prendre toutes les mesures pour qu'en cas de nécessité les établissements susmentionnés et les sujets européens reçoivent une assistance effective et que la libre circulation puisse être assurée, quoi qu'il arrive, entre Téhéran et Enzeli.

Nous avons donc décidé d'envoyer de Bakou à Enzeli un détachement se composant d'un régiment de Cosaques, d'un bataillon d'infanterie et d'une batterie d'artillerie. Ce détachement ne doit pas s'avancer au delà de Kasvin ; il doit assurer la jonction de Kasvin à la mer Caspienne. Il dépendra des événements que des fractions de ce détachement poursuivent leur marche en avant. Cela ne pourra arriver que sur la demande de la légation impériale à Téhéran.

En prévision du cas où le péril deviendrait imminent, le commandant du détachement a reçu des instructions très précises insistant sur ce point que le but du détachement doit être exclusivement la protection des légations russe et étrangères, des établissements et des ressortissants européens sans aucune immixtions dans la lutte politique qui sévit en Perse, ni d'une façon générale, dans les affaires intérieures de la Perse.

Les troupes russes ne resteront à l'intérieur des frontières de Perse que jusqu'à ce que la vie et les biens des représentants diplomatiques russes et étrangers ainsi que la sécu-

rité des établissements et des ressortissants européens paraissent complètement assurés.

Ces déclarations n'étaient-elles pas le meilleur gage de la correction internationale avec laquelle devait se préparer et s'exécuter cette marche des soldats du tsar en territoire persan ?

Même attitude correcte et neutre de la Russie au lendemain de l'abdication de Mohammed. Le Chah s'étant réfugié à la légation russe, la communication suivante fut adressée de Saint-Petersbourg aux puissances :

Le Chah Mohammed Ali, accompagné de sa famille et de sa suite, s'est réfugié à la résidence d'été de la légation de Russie. Conformément à la coutume persane, refuge et hospitalité ont été accordés au Chah et les honneurs appropriés ont été rendus à Sa Majesté.

Conformément à notre accord avec le cabinet de Londres, la personne du Chah est gardée conjointement par les troupes des légations de Russie et de Grande-Bretagne, et les drapeaux russe et anglais flottent au-dessus des appartements occupés par le Chah et sa famille.

Le fait que le refuge a été accordé au Chah n'entraîne aucun changement dans la politique russe, définie dans notre télégramme-circulaire du 3 juillet, de n'intervenir en rien dans les affaires intérieures et la lutte politique en Perse.

Le Foreign Office ayant donné son approbation, à la note circulaire russe, lord Lamington attaqua le gouvernement anglais à la séance des Lords du 5 juillet pour avoir permis l'avance russe vers Enzeli. Le comte de Crewe lui répliqua au nom de sir E. Grey :

Les Russes visent seulement à sauvegarder les communications sur la route mer Caspienne-Kasvin. Il se peut que, si les négociations maintenant engagées avec les chefs bakhtiaris et les nationalistes se terminent heureusement, les ordres du gouvernement de Saint-Petersbourg soient annulés. En tout cas, les Russes ne dépasseront Kasvin que s'il devient nécessaire de protéger à Téhéran et les légations et les vies et les biens des Européens.

Le commandant des troupes russes recevra le mot d'ordre de confiner son action à un rôle protecteur et de ne pas intervenir dans les luttes intérieures.

Ayant ainsi déterminé la forme de l'intervention russe, lord Crewe la justifia en laissant entendre qu'à Recht, comme à Ispahan, l'ordre maintenu par les nationalistes et les Bakhtiaris n'a pas toujours été parfait.

En conséquence, ajouta-t-il, nous ne pouvons affirmer avec certitude que, si la capitale est occupée par les forces qui la menacent, les biens et la vie des Européens pourraient être considérés comme en sûreté.

Trois jours après, aux Communes, sir Edward Grey lui-même faisait les déclarations suivantes, confirmant avec autorité et précision les paroles de lord Crewe :

La situation se caractérise en deux mots : confusion et hésitation...

Certains chefs nationalistes de Téhéran ont bien adressé au ministre d'Angleterre des documents déclarant qu'ils feraient respecter comme par le passé les vies et les biens des Européens non belligérants, mais au même moment les constitutionnels de Kasvin envoyaient des télégrammes

aux légations de Téhéran impliquant comme possible une conduite toute différente.

Le chargé d'affaires de Russie a reçu des lettres menaçantes signées de noms nationalistes de Téhéran. A ce point de vue, la situation peut se formuler ainsi : des assurances satisfaisantes corrigées par des menaces occasionnelles.

L'avance des Russes sur Téhéran ne se produira que si, à l'opinion de la légation russe, les vies et les biens des Européens de cette ville courent un danger imminent. Ce n'est pas l'intention du gouvernement russe que ses troupes soient employées dans un autre dessein.

Aucune assurance ne peut être donnée touchant le cours futur des événements en Perse; donc, aucun engagement n'est de mise en ce qui concerne les principes qu'il peut être ou n'être pas possible d'affirmer sous la pression des circonstances.

L'avertissement suivant a été donné aux chefs des forces nationalistes : « Le plus sûr moyen de prévenir l'intervention étrangère est de maintenir l'ordre. »

La Russie a toute liberté d'action pour défendre à Téhéran et dans la Perse septentrionale ses intérêts. L'Angleterre agirait de même dans une ville persane aussi proche de sa frontière indienne que Téhéran l'est de la frontière russe.

Parti de Bakou le 5, le premier détachement de cosaques russes avait atteint Kasvin le 11 : un second avait été débarqué à Enzeli le 8 et un troisième le 12. Les forces totales se composaient exactement de : cavalerie : 450 cosaques et 15 officiers, 500 chevaux et 25 wagons de transport ; artillerie : une batterie de 4 canons, avec 4 officiers et 150 hommes, 100 chevaux, 4 voitures d'approvisionnement et 8 wagons de transport ; infanterie : un bataillon de chasseurs à pied comprenant 20 officiers, 1.400 hommes, 120 chevaux et 60 wagons de transport. A aucun moment d'ailleurs, ces troupes « de précaution » n'ont eu besoin d'intervenir, les nationalistes ayant tenu leur parole de respecter la vie et les biens des étrangers. Concentrées en grande partie à Kasvin, elles ne descendront pas plus au Sud : toutefois, le ministre des Affaires étrangères russe a décidé qu'elles resteraient quelque temps encore en Perse, probablement jusqu'à ce que le nouveau gouvernement libéral ait rétabli le calme et que les événements aient repris leur cours normal. C'est une simple mesure de prudence, dont ne sauraient prendre ombrage les libéraux persans. Si l'intervention anglo-russe les inquiète, si toute tutelle étrangère leur pèse ou leur est suspecte, il ne tient qu'à eux d'ailleurs de la rendre inutile. Ils n'auront pour cela qu'à méditer la phrase de sir E. Grey, que nous citons tout à l'heure : « Le plus sûr moyen de prévenir l'intervention étrangère est de maintenir l'ordre. » Jusque-là, ils devront naturellement tenir compte d'une situation de fait qui permet à l'Angleterre et à la Russie de surveiller avec une attention toute particulière les événements de Perse, puisque ces deux puissances ont incontestablement des intérêts spéciaux dans l'Asie centrale.

Le Conseil national l'a déjà compris ainsi : il a télégraphié aux andjoumans des provinces, leur montrant tous les dangers auxquels pourraient conduire les manifestations hostiles contre la

Russie, puissance amie, qui, en maintes occasions, a donné l'assurance formelle qu'elle ne se mêlerait point des affaires intérieures du pays et s'y est scrupuleusement conformé.

ASIE ANGLAISE

Le meurtre de sir Curzon Wylie. — Un crime commis tout récemment, dans des conditions dramatiques, vient de provoquer en Angleterre une vive émotion. Un ancien officier et fonctionnaire de l'Inde, qui après avoir occupé pendant de longues années, dans la colonie même, des emplois importants, était actuellement « aide de camp politique » du secrétaire d'Etat, sortait, le 1^{er} juillet dernier, à Londres, d'une réunion tenue à la « National Indian Association », lorsqu'un étudiant indou, nommé Madha Lao Dhingra, tira sur lui à bout portant et le tua net; un médecin parsi, le D^r Cawas Lalcaca, qui faisait mine d'arrêter le meurtrier, était à son tour atteint et expirait quelques minutes après. La qualité des victimes, la personnalité du meurtrier donnent à ce crime un caractère nettement politique.

Sir Curzon Wylie, après avoir débuté, il y a quarante ans, dans l'Inde, comme officier, était passé assez vite dans le service politique et avait fait la plus grande partie de sa carrière comme résident dans les Etats indigènes. Agent très distingué, sa longue expérience et son tact lui avaient acquis une situation morale considérable dans le monde anglo-indien, et, comme il arrive généralement dans ces sortes d'affaires, il était un des hommes que leur passé et leurs aspirations pouvaient le moins désigner comme la victime d'un attentat politique. Il était connu, paraît-il, pour sa sympathie à l'égard des indigènes, et dans l'exercice de ses dernières fonctions, qui l'appelaient à être en rapports quotidiens avec les Indous qui résident en Angleterre, il s'était fait parmi ceux-ci de nombreux amis.

Quant à son assassin, c'est un jeune homme de vingt-cinq ans, qui appartient à ce groupe, assez nombreux maintenant, de fanatiques qui considèrent que tout moyen est bon pour faire comprendre à la puissance suzeraine que le moment est venu de laisser l'Inde aux Indiens et le grand empire maître de ses destinées. Il voulait provoquer une impression profonde; il y a réussi, mais il est peu probable que son acte ait servi à autre chose qu'à éloigner du parti dont il se dit le représentant les sympathies de l'opinion. Avec sa tolérance traditionnelle, l'Angleterre a laissé s'organiser à Londres un centre indien de propagande anarchiste. Seuls quelques naïfs pourront s'étonner que les jeunes gens qui fréquentent dans ces milieux aient pu passer de l'idée à l'acte aussi facilement.

La situation économique de Ceylan en 1908. — Nous extrayons du dernier rapport

d'ensemble sur Ceylan, paru il y a quelques jours seulement, les renseignements ci après qui permettront de se rendre compte de la situation économique de l'île.

Finances. — Durant l'année 1908, les recettes du budget local — on sait que Ceylan constitue une colonie absolument distincte de l'Inde au point de vue administratif — se sont élevées à 35.572.849 roupies (1), en diminution de 27.151 roupies sur les prévisions et de 540.794 roupies sur les dépenses effectuées durant la même période. Ces dernières ont donc atteint 35.032.055 roupies et sont demeurées inférieures aux dépenses prévues de 1.267.380 roupies. Il y a lieu de constater que dans ces chiffres les chemins de fer figurent pour 10.917.929 roupies aux recettes et pour 5.694.818 roupies aux dépenses.

Le budget de Ceylan a progressé rapidement durant ces dernières années. Le tableau ci-après permet de s'en rendre compte :

	Recettes	Dépenses
	roupies	roupies
1899	25.913.141	24.950.940
1902	28.435.158	26.341.878
1905	34.395.336	29.736.899
1908	35.572.849	35.032.055

Ajoutons que la dette de la colonie s'élevait à la fin de 1908 à 4.090.229 livres sterling, soit environ 102.235.725 francs, chiffre assez faible si on tient compte de la richesse de l'île et du développement qu'y a pris l'exploitation des produits du sol.

Agriculture. — L'année a été pour l'agriculture une année de prospérité. Le développement des plantations du caoutchouc qui avait marqué les années précédentes semble subir un temps d'arrêt; par contre on signale un mouvement croissant vers la culture du cotonnier. Le sol de Ceylan offre à cet arbuste, dont les produits sont assurés de débouchés certains et presque illimités, des conditions favorables sur des milliers et des milliers d'hectares de terres actuellement incultes et l'on ne pourra que se féliciter de voir s'étendre une culture que peuvent pratiquer les plus petits propriétaires comme les plus grands. Parmi les principaux faits de l'année agricole 1908, le document auquel nous empruntons ces indications mentionne encore le succès obtenu dans l'emploi des machines agricoles sur des terres de la province Nord-Centrale. Grâce à ces machines on a pu pratiquer dans cette région des cultures qui y étaient inconnues jusqu'ici. Nous ne parlons pas du thé, du caoutchouc, ni du cocotier qui sont les principales cultures de l'île pratiquées industriellement, si l'on peut dire; dans le paragraphe suivant, consacré au mouvement commercial, les chiffres atteints à l'exportation par ces produits donnent une idée suffisante de l'extension qu'ils ont prise.

Commerce. — Le commerce global de Ceylan qui en 1907, l'année des vaches grasses dans presque tous les pays du monde, avait dépassé de

(1) La roupie vaut environ 1 fr. 68.

27 millions de roupies les résultats de l'année précédente, a présenté encore en 1908 une augmentation sur l'année antérieure, augmentation de 1.700.000 roupies seulement, mais qui n'en dénote pas moins une vitalité remarquable, et du reste la progression est constante depuis de longues années.

Commerce total en milliers de roupies.

1899.....	213.000
1902.....	208.600
1905.....	224.000
1906.....	236.300
1907.....	263.100
1908.....	264.800

Ce dernier chiffre se décompose de la manière ci-après :

Importations..	122.420.000 roupies
Exportations..	128.962.000 —

En ce qui concerne les importations aucune observation n'est à présenter. Quant aux exportations elles ont porté surtout comme d'ordinaire sur les produits du cocotier; le thé et le caoutchouc. Les valeurs des principaux articles exportés ont été les suivantes :

Thé.....	73.553.300 roupies
Produits du cocotier...	29.336.700 —
Plombagine.....	8.003.600 —
Cinnamone.....	2.613.800 —
Cacao.....	2.663.400 —
Noix d'arec.....	2.182.700 —
Huile de citronnelle....	1.043.700 —
Caoutchouc.....	3.606.900 —

Ces chiffres correspondent pour le thé à 177.950.962 livres anglaises de 0 kil. 453 et pour le caoutchouc à 912.125 livres contre 556.080 en 1907.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- M. Georges Louis est nommé ambassadeur de France près S. M. l'empereur de Russie;
 M. de Peraldi est nommé vice-consul à Jaffa;
 M. Santi est nommé consul à Philippopoli;
 M. Pigeonneau est nommé vice-consul à Melbourne;
 M. Hepp est nommé vice-consul à Tripoli de Syrie;
 M. Dejean de La Bâtie est chargé du consulat de Yokohama;
 M. Saussine est nommé vice-consul à Pakhoi et Tong-Aing;
 M. Laronce est nommé consul à Djeddah;
 M. Jeannier est nommé consul à Mascate;
 M. Barré de Lancy est nommé vice-consul à Mersina et Tarsous;
 M. Vieugué est nommé secrét. de 1^{re} cl. à l'ambassade de Saint-Petersbourg;
 M. le prince de Béarn est nommé secrét. de 3^e cl. à la légation de Pékin;
 M. Prevost est nommé secrét. de 1^{re} cl. à la légation de Bucarest;
 M. Dard est nommé secrét. de 2^e cl. à l'ambassade de Vienne;
 M. Brugière de Barante est nommé secrét. de 3^e cl. à l'ambassade de Vienne;
 M. le vicomte de Poulpique du Halgouet est nommé secrét. de 2^e cl. à la légation de Téhéran;
 M. Daubrée est nommé vice-consul à Jassy;
 M. Guillois est nommé consul de 2^e cl. à Monastir;
 M. Robert Bœufvé est nommé consul de 1^{re} cl. à Auckland;

M. le baron Clauzel est nommé secrét. de 2^e cl. à l'ambassade de Constantinople;

M. Jessé-Curely est nommé secrét. de 3^e cl. à la légation de Pékin.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Indo-Chine. — M. le général de brigade Girard du Demaine est nommé au command. de l'artillerie de l'Indo-Chine.

INFANTERIE

Chine. — MM. les lieut. Petiot et Delafond sont désig. pour le 16^e rég.

Annam-Tonkin. — MM. les chefs de bataill. Millet et Brantonne; les capit. Abblard, Simonin, Rouny, Colonna d'Istria, Robert et Buisson; les lieut. Batut, Sockeel, Marquiza, Ducret, Gentil, Chanson, Chaumont, Favalelli, Robin, Weiss, Edel, Kolb, Alabernarde; les sous-lieut. Lasserre, Nègre et Conjard sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. les capit. Sanyas, Umbricht; les lieut. Barrial du Breuil et Forgeron; le sous-lieut. Truffert sont désig. pour la Cochinchine.

Nouvelle-Calédonie. — M. le lieut. Dolmaire est désig. pour la Nouvelle-Calédonie.

ARTILLERIE

Officiers d'administration.

Chine. — M. le stagiaire Intès est désig. pour le corps d'occupation.

Cochinchine. — M. le stagiaire Jacques est désig. pour la Cochinchine.

CORPS DE SANTÉ

Annam-Tonkin. — MM. le méd.-major de 1^{re} cl. Judet de la Combe et le méd.-major de 2^e cl. Féraud sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — M. le méd. ppal de 2^e cl. Lafage est nommé sous-directeur du service de santé de la colonie.

M. le méd. ppal de 2^e cl. Dumas est désig. pour la Cochinchine.

Ethiopie. — M. le méd.-major de 1^{re} cl. Thoulon est désig. pour le chemin de fer franco-éthiopien.

Côte des Somalis. — M. le méd.-major de 2^e cl. Treignou est désig. pour la Côte française des Somalis.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Indo-Chine. — M. l'enseig. de vaiss. Martin est désig. pour la Manche.

Extrême-Orient. — M. le mécanic. ppal de 2^e cl. Pascal est désig. pour l'Alger.

CORPS DE SANTÉ

Levant. — M. le méd. de 2^e cl. Vialard est désig. pour le Faucon, détaché en Crète.

MINISTÈRE DES COLONIES

Classement par sections et par ordre de mérite des élèves sortant brevetés de l'école coloniale (sections administratives) en 1909.

SECTION INDO-CHINOISE

MM. Monier, Pogam, Châtel, Lalaurette, Valette, Charlot, Exbrayat, Guillemain, Marcheguet.

SECTION AFRICAINE

M. You est nommé directeur au ministère des Colonies et chargé de la direction de la comptabilité.

M. Outrey est nommé sous-directeur au ministère des Colonies.

M. Demartial est nommé sous-directeur au ministère des Colonies et chargé des fonctions de commissaire du gouvernement près la banque de l'Indo-Chine.

M. Flandin, sénateur, est nommé membre de la commission chargée d'examiner les conditions de recrutement et d'avancement des magistrats coloniaux.

M. Volmary est nommé directeur du collège de Pondichéry.

Sont nommés :
 Greffier du tribunal de première instance de Mytho (Indo-Chine), M. Laurent;

Greffier du tribunal de première instance de Travinh, M. Ganozsky;

Greffier de la justice de paix à compétence étendue de Bac-lieu, M. Cléon;

Greffier du tribunal de première instance de Vinh-long, M. Lebreton;

Greffier du tribunal de première instance de Chaudoc, M. Boyron;
 Greffier de la justice de paix à compétence étendue de Tay-ninh, M. Grimand;
 Greffier du tribunal de première instance de Long-xuyen, M. Vaasson;
 Greffier de la justice de paix à compétence étendue de Bien-hoa, M. Pochon;
 Greffier de la justice de paix à compétence étendue de Baria, M. Heryé;
 Procureur général, chef du service judiciaire de l'Inde, M. Raynaud de Lyques;
 Juge suppléant de la justice de paix à compétence étendue de Tourane (Indo-Chine), M. Lamarque;
 Juge président du tribunal de première instance de Nouméa, M. Motais;
 Juge de paix à compétence étendue à Mahé (Inde), M. Delrieu;
 Juge président du tribunal d'appel de Djibouti, M. Allard;
 Conseiller auditeur à la Cour d'appel de la Nouvelle-Calédonie, M. Dormand;
 Juge suppléant au tribunal de première instance de Hanoi, M. Dubreuil;
 Juge suppléant de la justice de paix à compétence étendue de Bien-hoa, M. Jodin;
 Procureur de la République à Chandernagor (Inde), M. Spielmann;
 Procureur de la République à Karikal (Inde), M. Longue;
 Lieutenant de juge au tribunal de première instance de Pondichéry, M. Delahaye;
 Lieutenant de juge au tribunal de première instance de Karikal (Inde), M. Fabre;
 Juge suppléant au tribunal de première instance de Pondichéry, M. Eyquem;
 Juge de paix à compétence étendue à Yanaon (Inde), M. Rondeau;
 Juge au tribunal mixte des Nouvelles-Hébrides, M. Colonna.

Bibliographie

Une année de politique extérieure (1908), par RENÉ MOULIN et SERGE DE CHESNIN. Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. Chez Plon-Nourrit et Co, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris.

L'année 1908 a été marquée par des événements et des incidents politiques et diplomatiques, dont la complexité et la gravité sont encore à la mémoire de tous. Elle fut une année aux émotions violentes et subtiles, une année de « cauchemars » pour les hommes politiques de tous les pays. C'est qu'en effet le monde, en son entier, fut secoué, durant cette période, du frisson de l'inquiétude causée par des complications, des revirements d'opinion, des froissements de race, des conflits commerciaux, susceptibles de déterminer les pires catastrophes. Rarement, le mot de guerre fut aussi souvent prononcé : guerre au sujet du Maroc, guerre dans la péninsule des Balkans, guerre entre la Chine et le Japon, guerre entre le Japon et les Etats-Unis.

La politique extérieure est faite de l'étude de toutes ces craintes, de tous ces rapports mis en péril, comme aussi de toutes les solutions adoptées ou de celles qu'un esprit clairvoyant signale à l'attention de ses contemporains. Hier encore, pareille politique se trouvait presque exclusivement confinée au sein de la vieille Europe. Aujourd'hui, elle est devenue mondiale. L'année 1908 marque la première grande étape de cette « plus grande » politique.

M. René Moulin l'a excellemment compris quand il entreprit, en collaboration avec M. Serge de Chessin, pour les questions slaves, d'embrasser et de condenser, en les coordonnant, les grands faits politiques de 1908, à travers le monde. Tâche ardue et ingrate où le mérite de l'écrivain et du politique devait atteindre aux limites de la précision, de la clarté, et de la vérité historique les plus absolues pour produire une œuvre éminemment forte, autrement dit, durable. A ces limites, M. René Moulin nous conduit par une logique implacable, une

vivacité d'allure, une pénétration de sentiments qui frappent notre imagination, élargissent et consolident notre jugement.

« La politique extérieure, a écrit M. Deschanel dans la préface de cette œuvre qu'il s'est réservé de présenter lui-même, la politique extérieure, vue au jour le jour à travers de brèves dépêches, ne laisse souvent dans l'esprit public que des impressions confuses : un livre tel que celui-ci, en la condensant, l'éclaire. Ce n'est pas seulement un résumé chronologique : grâce à une méthode précise, les faits y sont coordonnés, on en dégage les causes, on en saisit la trame. »

C'est le plus bel éloge, dans sa simplicité, qu'on puisse faire de l'œuvre de M. René Moulin.

La question marocaine, en particulier, s'y trouve traitée avec un soin minutieux, pas à pas, si l'on peut dire, et ce n'est pas sans émotion que nous lisons l'hommage rendu au grand pionnier de la pénétration française au Maroc, au général éminent duquel on a pu dire très justement que, si l'on veut savoir ce qu'est et ce qu'aurait pu être la pénétration pacifique, c'est dans son commandement qu'il faut en étudier les méthodes : le général Lyautey.

Du Maroc à la Baltique, de la Baltique aux Balkans, où l'annexion de la Bosnie-Herzégovine constitue le « triomphe du germanisme », puis de là en Chine, au Japon, ce Japon dont les victoires remportées sur les Russes en Mandchourie « ont décidé du récent recul des Slaves dans les Balkans », et finalement aux Etats-Unis, partout c'est la même analyse, la même coordination de faits, la même précision.

« Une année de politique extérieure », œuvre de longue haleine, œuvre de méditation et de puissant raisonnement, par ses faits, par ses dates, par ses prévisions, trouve, dès maintenant, sa place dans le domaine des livres qui composent l'histoire, la grande histoire des nations, d'où l'avenir tire ses enseignements.

F. L.

Nouvelle montre boussole, du capitaine HENRI VINCENT, brevetée S. G. D. G. en France et à l'étranger.

Un officier du 132^e régiment d'infanterie à Reims, M. le capitaine Vincent, a imaginé un appareil très intéressant, la montre boussole, qui permet, sous un faible volume et pour un prix relativement modique (100 francs), de résoudre de façon très exacte une foule de problèmes qui nécessitent habituellement la possession d'appareils nombreux et spéciaux difficiles à manipuler, fragiles à transporter et très coûteux.

Cet appareil est à la fois un chronomètre, une montre astronomique, un calendrier, un cadran solaire, une boussole de déclinaison, une boussole d'orientation, une boussole directrice, une boussole marine, un rapporteur, un théodolite et un goniomètre.

Comme *chronomètre*, il donne le quantième et l'heure.

Comme *montre astronomique*, il permet de résoudre tous les problèmes d'heures, de longitude et de latitude.

Comme *boussole*, il fournit les moyens de se décliner, s'orienter et se diriger.

Enfin comme *goniomètre*, il peut être utilisé pour la mesure des angles et des distances.

C'est un instrument de précision pratique et portatif, qui est appelé à rendre les plus grands services dans l'armée, la marine, les eaux et forêts, la douane, aux explorateurs, missionnaires, colons, géomètres, topographes, aéronautes, automobilistes, cyclistes, touristes, et à tous ceux qui vivent au grand air.

Chaque montre est accompagnée d'une notice explicative. Consulter l'annonce et voir le modèle dans la publicité du présent Bulletin.

Le Gérant : A. MARTIAL.